

BIBLIOTECA  
FVNDATIVNEI  
VNIVERSITARE  
CAROL I.



n° Curent 60397 Format .....

n° Inventar A. 39191 Anul .....

Sectia Depozit IV Rastul .....

Doc.

**PAUL ALLARD**

**LES ENIGMES**

**DE**

**LA GUERRE**

**LES ÉNIGMES  
DE  
LA GUERRE**

## OUVRAGES DE PAUL ALLARD

- Comment on fraude le Fisc..... 1 vol.  
(*Les Editions de France.*)
- Comment on nous vole..... 1 vol.  
(*Les Editions de France.*)
- Les dessous de la guerre révélés par les  
comités secrets ..... 1 vol.  
(*Les Editions de France.*)
- L'Oreille fendue (Histoire des généraux  
limogés) ..... 1 vol.  
(*Les Editions de France.*)
- Les Images secrètes de la guerre..... 1 vol.  
(*Société des Illustrés Français.*)
- Que faire de nos fils et de nos filles?..... 1 vol.  
(*Les Editions de France.*)

## EN COLLABORATION AVEC MARCEL BERGER

- Les Secrets de la Censure pendant la guerre. 1 vol.  
(*Editions des Portiques.*)
- Les dessous du Traité de Versailles..... 1 vol.  
(*Editions des Portiques.*)



Inu. A. 39.191

PAUL ALLARD

---

# LES ÉNIGMES DE LA GUERRE

58895

218725



ÉDITIONS DES PORTIQUES  
144, Avenue des Champs-Élysées  
PARIS

1961

CONTROL 1951

COPIA 60397

RC 249/02

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE VINGT EXEMPLAIRES SUR VELIN PUR FIL LAFUMA NUMÉROTÉS DE 1 A 20 ET DIX-HUIT EXEMPLAIRES SUR VELIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS DE I A XVIII (HORS COMMERCE).

B.C.U. Bucuresti



C58895

Tous droits de reproduction, traduction, adaptation réservés pour tous pays, y compris l'U. R. S. S. Copyright by EDITIONS DES PORTIQUES, 1933. PRINTED IN FRANCE.

## QUI A VOULU LACHER NANCY ?

Dans un chapitre de l'*Oreille fendue* (Histoire des Généraux limogés pendant la guerre) j'ai eu l'ambition de rechercher pourquoi le général de Castelnau ne fut pas, malgré ses demandes répétées, nommé Maréchal de France.

Cette publication m'a valu d'entrer en possession d'une série de documents dont l'état-major — fidèle aux consignes du général de Castelnau — interdit encore aujourd'hui, près de vingt ans après, la révélation. Ils appartiennent à l'un des principaux exécutants du général de Castelnau : le général Léon Durand, commandant le 2<sup>e</sup> groupe de Division de réserve, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

Exécutant... exécuté puisque, aussitôt après Nancy sauvé, le général Léon Durand eut l'oreille fendue par le général de Castelnau !

Le général Durand est aujourd'hui décédé, et ses deux fils, par un noble sentiment de piété filiale, ont voulu rétablir la vérité en publiant le *Journal personnel des marches et opérations* de leur père.

L'Etat-Major de l'Armée ayant exigé formellement la suppression d'une vingtaine de pages — les plus caractéristiques — de ses mémoires, le

général Durand, de son vivant, a préféré y renoncer, et, par devoir militaire, il s'est incliné.

Ces passages interdits, les voici, avec la riposte du général Durand.

★★

Un historien officiel a écrit : « Nul ne peut s'y tromper : la sauvegarde de Nancy a été un événement considérable, non seulement au point de vue des opérations locales, mais au point de vue national, tant militaires que morales. »

En effet, le 20 août 1914, jour de l'échec de Morhange, la partie Nord du Couronné de Nancy sert de point d'appui au mouvement de la deuxième armée commandée par le général de Castelnau et le Couronné sert de pivot au mouvement général de l'armée française, qui doit aboutir à la bataille de la Marne.

Sur le vrai rôle de Castelnau, Victor Margueritte, dans « *Au bord du gouffre* », a entrevu la vérité. Il suppose que Joffre et Castelnau ont, dès le 5 septembre 1914, eu l'idée de reculer au-delà de la capitale de la Lorraine française en face de laquelle se tenaient Guillaume II et ses cuirassiers en grande tenue.

D'après Victor Margueritte, le général Dubail aurait supplié Castelnau de ne pas lâcher Nancy dont la clef était la possession de Sainte-Geneviève.

— A quoi tiennent les choses ! — s'écrie, mélancoliquement, Victor Margueritte. — Pour une foule d'ignorants, jusqu'à la consécration des siècles, cela n'empêchera pas sans doute Castelnau et non Dubail, d'être dit le grand vainqueur du Grand Couronné.

Le journal du général Durand va singulièrement confirmer, éclairer et préciser cet aperçu de Victor Margueritte, et, comme hasard, les

pages de son journal dont l'Etat-Major demande encore aujourd'hui à ses fils la suppression sont celles qui mettent en pleine lumière (elles risquent de soulever des polémiques inopportunes — déclare la lettre du ministre de la Guerre) les ordres de retraite donnés par le général de Castelnau.

Mais ce n'est pas « *dès le 5 septembre 1914* » comme le suppose Victor Margueritte, mais dès le 21 août 1914, que le général Durand reçoit l'ordre de « *préparer sa retraite au-delà de Toul* ».

Au-delà de Toul !

— Supprimez ce passage ! — ordonne la Censure de l'état-major. Et, pris entre deux devoirs, le général Léon Durand écrit en marge : « *Je ne puis taire cet ordre. Il était écrit. Je ne puis davantage taire ma pensée à ce sujet, sinon, il vaut mieux que je ne fasse rien paraître !* »

Le lendemain, 22 août, le soir, à 21 heures, le général Durand reçoit un officier supérieur : le commandant Baignol, gendre de Brugère, ancien généralissime de l'armée française, qui lui est envoyé par le général de Castelnau.

— Il me dit à peu près ces paroles : « *Nancy, on s'en f... Il faut, d'abord, sauver l'armée !* »

Je lui répondis à peu près en ces termes : « *Sans doute, il faut sauver l'armée ! Mais, en sauvant Nancy, je sauve l'armée !* »

Supprimez ce passage !

Effrayé de sa propre audace, le général Durand propose :

— Je puis, de cet entretien, faire le récit suivant : « *Un officier supérieur arrive à mon logement, et, sans me dire de quelle autorité il est le porte-parole, il me dit, à peu près, ceci : Nancy, on s'en f... Il faut d'abord sauver l'armée !* » dépassant, à n'en pas douter, sous l'influence de l'émotion, la pensée de celui qui l'avait envoyé



*près de moi et qui était celle-ci : ne pas sacrifier, l'armée, coûte que coûte, à la défense de Nancy. »*

Cette démarche du commandant Baignol complétait, d'ailleurs, un ordre que, la veille, le général de Castelnau avait donné directement au général Durand : « Le général de Castelnau me met au courant de la situation. Il n'entre pas dans ses vues de défendre la forêt de Haye. Puis il ajoute : « Je n'ai pas le temps d'aller à Nancy voir le préfet, M. Mirman. Voyez-le de ma part et rassurez-le sur la sécurité de Nancy qui, pour le moment, n'est pas compromise. »

— Je me rends immédiatement à la Préfecture — écrit le général Durand. Je m'acquitte auprès de M. Mirman de la mission que m'a confiée le général de Castelnau et je lui dis :

— Combien de temps vous faut-il pour préparer votre départ?

— Une heure!

Il me demande alors de l'aider à ramener le calme et la confiance dans la population qui est prise d'une véritable panique. Il ajoute : « Si vous adressiez une proclamation aux habitants ? » — « Une proclamation ? C'est peut-être exagéré ! Mais, en ma qualité de commandant d'armes de Nancy, je leur adresserai quelques mots. »

Aussitôt rentré à mon G.Q.G., je rédigeai cet appel :

« Habitants de Nancy!... Commandant des troupes opérant dans la région de votre ville, je fais appel à votre bonne volonté, à votre calme, à votre patriotisme. Ne prêtez pas l'oreille aux bruits alarmistes qui circulent. Mes troupes et moi sommes là ! Comptez sur nous ! »

Or, ce récit de l'entrevue du général Durand et de M. Mirman, le ministère de la Guerre en exige la suppression.

Pourquoi ? — demande le général Durand. Cet

entretien a été provoqué par la mission que m'avait donnée le général de Castelnau. J'avais écrit le 21 août l'ordre de préparer la retraite de mes troupes au-delà de Toul : je suis envoyé par le général de Castelnau à M. Mirman. A la demande de M. Mirman, je fais un court appel à la population. Est-ce cet appel qu'on me reproche ? Et si on me le reproche, *est-ce parce qu'il a dérangé tout le plan de l'Etat-Major ?*

Le général Durand confie à ses fils un document qu'il leur « laisse en héritage » : une lettre de M. Mirman qui déclare : « J'espère bien qu'un jour cette page sera écrite et que les Lorrains sauront avec précision la part prépondérante que vous avez prise dans la défense de Nancy. Ces événements, les Français doivent aussi, dans tout le pays, les connaître. » M. Mirman remet aux fils du général Durand les notes qu'il a écrites au soir du 22 août sur son carnet :

« Samedi 22 août 1914. 6 heures 1/2 : Coucherai-je ce soir à Nancy ou à Toul ? Serai-je fusillé ?

« 11 heures 1/2 : Un capitaine de l'état-major du général de Castelnau vient m'annoncer que le général se retire à Pont-Saint-Vincent. Il ne commente pas.

« 1 heure 1/2 : Que se passe-t-il ? Le personnel des postes vient de partir avec le directeur. Le service télégraphique est interrompu. C'est donc la fin ? Si vite ? J'avise le directeur de la Banque pour mettre les caisses à l'abri. Nous allons préparer nos affaires et attendre. Le général va nous aviser, je pense. Nous attendrons. Et s'il oublie ?

« 7 heures : Coup de théâtre ! Le général Durand me donne des nouvelles rassurantes. Détente... Je me montre en ville. Malgré les renseignements que je leur donne, le maire et l'adjoint : MM. Laurent et Maringer, s'en vont. Comme le



départ des postes avait produit en ville une émotion profonde, je conseille au général Durand d'adresser à la population une courte proclamation. Plus tard, j'ai su que, au G.Q.G., on avait raillé le geste : « Mes troupes et moi, sommes là! » « Un peu là! »... dirent les railleurs embusqués. Critique aisée pour qui travaille loin du canon sans contact immédiat avec les populations! »



Le dimanche 23 août, le général Durand note sur son journal des marches et opérations, cet émouvant entretien avec le général de Castelnau dont on lui demande formellement l'échoppage :

— Le lendemain, dès la première heure, je me rends auprès du général de Castelnau. J'avais appris qu'il venait de connaître la mort de son fils, jeune sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, tué à Morhange. Je le trouve au téléphone en conversation avec le général Dubail. J'admire la netteté et la précision avec lesquelles, sans carte sous les yeux, le général, frappé dans ses plus chères affections, fait entendre ses directives.

Quand il eut fini, je lui témoignai toute la part que je prends à sa douleur. Alors, en pleine effusion et sous l'empire d'une grande émotion, il me dit : « *Nous sommes les sacrifiés! Et, par surcroît, je perds mon fils. C'est trop!* » Il m'expose, ensuite, la situation de son armée.

« Je ne sais pas encore si je pourrai me maintenir sur la Meurthe ou sur la Mortagne, ou si je ne serai pas obligé de me replier sur la Moselle pour couvrir la trouée de Charmes. En tout cas — ajoute-t-il en me serrant les mains — ne lâchez pas pied, sinon, mon armée est perdue! »

Non moins ému que lui, je lui réponds : « Nous tiendrons! »

Devant le veto du ministère de la Guerre, le général Durand, avec une haute noblesse de caractère, déclare : « De mon entretien avec le général de Castelnau, je suis prêt à supprimer cette phrase : « *Nous sommes les sacrifiés!* » mais le reste du récit, je ne puis. Il fait autant d'honneur au général de Castelnau qu'à moi-même. Il confirme le rôle qui m'a été donné et qui, jusqu'à la fin, a guidé ma conduite et soutenu mes efforts! »

Revenant à son Quartier Général, le général Durand eut une surprise. Il apprend que le Quartier Général du général de Castelnau est parti après avoir brûlé les archives, les cartes, y compris celles, à grande échelle, des environs de Nancy, qui se trouvaient dans les chambres des officiers!

« Cet autidafé a fâcheusement impressionné mes officiers, et, plus encore, les hommes de troupe de mon Quartier Général. Je ne peux pas supprimer ce passage. Je ne peux pas nier la véracité des faits qui caractérisent un état d'âme regrettable. Je n'en parlerais pas si ce récit ne devait pas servir à mettre en garde, pour l'avenir, contre tout ce qui peut atteindre le moral de l'armée!

« Pendant que j'étais au Quartier Général du 20<sup>e</sup> corps — continue le général Durand — le général de Castelnau était venu au mien, à la caserne Blandan. En mon absence, il donna à mon chef d'état-major ses directives pour l'attaque à exécuter le lendemain, l'ordre d'attaque de la 2<sup>e</sup> armée que je regrette de ne pas avoir, mais qui doit se trouver dans les archives, et se terminant par ces mots : « *On compte sur le général Durand* ».

*On compte ? Je me demande qui était cet on ?*

Pourquoi cet appel à ma personnalité ? Enigme que je n'ai pas encore éclaircie. En tout cas, à mon avis, cet appel n'était pas à sa place dans un ordre d'opérations. Il révèle la gravité de la situation et la confiance qu'on met en moi. *Je ne puis le supprimer.* »

★★

A la date du 29 août, le général Durand note : « Je reçois de la 2<sup>e</sup> armée l'ordre n° 52 qui se termine ainsi : « *Rechercher moins à obtenir un succès qu'à éviter un échec.* »

On reste confondu, commente le général devant la lecture d'une pareille phrase qui ne peut que paralyser les efforts — *Je suis prêt, pourtant, à supprimer ce souvenir, bien qu'il soit caractéristique de certains esprits prêts à se glorifier d'un succès si un subordonné réussit, ou à rejeter sur lui les conséquences s'il a échoué.*

Et nous voici au 3 septembre, jour tragique.

« Dans la matinée, mon chef d'état-major m'apporte de la 2<sup>e</sup> Armée l'ordre verbal de préparer et de signer, d'avance, l'ordre de retraite sur la rive gauche de la Meurthe. Je m'étonne qu'un ordre de cette importance ne me soit pas donné par écrit. Et je dis à mon chef d'état-major : « De quoi s'agit-il ? Combattra-t-on ? Si on combat, je ne puis établir, d'avance, des ordres de retraite. Si on ne combat pas, s'il n'y a pas d'ordre écrit donné, ce n'est plus la guerre : c'est un Kriegspiel. Préparez ce Kriegspiel, colonel ! Mais, quant à signer cet ordre de retraite, jamais ! J'aurai toujours le temps de le signer quand il me sera donné ! »

Comme on lui demande de supprimer ce passage compromettant, le général Durand proteste : « *Non, je ne puis supprimer ce récit, ou alors,*

*autant ne rien dire. Je dis la vérité, et c'est tout ! »*

Voici un dernier fait qui entraîna la disgrâce du général Durand et qu'on demande à ses fils, encore aujourd'hui, de dissimuler.

Il se place le 12 septembre. La situation est rétablie. La bataille de Nancy est gagnée. L'ennemi est en retraite.

« A 13 heures 30, la 2<sup>e</sup> Armée me prescrit, par téléphone, de faire suivre, *énergiquement* l'ennemi. Sur ma demande, on me confirme le mot « *énergiquement* ». Alors, je donne l'ordre à mes trois divisions de pousser en avant des détachements mixtes de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie allégée. Mais, au moment où cet ordre était lancé, le général de Castelnau me fit connaître, par le général Campagnon, que son intention avait été dépassée, qu'il ne s'agissait que de faire suivre l'ennemi par des détachements très légers pour conserver le contact.

Alors, je modifie — mais avec quel regret! — mes ordres précédemment donnés! »

Comment? Voilà qu'on lui reproche, maintenant, d'avoir poursuivi *trop énergiquement* l'ennemi en retraite? Et qu'on exige de lui qu'il cache avoir reçu cet ordre *énergique* du général de Castelnau?

« Je ne puis! J'ai été, moi-même, sur le versant de Surneville. Une sentinelle m'a tiré un coup de fusil. Quelle fuite désordonnée des Allemands sur la Seille! *De là mes regrets de n'avoir pas pu poursuivre énergiquement l'ennemi!* Quel butin nous aurions ramassé! »

Et voilà pourquoi, dix jours après, le général Durand recevait la visite, vers sept heures et demie du soir, d'un officier d'état-major qui, de la part de Joffre, lui envoyait cette lettre :

« Il résulte des rapports qui m'ont été fournis par le général de Castelnau et le général Dubail.

que la tâche incombant aux troupes que vous commandez depuis le début de la campagne vous a *imposé des fatigues extraordinaires* à la suite desquelles vous n'avez pas toujours montré dans votre commandement toute la *pondération* nécessaire. Il me paraît utile que vous preniez du repos pendant quelque temps! »



## LA VERITE SUR L'AFFAIRE DREYFUS

Au début de la guerre, vers le mois d'octobre 1914, nous reçûmes, à la Censure, un coup de téléphone mystérieux :

— Allo!? Le Bureau de la Presse? Ici, le rédacteur en chef de... Est-ce que nous pouvons parler de l'affaire Dreyfus?

— Non, monsieur, impossible! Nous avons, là-dessus, une consigne formelle. Le lieutenant-colonel Dreyfus a prié le Gouvernement de laisser ignorer son engagement volontaire dans l'armée française.

— Il ne s'agit pas du colonel Dreyfus, mais de M. Louis Louis-Dreyfus, le gros importateur de blé. Vous savez mieux que moi qu'il y a une affaire Dreyfus! Ravitaillement de l'Allemagne... et même pis!

Et notre interlocuteur essayait de nous tirer des renseignements complémentaires. Mais nous n'étions pas chargés d'informer les journaux.

— Impossible! Nous avons, également, reçu les instructions les plus précises : il ne faut pas parler de cette affaire-là!

\*\*

Cette anecdote rétrospective, je l'ai racontée l'autre jour à M. Louis Louis-Dreyfus, aujourd'hui député des Alpes-Maritimes et directeur de *l'Intransigeant*.

— Savez-vous, monsieur le Député, quel était ce journal curieux? *L'Intransigeant!*

— Quelle rencontre! — s'écria M. Louis Louis-Dreyfus qui, un instant — ce n'est pas son habitude — demeura rêveur.

Puis :

— Cette affaire est toujours demeurée ignorée du grand public. Seuls, quelques initiés, et encore! C'est votre faute! — me lança en riant M. Dreyfus, — à vous et à votre censure! Vous l'avez bien étouffée, et vous me l'avez cachée à moi-même, car la consigne de silence qu'imposait le Gouvernement aux journaux, c'était, très certainement, afin que je n'en sois pas averti. Je n'ai jamais rien su de précis. Je sentis autour de moi naître une atmosphère de suspicion dont je ne démêlais pas les causes. Placé en sursis d'appel, je fus versé subitement dans un corps de troupe : le 11<sup>e</sup> territorial. Le général Galliéni plaïda ma cause auprès de Millerand, ministre de la Guerre.

— Louis Louis-Dreyfus? Mais il est déserteur! — lui déclara-t-il brutalement.

— Déserteur? Erreur, monsieur le Ministre. Tenez, voici le rapport que je reçois du général Brugère...

« Millerand m'avait confondu avec un autre Dreyfus qui, près de Vintimille, avait, pour quarante-huit heures, franchi la frontière. Oui, un autre Dreyfus! Dans toute cette affaire, ce nom, avec tous les complexes qu'il évoque, me fit, au milieu de l'espionnite qui régnait partout, un tort



considérable. Et ma religion! Et aussi ma fortune! Je ne peux pas m'expliquer autrement l'acharnement dont on fit preuve contre moi. Ah! — conclut M. Louis Louis-Dreyfus — ce serait, pour un historien de la guerre, une belle analyse à tenter, un beau procès à faire : celui de la Censure télégraphique et de l'extraordinaire arbitraire qu'elle manifesta à l'égard de certaines maisons comme la mienne, comme les *Tréfileries du Havre*. Ce serait une bonne leçon pour la guerre future, car cela recommencera! »

### L'APPRENTI PLOMBIER

Le commandant Ladoux, qui fut, du 1<sup>er</sup> août 1914 au 1<sup>er</sup> octobre 1917, chef des services d'espionnage et de contre-espionnage, me raconta, quelque temps avant sa mort, comment il avait été chargé par Messimy, dès le 1<sup>er</sup> août 1914, des fonctions d'apprenti plombier.

— Quand, dans une maison, le gaz se met à fuir, que faites-vous? Immédiatement, vous courez au compteur! C'est ce que nous fîmes au moment de la déclaration de guerre contre les infiltrations et les fuites de l'espionnage ennemi. Nous n'avions pas de compteur, et il fallut, d'urgence, boucher les fissures!

La plus importante était celle qui débitait, nuit et jour, sur les « Baudots » et les « Hughes », 100.000 télégrammes quotidiens! Au Central Télégraphique, nous installâmes quelques fonctionnaires de la Sûreté générale et des ministères intéressés, dans le vrombissement perpétuel des machines. Et là, riches seulement de notre bonne volonté, nous nous mîmes à capter, de notre mieux, les correspondances coupables! On ferait un livre entier avec nos premières bévues, je l'avoue! A nos yeux, les textes les plus simples

prenaient les aspects les plus étranges. Mais, pour être juste, il faut vous reporter à l'époque, juger avec l'état d'esprit de 1914!

— Oh! oui, certes, mon commandant! Je me rappelle, tenez. Voici une de vos consignes : « Arrêter comme suspects les nouvelles provenant de l'Agence Reuter et de l'Agence Stefani! »

Le commandant Ladoux se mit à rire :

— Voilà où nous en étions! Même les nouvelles provenant des agences officielles! Mais vous pensez bien que je n'avais pas pris cela sous mon bonnet : c'était un ordre d'en haut! Je n'avais pas inventé, non plus, cette circulaire interministérielle secrète qui formait la base de nos prospections télégraphiques et qui nous imposait l'obligation de retenir, non seulement les télégrammes commerciaux, mais même les télégrammes dits S.S.S. échangés entre Etats.

— Et l'affaire Louis Louis-Dreyfus?

Le commandant Ladoux fit un geste évasif et regarda avec circonspection autour de lui. Cette conversation — la dernière que j'eus avec le brave commandant! — avait lieu, en effet, à Cannes où il s'était retiré et dont M. Louis Louis-Dreyfus est aujourd'hui le représentant à la Chambre.

— Tannery vous renseignerait peut-être.

#### UNE DÉCLARATION DE M. TANNERY

Je demandai audience à M. Tannery. Fils du grand mathématicien, aujourd'hui directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations, M. Tannery — « un hardi compagnon, l'homme de Millerand » écrit le commandant Ladoux dans « *Les Chasseurs d'espions* » — fut chargé de l'organisation de la guerre économique. C'est lui plus que le commandant Ladoux qui eut la res-

ponsabilité du contrôle des télégrammes commerciaux.

Et voici ce que m'a écrit M. Tannery :

« Si, à un moment donné, certains télégrammes de la Maison Louis Louis-Dreyfus ou qui lui étaient destinés ont pu provoquer des soupçons, il n'est rien resté de ces soupçons dans l'esprit de quiconque, à la suite d'une enquête dirigée par un contrôleur général de l'armée et dont les résultats ont été ratifiés par le ministre de la Guerre. En conséquence, la personnalité de M. Louis Louis-Dreyfus a été complètement mise hors de cause. »

Je tiens, au début de cette étude, à mettre en pleine lumière, cette consécration officielle et publique — un peu tardive! — qui doit mettre fin aux insinuations persistantes de ceux qui, encore aujourd'hui, pour faire figure de gens bien renseignés, murmurent qu'« il n'y a pas de feu sans fumée » et que, si M. Louis Louis-Dreyfus n'avait pas été aussi puissant, il aurait pu, comme... »

★★

Il est évident, que si l'affaire Louis Louis-Dreyfus avait éclaté, non pas au début de 1915, mais au milieu de 1917, en pleine crise d'espionnomanie, nul ne sait ce qu'il en serait advenu!

« ELYSÉE POUR MOI »

Donc, nous voici au Central télégraphique.  
10 Septembre 1914, en pleine bataille de la Marne. Sur la table des censeurs, s'abat un flot de télégrammes commerciaux.

De Bordeaux, où il a suivi le Gouvernement, M. Louis Louis-Dreyfus télégraphie à sa maison de Paris :

« *Prière expédier Préfecture batterie cuisine* »  
Louis.

*Batterie de cuisine?* A qui fera-t-on croire — se disent les censeurs — que cette expression doit être prise au pied de la lettre? Très certainement, elle fait partie d'un code secret et confidentiel! C'est d'une autre batterie qu'il s'agit! D'une batterie d'artillerie!

Je vous jure que je n'exagère pas! Cette interprétation figure dans le rapport officiel de M. Tannery.

Trois jours après, M. Louis Louis-Dreyfus télégraphie de Bordeaux à son frère à Paris :

« *Avoinas, blés, fléchissent momentanément — remercie expédition objets bureau — envoyez dactylographe possiblement Ménard — avec paquet trois paires draps, peignoirs, serviettes toilette — Elysée pour moi* » Louis.

*Elysée pour moi!* Pas de doute! C'est un complot! Et savamment dissimulé sous un langage courant : draps, peignoirs, serviettes, dactylographe, tout cela a un sens confidentiel et combiné d'avance!

Nous sommes au 13 septembre 1914. La situation militaire et politique est particulièrement troublée. L'absence de convocation du Parlement donne naissance à des interprétations diverses.

Et, ici, je cite le rapport officiel :

« *M. Louis Dreyfus fut soupçonné par la Censure de prendre part à cette émotion politique, dirigée dans un certain sens et qui avait donné lieu, chez certains journaux, à une vive campagne. Le sens attribué à cette dépêche n'était nullement de demander l'envoi d'une dactylographe, ou de draps, peignoirs, ou des serviettes, mais de faire comprendre à ses correspondants à Paris — peut-être à ses complices — qu'il y avait lieu de lui envoyer des renseignements, des documents constituant des armes politiques, et*



lorsque M. Louis Dreyfus ajoutait ces mots « Elysée pour moi » c'était pour tromper la surveillance du contrôle télégraphique et lui faire croire qu'il était un citoyen loyaliste et qu'il agissait avec l'accord des plus hautes personnalités.

« Elysée pour moi » c'était pour faire croire aux fonctionnaires chargés de censurer les télégrammes qu'il agissait avec la sympathie d'un haut pouvoir de l'Etat.

Circonstance aggravante : après avoir essayé de tromper le contrôle télégraphique sur ses intentions factieuses, M. Louis Dreyfus s'était ravisé, avait biffé, mais sans les faire disparaître, les trois mots « Elysée pour moi » sur la minute même du télégramme, mais la gravité de ces trois mots révélateurs, quoique raturés, n'avait pas échappé à la vigilance du service. »

#### DUSSELDORF... BAROMÈTRE... VAMPIRISME...

Et alors, on fit une enquête rétrospective. On remonta en arrière, fouillant dans les télégrammes expédiés, aussitôt avant la guerre, par M. Louis Dreyfus ou reçus par lui. C'est dans cette série que figurent les télégrammes dits « Voyage en Hollande », la « dépêche Dusseldorf » et la dépêche « Baromètre baisse ».

« Voyage en Hollande » est du 11 juillet 1914. Il en résulte que M. Louis Louis-Dreyfus s'était, à ce moment-là, rendu en Hollande avec un certain Alfred Lang Wilar. Voyage habile ! Dans un pays neutre rempli d'espions, et où M. Louis Louis-Dreyfus, prévoyant la guerre, se rencontrait avec ses agents et complices.

La dépêche « Baromètre baisse », du 5 juillet, était adressée par M. Louis Louis-Dreyfus, de Paris, à M. Milner à Saint-Sébastien :

« Buenos tisserand — Couvert — Baromètre

*baisse — Prévoyons combinaison échouera si ordonnez pas immédiatement comme télégraphié hier. »*

Télégramme éminemment suspect! Destinataire en Espagne!... Mots incompréhensibles comme Buenos, tisserand! combinaison qui échouera! Et enfin... « baromètre baisse » cela ne veut rien dire, sinon dans un langage confidentiel! Pas de doute : M. Louis Dreyfus a, en Espagne, des complices comme en Hollande!

Quant à la dépêche « Dusseldorf », la voici dans toute son horreur :

« *Cabaner Dusseldorf vampirisme Barcelone.* » Elle était de M. Dreyfus de Paris à M. Dreyfus, de Londres.

Aucune hésitation : MM. Dreyfus et Cie entretenaient des relations avec l'Allemagne puisque Dusseldorf est en Allemagne!

### L'IMPORTATION DES ÉCUREUILS

Forts de ces présomptions, les censeurs se mirent à guetter, avec une passion accrue, les télégrammes de M. Louis.

Le 5 septembre, ils tombent de nouveau en arrêt sur la dépêche « *Ecureuil* ».

De Bordeaux, M. Louis Louis-Dreyfus télégraphie à M. Corinaldi à Turin :

« *Importation écureuil interdite* » Louis.

« *Ecureuil* » est certainement un mot de code! Imaginer que M. Louis Louis-Dreyfus éprouve le besoin de gaspiller son argent pour informer M. Corinaldi que les écureuils ne peuvent pas être importés en Italie serait fou! Il est manifeste que ce mot « *écureuil* » désigne un objet ou une denrée suspecte. Hypothèse d'autant plus plausible qu'à ce moment, l'Italie est encore neutre.

## LES DÉPÊCHES CHEVAUX

Et, dans tout le courant du mois de septembre, sont échangés, entre M. Louis Louis-Dreyfus et son agent de Copenhague, M. Kliatschko, la série de télégrammes dits « *dépêches chevaux* » qui, aux yeux des censeurs, constituèrent des documents-massue.

Le 18 septembre, M. Louis télégraphie de Bordeaux à Copenhague :

*« Suis informé ici vos ventes Scandinavie pourraient ravitailler indirectement Allemagne. Vous interdis absolument opérations quelconques susceptibles approvisionner nos ennemis. Etes Russe, sommes Français. Abstenez complètement si avez pas certitude absolue indiscutable, écrite que marchandises vendues destinées uniquement consommateurs scandinaves. »*

Eh bien! — direz-vous. Voilà, au contraire, la preuve de l'innocence de M. Dreyfus! Il a eu peur que sa filiale danoise ravitaile indirectement l'Allemagne, et il prévient son agent?

Les censeurs raisonnèrent d'une manière exactement inverse.

« M. Louis Louis-Dreyfus se dirent-ils, joue double jeu. Il sait que ses télégrammes antérieurs ont attiré l'attention du Service du Contrôle et c'est pour le rassurer qu'il lance, en clair et sans langage conventionnel, cette fois, en style direct, une dépêche où il étale son patriotisme économique.

La preuve? C'est la réponse reçue le lendemain de Copenhague :

*« Serais infiniment désolé, désespéré, si vos craintes devaient être fondées. Urgencez tous détails pouvant me donner édification nécessaire et précisez autant que possible la base de vos préoccupations. »*



*cupations. Me généraliserai pas pour prendre mesures les plus rigoureuses comme l'avais fait pour cas du vapeur Helen. »*

Et le lendemain, 20 septembre, le même correspondant danois adressait à M. Louis Louis-Dreyfus le télégramme qui est considéré comme le plus suspect :

« *Comme particulièrement suspect* » note le rapport rédigé et signé par M. Tannery lui-même.

M. Kliatschko, directeur de l'agence de Copenhague, considérant que l'activité de la filiale danoise, limitée, pendant les mois d'août et de septembre, aux céréales, pouvait être étendue, propose à M. Dreyfus d'autres opérations fructueuses relatives, notamment, à des ventes de bétail et de chevaux en Allemagne.

« *Pensez-vous peut-être à l'exportation de produits animaux sur Angleterre et bœufs, chevaux inférieurs sur Allemagne? — alors, observez Angleterre reçoit du Danemark et partiellement de Suède au moins dix fois autant que l'Allemagne — ensuite semble exister entente tacite entre Angleterre et Allemagne ne pas déranger ce trafic, car dernière vapeur danois Facaria portant produits animaux pour Angleterre saisi par Allemands amené Hambourg a été libéré et continua son voyage pour Angleterre. »*

Dépêche très grave! Dont la gravité n'échappa même pas au postier danois qui le reçut des mains de M. Kliatschko puisque lui-même, il ajouta au texte de la dépêche ces mots en danois : « *Keep den lidt censor skal se den* » qui arrivèrent accolés à la dépêche française et que le service de M. Tannery traduisit : « *Raccourcissez un peu : le censeur verra.* »

Qu'est-ce que cela veut dire? M. Tannery interpréta ainsi ce conseil mystérieux : le commis danois des postes était, certainement, aux gages de M. Kliatschko. Et il lui donnait le conseil d'abréc-

ger sa dépêche afin qu'elle n'attirât pas l'attention de la Censure !

A cette proposition, que répondit M. Louis Louis-Dreyfus ?

« Prenons acte vos assurances formelles — prenez mesures rigoureuses par clauses écrites pour empêcher ravitaillement indirect Allemagne consultant M. Bapst. »

Consultant M. Bapst ? M. Bapst était, alors, ministre de France à Copenhague.

« M. Louis Louis-Dreyfus — écrit M. Tannery dans son rapport — continue son double jeu. Pour se mettre en règle vis-à-vis du Gouvernement français, il demande à son agent de prendre conseil du représentant de la France à Copenhague. Effectivement cette démarche singulière a eu lieu. Le Quai d'Orsay reçoit de M. Bapst avis qu'un représentant de la maison Louis Louis-Dreyfus est venu lui demander quelles précautions il fallait prendre. »

Pendant ce temps, M. Louis Louis-Dreyfus multiplie, de son côté, les démarches aux Affaires étrangères pour convaincre le Gouvernement de la correction de ses procédés.

— Mais — écrit M. Jean Tannery — les opérations de la maison Dreyfus avec les pays, qui constituent les centres d'approvisionnement de l'Allemagne, n'ont pas cessé depuis le début d'octobre. Et, au milieu d'octobre, sous prétexte que ses télégrammes sont retardés à Paris, la maison Dreyfus a transporté le centre de ses opérations à Londres. Ainsi, la plupart des affaires scandinaves échappent aux investigations. »

#### LES TÉLÉGRAMMES SAISIS

Ce qui entraîna les mesures les plus rigoureuses, c'est la fin de la dépêche « Chevaux » où

l'agent danois, après avoir proposé l'exportation sur l'Allemagne, ajoutait :

« *Du reste, sommes pas seuls vendre mais Danemark, Suède, Bunge Muller vendirent aussi mais naturellement quatrième partie de notre quantité.* »

Cette dépêche fut portée au ministre de la Guerre lui-même, M. Millerand, comme étant une pièce capitale constituant une sorte d'aveu désinvolte. *Nous ne sommes pas seuls!... La Suède et le Danemark aussi!... etc...*

C'est à ce moment-là que le sursis accordé à M. Louis Louis-Dreyfus fut annulé et que ses télégrammes furent saisis d'office par la Censure et non transmis à l'intéressé. Dans cette série figure la dépêche « *Lires pour Trésor français* ».

« *Pouvons mettre disposition Trésor français million lires si besoin s'exprime immédiatement. Calculons rentrée jusque fin octobre succursale Gênes environ deux millions lires.* »

Ce télégramme, considéré comme suspect, ne fut jamais remis à la maison Dreyfus. Et c'est plus tard que M. Louis Louis-Dreyfus en put donner l'explication.

Le ministre des Finances avait besoin de lires italiennes. Il le fit connaître à M. Dreyfus qui câbla, à ce sujet, à un de ses directeurs, M. Rappaport, qui se trouvait en Italie.

M. Dreyfus se déclarait en mesure de mettre, immédiatement, à la disposition du Trésor français, d'abord un million de lires, et, ensuite, deux millions. La suspension de ce télégramme empêcha l'opération demandée par le Mouvement général des fonds.

ACCUSÉ SANS LE SAVOIR

Or, le réquisitoire que vous venez de lire et dont, jour par jour, était saisi M. Millerand, fut *entièrement ignoré de M. Dreyfus*.

« Qu'on agisse ainsi à l'égard d'un interdit de séjour, d'un condamné de droit commun — me déclare M. Louis Louis-Dreyfus, je le comprends. On le surveille. On lui tend une souricière. C'est justice! Mais, même en temps de guerre, il me semble inadmissible de procéder de la sorte à l'égard d'une maison française dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon. En Angleterre, il n'en était pas de même. Lorsque le contrôle télégraphique avait un doute, on faisait immédiatement venir le suspecté. On lui remettait les textes incriminés et on lui demandait : « Expliquez franchement ce que cela veut dire. »

Pour en arriver là, il fallut des mois et des mois. Et même des années! Le contrôleur général de l'armée Audibert fit, également, son enquête. Et M. Raynaud, député, ancien ministre, fut chargé, en 1919, d'étudier rétrospectivement le fonctionnement du contrôle télégraphique.

C'est ainsi que, peu à peu, j'ai été amené, en même temps que mes collaborateurs, à expliquer les mystérieux télégrammes.

M. LOUIS DREYFUS EXPLIQUE L'ÉNIGME

« *Batterie de cuisine ?* » Eh bien! oui, il s'agissait d'une batterie de cuisine et non pas d'une batterie d'artillerie! Elle me fut envoyée de Paris à Bordeaux le 10 septembre 1914.

*Envoyer dactylographe avec draps, peignoirs, serviettes toilette?* Eh bien! oui, il s'agissait d'une

dactylographe et d'un paquet renfermant des draps, des peignoirs et des serviettes de toilette qui, effectivement, arrivèrent à Bordeaux.

— Et les mots « *Elysée pour moi* » ? Monsieur le Député ? Faut-il croire que le Président de la République avait pris votre défense ? M. Poincaré n'écrit-il pas, dans ses *Mémoires*, qu'il a reçu votre visite un jour que vous êtes venu proposer au Gouvernement d'utiliser les « services intéressés » pour obtenir de l'Angleterre une plus grande latitude de frêt et régler les questions des banques italiennes ?

— Ma visite à M. Poincaré est de beaucoup postérieure. Elle date de 1916. Non : *Elysée pour moi* a une explication beaucoup plus prosaïque ! Mes bureaux étaient et sont encore rue de la Banque. Je voulais éviter une confusion, c'est-à-dire empêcher qu'on m'envoyât du linge de bureau, mais bien du linge personnel de mon domicile privé, *rue de l'Elysée !*

— Mais alors, pourquoi avez-vous rayé, finalement, les trois mots « *Elysée pour moi* » ?

— Parce que je me suis ravisé ! Je me suis dit que mes employés ne commettraient pas la confusion que je redoutais et ne remettraient pas à la dactylographe du linge de bureau au lieu de linge personnel.

— Et « *Baromètre baisse* » ?

— Cela voulait dire que le baromètre baissait ! Nous faisons, mon frère et moi, connaître à notre agent qu'en République Argentine, le temps était couvert et que le baromètre menaçait de baisser. Il est de notoriété publique que les pluies détériorent le maïs. Or, le maïs que nous offrons à nos clients comportait une plus-value puisque la pluie ne pouvait pas les atteindre.

-- Et l'*écureuil* ?

— Ah ! l'*écureuil*. J'avoue que c'était un mot de passe. L'*écureuil* signifie, dans notre langage



confidentiel le journal *Stampa*. J'informais mon agent à Turin que ce journal, qui n'avait pas une attitude favorable à notre pays, venait d'être interdit en France. On m'a reproché d'avoir usé après la déclaration de la guerre d'un code secret. Mais j'avais remis, préalablement, à plusieurs ministères et à la Sûreté générale des exemplaires de ce code avec leur clef.

— Comment avez-vous expliqué la fameuse dépêche « *Chevaux* » ?

— Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, M. Gout, m'avait avisé qu'il s'opérait, de Scandinavie, des expéditions suspectes vers l'Allemagne. J'en prévins mon agent danois. Celui-ci avait, déjà, avec une rare perspicacité, empêché le navire allemand *Helen* d'atteindre son port allemand avec sa cargaison et l'avait dérouté vers un port norvégien.

Lorsqu'on me mit sous les yeux la dépêche « *Chevaux* » j'en fis, immédiatement, traduire, par un traducteur juré de la Légation du Danemark, la fameuse mention de l'employé de Copenhague, et, au lieu de la fausse traduction du contrôle télégraphique : « *Raccourcissez un peu : le censeur verra* », il traduisit : « *Retenez-la un peu : le censeur doit la voir.* » Il s'agissait du censeur danois, au départ !

#### GALLIENI SAUVE DREYFUS

Mais il y a mieux ! C'est pour un tréma que je faillis être inculpé ! Vous savez qu'on nous reprochait — et c'est là-dessus que M. Millerand prit ses mesures — la dépêche « *Sommes pas seuls à vendre, mais Danemark, Suède aussi.* »

Ce n'est pas « *mais* » que nous avons écrit, mais *mais* ! Faute d'un point supplémentaire sur le i, le sens de la dépêche était complètement

détourné! Tout cela apparut lumineusement à l'enquête. Je suis heureux d'apprendre par vous que M. Tannery veut bien me décerner, aujourd'hui, un brevet d'acquiescement! Le général Gallieni n'avait pas attendu si longtemps. Dès le 5 décembre 1915, il écrivait au Président de la Commission du Budget :

*« Il faut qu'après cette enquête, la situation soit nette; la suspicion qui, depuis de longs mois, pèse sur la maison Louis Dreyfus, paralyse ses affaires et lui porte un préjudice moral et matériel énorme. Les conséquences de cette suspicion nuisent au renom de la nation dans plusieurs pays neutres qui considéreraient cette maison comme un pourvoyeur indispensable en temps normal, et à plus forte raison dans les temps présents, et qui, ne connaissant pas les motifs du brusque arrêt de ses affaires, accusent la France de contribuer sciemment à les priver des denrées les plus nécessaires.*

*Aucune des nombreuses opérations dont on a fait, avec une entière bonne foi, mais avec moins de perspicacité, grief à la maison Louis Dreyfus, et qui ont laissé planer sur elle le soupçon de favoriser le ravitaillement de l'Allemagne, ne peut être retenue. Dans le commerce international, il se présente forcément des difficultés de tout ordre au moment des hostilités; mais les divers télégrammes saisis ou retardés ont, tous, été expliqués sans qu'il reste place à l'ambiguïté ou au doute. Les actes et les écrits des chefs de la maison Louis Dreyfus, avant et depuis la mobilisation, sont en opposition avec une suspicion qui n'a que trop duré : aucune des nombreuses opérations que l'on avait cru contraires à leur devoir de citoyen français ne peut justifier cette accusation. »*



\*\*

— N'avez-vous pas eu votre revanche, monsieur le Député? Est-ce que votre adversaire, M. Tannery, n'a pas été, par suite de cette affaire, « limogé », débarqué, expédié comme planton à Oran?

— Je ne sais pas. Je ne m'en préoccupe pas. Je sais seulement que mon ami Clemenceau — l'hostilité de Millerand mon ancien avocat contre moi, est due, en grande partie, à l'amitié qu'avait pour moi l'*Homme enchaîné* — dès qu'il arriva au pouvoir, releva M. Tannery de ses fonctions. J'ajoute ce simple détail : le censeur du Contrôle télégraphique chargé de constituer mon dossier était... Pierre Lenoir... »

## LES SECRETS DU CARNET B.

— D'où vient cette expression : Carnet B? —  
ai-je demandé aux discrets fonctionnaires de la  
Sûreté générale. Pourquoi B?

— Parce que, avant lui, il y avait le Carnet A!

— Merci de cette explication lumineuse! Mais  
encore?

— Le Carnet B. ayant été supprimé, fut mis  
à la page et remplacé par le Carnet B. Le Car-  
net B. n'était, d'ailleurs, pas du tout un carnet :  
c'était un simple répertoire de feuilles volantes  
détachées, sur lesquelles figuraient les noms des  
individus à mettre immédiatement en état d'ar-  
restation préventive comme étant suspects de sa-  
boter la mobilisation.

En regard de leurs noms, figuraient les motifs  
de cette suspicion. Le répertoire B. était jalouse-  
ment conservé dans un coffre-fort du 4<sup>e</sup> Bureau  
de la Sûreté générale. S'il avait fonctionné, les  
télégrammes étaient tout prêts à être expédiés  
aux préfets qui, d'accord avec les généraux com-  
mandants des régions militaires, et la police de  
sûreté, auraient immédiatement arrêté les ins-  
crits au Carnet B. et les auraient mis dans un  
camp de concentration.

\*\*

Le Carnet B. contenait deux grandes divisions. La première contenait les individus suspects d'espionnage, c'est-à-dire ceux que les services de contre-espionnage, civils ou militaires, avaient pu reconnaître comme étant en relations avec les puissances centrales ou autres et qui, à ce titre, devaient être surveillés plus particulièrement. Dans ce cas, les inscriptions étaient faites par les autorités civiles, d'accord avec l'autorité militaire. Cette division comportait elle-même deux sections : d'une part, les Français, et, de l'autre, les étrangers.

La deuxième division comprenait les individus « *dangereux au point de vue social* », les révolutionnaires, les partisans de l'action directe, syndicalistes ou partisans du sabotage, en cas de mobilisation, ou antimilitaristes.

Combien d'individus étaient-ils inscrits au Carnet B ?

On a dit trois mille. Ce chiffre est exagéré. Il y avait dix-sept cent soixante-dix « Français dangereux au point de vue social » et cent quarante-neuf Français suspectés d'être en relations avec des nations étrangères.

Quant au nombre des étrangers, il était illimité.

On sait que, dans une pensée d'union sacrée, M. Malvy n'appliqua pas ces prescriptions. D'une part, il suspendit l'effet normal des « lois laïques ». Par contre-partie, il suspendit, également, les mesures de répression à l'égard des révolutionnaires, des anarchistes et des syndicalistes.

Avant de proposer cette grave mesure au Conseil des Ministres, Malvy alla trouver Clemenceau qui était alors chef du parti radical et lui demanda son avis. Clemenceau le reçut comme

un chien dans un jeu de quilles. Il se mit dans une colère noire :

— Fourrez-moi tout ce monde-là en prison! Vous seriez un criminel de ne pas le faire!

Malvy en fut tout retourné et il en parla à Viviani, président du Conseil, et c'est, en réalité, Viviani qui prit la responsabilité de ne pas appliquer le Carnet B.

Viviani s'en est ainsi expliqué : « Il y avait de tout sur le Carnet B., des espions auxquels, bien entendu, il a été appliqué, mais aussi des ouvriers, des avocats, des députés suspects pour avoir défendu les libertés syndicales. Il y avait des écrivains, comme Almereyda et comme M. Hervé. Que fallait-il faire?

A l'unanimité, il fut décidé qu'il ne serait pas appliqué.

J'ai pensé qu'il n'était pas possible, au moment où la classe ouvrière marchait à la frontière, d'envoyer quelques-uns de ses membres dans des camps de concentration. J'ai pensé qu'il n'était pas possible d'appliquer la loi de 1849. Ai-je eu raison? Mes collègues du Gouvernement eurent-ils raison avec moi d'agir de la sorte? Les faits répondent. Il aurait pu y avoir, parmi ces hommes inscrits au Carnet B. des criminels qui se livrent à des actes de sabotage? Mais la mobilisation, vous le savez, Messieurs, s'est faite dans des conditions admirables. Nous avons, certes, traversé des heures d'inquiétude. Je ne le nie pas. Il aurait pu arriver que, parmi les individus inscrits au Carnet B. quelques criminels s'échappassent pour se livrer contre la mobilisation à quelques attentats. Je l'avais bien prévu. Mais un homme politique n'est pas un magistrat. Il pense. Il choisit ses responsabilités. Oh! je sais qu'on les prend quelquefois facilement en obéissant à la consigne. Mais au-dessus de la consigne, il y a la conscience.

La mobilisation s'est faite admirablement. Tandis que l'état-major avait prévu 13 % de défaillants parmi les hommes appelés sous les drapeaux, la proportion ne fut que de 1 3/4 %. Il faut en rendre hommage à la France entière, à la République une et indivisible, à tous les partis qui, dès le premier jour, ont aperçu que c'était la guerre de l'autocratie contre la liberté. Mais, tout de même, comme s'il s'était produit un événement malheureux, il serait retombé sur ma tête, j'ai peut-être le droit de dire que le Gouvernement dont j'étais le chef n'a rien fait pour décourager les consciences et porter atteinte à la concorde nationale.

On me dit : « Il aurait peut-être fallu faire des démarcations. » Mais le temps et le critérium pour établir des catégories manquaient ! Devais-je arrêter, avec Almereyda, Gustave Hervé et Merle qui faisaient partie de la même catégorie, Merle qui a, depuis, si brillamment accompli son devoir. Et d'autres qui venaient d'être condamnés pour des actes outranciers ? Des écrivains que je pourrais nommer, parce que des indicateurs les ont signalés, en sortant d'une réunion où ils ont entendu un discours il y a dix ans, des indicateurs qui ne signent même pas et ne sont pas capables de se présenter en justice pour appuyer le document sans signature qu'ils ont apporté !

C'est cela que j'aurais appliqué ? Non ! Je ne me défends pas, je revendique toute ma responsabilité. C'est moi qui ai agi. C'est moi qui n'ai pas voulu appliquer le Carnet B.



POURQUOI PIERRE LAVAL ÉTAIT-IL INSCRIT  
AU CARNET B?

Le plus illustre « bénéficiaire » de l'inscription au Carnet B. et de son inexécution fut M. Pierre Laval.

J'ai demandé à M. Pierre Laval pour quelles raisons il avait été inscrit au Carnet B. M. Pierre Laval qui, depuis, a été plusieurs fois ministre et qui, pendant treize mois, a été Président du Conseil, pourrait juger ma question saugrenue.

Pas du tout! Il sourit :

— Vous me rappelez un fait dont le souvenir ne saurait me gêner. Ce n'est pas très incommode quand on ne le sait pas, et même quand on le sait!

— Quand l'avez-vous su?

— Je ne tiens pas une comptabilité exacte de mes souvenirs. Mais ce doit être vers le milieu de 1917.

— Par qui?

— Par Malvy qui, secoué par Léon Daudet qui l'avait accusé de trahison et par Clemenceau qui lança contre lui son interpellation de juillet 1917 : « Vous avez trahi votre charge! Vous avez pactisé avec les syndicats, avec Almereyda! Et vous n'avez pas appliqué le Carnet B! Je vous l'avais cependant bien conseillé, dans les premiers jours de la guerre! »

C'est alors que Malvy eut cette riposte : « Ce Carnet B. si je l'avais appliqué, j'aurais interné dans des camps de concentration qui? Des hommes comme... Gustave Hervé, des militants, des jusqu'aboutistes comme M. Berton (pas André Berthon), Berton, sage ouvrier de Toulon, le député Lauche... et Pierre Laval. »

Malvy était venu me prévenir. Ça ne me gênait

pas. C'était de bonne guerre. Car Malvy croyait ainsi atteindre, par ricochet, Clemenceau. J'étais clémenciste, et je ne m'en cachais pas. On me le reprochait assez! C'était l'homme qu'il fallait à ce moment-là!

Et M. Pierre Laval évoque la période émouvante, angoissée, des mutineries, des grèves inquiétantes dans le personnel des usines travaillant pour la défense nationale, à Billancourt, à Saint-Etienne. Et ce n'est pas sans fierté qu'il explique la cordialité et la confiance des rapports qu'il avait — lui, jeune député socialiste — avec le Tigre, et grâce auxquels il empêcha la répression et sût faire prévaloir la conciliation.

La confiance! La cordialité des rapports entre ces deux hommes : l'Ancien, qui allait prendre le pouvoir, et le jeune qui allait le prendre plus tard! Elle était de notoriété publique, et quand on interroge les parlementaires de cette époque, ils content volontiers des anecdotes à ce sujet : « Comme ce serait beau — disait Clemenceau à Pierre Laval — si nous pouvions finir la guerre ensemble! Si je pouvais la finir avec la collaboration des représentants des milieux ouvriers! »

Vint la chute de Painlevé et le Cabinet Clemenceau. Un accident survenu à Pierre Laval l'empêcha d'assister à la réunion du groupe parlementaire. Et c'est Ernest Laffont qui, dans l'enthousiasme, fait voter un ordre du jour déclarant que le ministère Clemenceau était un défi à la classe ouvrière et un péril pour la défense nationale.

A ce moment-là, ne disait-on pas qu'Albert Thomas rêvait d'avoir le portefeuille des Affaires étrangères (à défaut de la Guerre) et qu'il souhaitait la présidence du Conseil, encouragé qu'il était par ses collègues impatientes et avides du pouvoir?

Nouvelle réunion le lendemain, au 4<sup>e</sup> Bureau

de la Chambre. Pierre Laval est présent. On ne lui fait plus grief d'être clémenciste. On l'écoute avec attention. La veille, le groupe a décidé qu'on ne participerait pas au Gouvernement Clemenceau. Que va dire Pierre Laval? Dira-t-il qu'il est à même d'offrir les portefeuilles des Finances à Albert Thomas, de l'Agriculture à Compère-Morel, du Travail à Groussier, de la Marine à Bouisson? Et que lui-même sera chargé, comme collaborateur du ministre de l'Intérieur, des services de la Police? Non : Laval ne dira pas cela. Il s'inclinera devant la décision de ses collègues et regrettera qu'elle ait été prise.

— Pendant vingt ans au moins — dit-il — vous allez, par cette erreur de tactique, changer l'axe de la direction politique de notre pays. Clemenceau tiendra à finir la guerre et il la gagnera! »

On l'écoute avec scepticisme, et, parce qu'il a dit que, respectueux de la discipline, il ne participerait pas, on ne le contredit pas trop. Mais le sourire de Sembat, les espoirs d'Albert Thomas ne tombent pas devant les démonstrations du jeune député d'Aubervilliers.

C'est le côté politique des rapports entre Pierre Laval et Clemenceau. Voici un autre côté plus passionnant : c'est l'influence que ces rapports eurent sur la *politique sociale*. Clemenceau avait reproché à Malvy, non seulement la non-application du Carnet B. mais ses rapports tendancieux avec les milieux ouvriers, avec Jouhaux et Merheim. La grève de Saint-Etienne dure depuis quelque temps. Les fusils vont partir. Andrieu, militant syndicaliste, pouvait payer chèrement sa foi de militant et les excès auxquels elle l'a entraîné pendant que les ennemis sont sur le territoire. Des incidents se produisent à la Chambre. Ne dit-on pas que Brizon veut revolveriser Clemenceau?

Laval, posté en haut de l'escalier qui, de la Cour d'honneur, aboutit au Salon de la Paix, attend Clemenceau avant l'interpellation. Ils vont ensemble dans le Cabinet des Ministres, et, pendant vingt minutes, le jeune essaie de convaincre l'ancien.

« Vous ne connaissez pas les milieux ouvriers, et si vous — avec votre autorité, votre réputation — laissez tomber de vos lèvres les paroles de pardon, personne ne dirait que c'est de votre part un acte de faiblesse! »

Clemenceau rudoie Laval :

« Des soldats se font tuer : le moins qu'on puisse demander aux ouvriers c'est d'obéir! »

Et Pierre Laval, qui prévoit le drame, se fait encore plus pressant. Clemenceau commence à réfléchir :

« J'enverrai un Préfet intelligent : François (qui était dans le Cher). »

J'avais compris. La colère de Clemenceau était tombée. Et, à la répression, seraient substituées, j'en étais sûr, d'autres mesures moins brutales. Andrieu fut renvoyé pendant quelque temps au Puy, dans son régiment. Et tout rentra dans l'ordre.

— Il faut désormais — dis-je à Clemenceau — que vous ayez des contacts avec les représentants de la C.G.T... Il faut que vous voyiez Jouhaux et Merheim! (Je lui demandais, en somme, de faire ce qu'il avait reproché à Malvy d'avoir fait). Il le faut pour mieux assurer l'ordre à l'intérieur et éviter, à l'avenir, des « accidents » comme ceux qui auraient pu se produire à Saint-Etienne.

Cela n'alla pas tout seul : c'était beaucoup lui demander en une fois. Mais Clemenceau — qui venait de décider la solution pacifique des grèves, ne se contenta pas de cette demi-mesure. Il me

dit : « C'est bien : je les recevrai. Je compte sur vous pour les voir et les informer! »

Je le remerciai et je ne dois pas vous dissimuler que j'étais ému : Clemenceau venait de me payer largement le tribut d'admiration et de confiance que j'avais pour lui.

Négociateur volontaire, il me restait à accomplir l'autre partie de ma mission. Ni Jouhaux — et encore moins Merheim — n'était au courant de la démarche que je venais de faire. Ni l'un ni l'autre ne m'avait chargé de solliciter pour lui une entrevue. Je vis d'abord Jouhaux et le mis au courant. Il me conseilla de voir Merrheim, sans tarder.

C'est ainsi qu'après l'entrevue que j'avais eue avec Clemenceau dans le Cabinet des Ministres, j'en eus une autre dans un bureau de la rue Grange-aux-Belles, avec Merrheim qui était assisté de Loriot et de Doumercq. J'expliquai l'initiative que j'avais prise, et l'urgence de la réponse que je devais à Clemenceau. Ce fut une grosse surprise pour ces militants!

— Il faut que vous sachiez bien — insistai-je — que si j'ai été autorisé par Clemenceau à vous dire qu'il désirait vous voir, il faut que vous sachiez également que ce n'est pas sans hésitation qu'il m'a permis de faire cette démarche!

— Nous prendrons ce soir une décision — me dit Merrheim — à la Commission exécutive.

Le lendemain, une délégation des ouvriers de Montluçon se présentait au Cabinet de M. Clemenceau et Merrheim figurait parmi les délégués.

Depuis, les contacts furent nombreux. Jouhaux et Merrheim eurent, souvent, l'occasion de se rendre à la rue Saint-Dominique... La liaison était solidement établie. Parlant des deux chefs du mouvement syndicaliste ouvrier, Clemen-



ceau — je m'en souviens — me disait : « Ce sont deux garçons intelligents. »

Par la suite, Clemenceau ne me reprocha jamais d'avoir cédé à mes instances.

MILLERAND, BRIAND INSCRITS AU CARNET B.

J'insistai encore auprès de M. Pierre Laval :

— Mais pourquoi avez-vous été inscrit au Carnet B?

— Ah! pourquoi? Je n'en sais exactement rien. Qu'est-ce qui avait attiré l'attention sur moi? J'étais avocat, simple avocat; je n'étais ni maire ni député puisque je n'ai été élu qu'en 1914. Ai-je, dans une réunion publique, prononcé des paroles imprudentes? Ai-je dit, par exemple, comme tout le monde le disait dans notre milieu « Poincaré, c'est la guerre! » C'est bien possible. Cela aurait suffi!

« Mais il y a autre chose : j'étais avocat de la C.G.T. Et toute la C.G.T. — Jouhaux en tête — était sur le Carnet B. On m'aura, en qualité d'avocat, compris dans la tournée. Il suffisait d'être pacifiste. Croyez bien qu'à côté d'Hervé, il y avait Aristide Briand, et qu'à côté de Jouhaux, il y avait... Millerand!

« Tout cela me paraît bien vieux, aujourd'hui!

« Ce qui est le plus important, peut-être, c'est mon rôle inconnu au sein de la Commission de l'Armée. Dans votre livre sur les Comités secrets, vous avez révélé au public que j'ai été le premier à parler des mutineries. Je ne vous le reproche pas, et je n'en rougis pas. Je vous prie seulement de dire que le texte des Comités secrets n'était pas revu par les orateurs et que, de-ci de-là, on est obligé de redresser quelque peu le texte que vous avez publié. C'est moi, donc, qui,

au moment des mutineries, ai obtenu qu'aucune exécution de soldats n'ait lieu sans l'avis du ministre. Un jour, un seul jour, j'ai sauvé neuf têtes. Et, après guerre, en 1920, alors qu'à Romainville, je donnais une conférence publique, j'ai vu un citoyen monter à la tribune et me donner l'accolade : c'était un soldat mutin que j'avais sauvé. »

### L'ANARCHISTE QUI VEUT RESTER EN PRISON...

Il y a un département français où furent exécutées les mesures prescrites par le Carnet B. : c'est le département du Nord.

M. Renaudel, quand il l'apprit, protesta violemment. On fit une enquête qui établit que vingt-six syndicalistes inscrits au Carnet B. avaient été jetés en prison à Lille, puis, lors de l'offensive allemande, transférés à Paris, à la Santé.

Malvy fut prévenu et donna l'ordre de les relâcher. Mais un fait piquant se produisit : les détenus — qui étaient du service armé — ne tenaient pas du tout à sortir de prison et ils exigèrent des ordres écrits. Une dactylographe fit la liste des vingt-six libérés malgré eux.

Comble de malheur ! Sur sa page, elle n'en tapa que vingt-cinq. Et le vingt-sixième resta en prison. Renaudel, de nouveau prévenu, se mit à protester : « Est-ce qu'on se f... de moi ? dit-il : il y en a encore un ! »

On fit une enquête. Le vingt-sixième ne voulait pas s'en aller : c'était l'anarchiste Broutchoux. Il était inscrit au verso de la page qui comprenait la liste de ses vingt-cinq camarades, et la dactylographe n'avait pas pris la peine de retourner la page ! Du fait de cette mesure de faveur, Broutchoux devint suspect à ses amis.

## QUEL FUT LE ROLE DE LA FRANC-MAÇONNERIE PENDANT LA GUERRE ?

### RÉQUISITOIRE

« C'est la franc-maçonnerie qui a voulu la guerre. L'attentat de Sérajevo est un crime maçonnique! »

Précisant cette accusation, l'archevêque de Bordeaux, Monseigneur Andrieux, écrit dans un message : « C'est la franc-maçonnerie qui, d'accord avec l'Allemagne, a déterminé cet épouvantable fléau. C'est elle qui, après avoir tout fait pour nous empêcher de vaincre, a cherché, par les manœuvres les plus perfides, à nous empêcher de recueillir les fruits de la victoire! »

De l'autre côté de la barricade, le général Ludendorff, lui-même, accuse la franc-maçonnerie « d'être la cause exclusive du déchaînement de la guerre. » Un ex-maçon ne lui a-t-il pas avoué qu'il avait assisté, en 1913, à de nombreuses « tenues » où des plans de conflagration universelle furent élaborés? Ce maçon aurait vainement protesté auprès du comte Bohma, Grand Maître de la loge de Prusse. Mais Ludendorff ayant lancé

publiquement cette accusation, fut poursuivi par le comte Bohma et fut condamné par le tribunal civil de Gotha à 500 marks d'amende pour diffamation.

\*\*

« C'est la franc-maçonnerie qui a voulu la guerre mondiale en créant l'Entente cordiale avec l'Angleterre » — déclare, de son côté, M. Max Doumic, frère de l'académicien.

« C'est la franc-maçonnerie qui s'est opposée, pendant de longs mois, au limogeage du frère Joffre... C'est la franc-maçonnerie qui a préparé le bolchevisme. Le fourrier du bolchevisme : Raspoutine, était un franc-maçon à la solde de l'Allemagne! »

« C'est la franc-maçonnerie qui a fait échouer tous les projets de paix séparée. Sous prétexte qu'un descendant des Bourbons : le Prince Sixte, d'accord avec de hauts dignitaires de l'Eglise, a voulu sauver la monarchique Autriche-Hongrie, la franc-maçonnerie française, cédant à la pression de la franc-maçonnerie italienne, imposa son veto au faible Ribot qui, auparavant, avait reçu le signal de détresse du frère Léon Bourgeois. »

Cette accusation a été longuement développée, sous le titre « *Histoire d'une paix maçonnique* » par M. Robert Vallery-Radot qui déclare, en outre, que si la paix de 1919 ne fut pas ce que la France désirait qu'elle fût, la faute en revient à Wilson, docile instrument des Juifs franc-maçons de Wall Street.

UNE MISSION MAÇONNIQUE DE  
CONTRE-ESPIONNAGE

Voilà quelques-uns des crimes dont on accuse couramment la franc-maçonnerie. « puissance ténébreuse », dont les ramifications mondiales sont bien connues et qui, par les rois, les chefs d'Etat, les chefs militaires, tirerait les fils secrets de l'histoire.

Edouard VII n'était-il pas franc-maçon ?

Le roi Georges de Grèce n'a-t-il pas été admis comme franc-maçon par la loge anglaise Wall Vord Lodge ?

A cela, que répondent les franc-maçons ?

Si l'on n'est pas franc-maçon soi-même — et c'est mon cas — il n'est pas très facile de pénétrer dans le secret des dieux. Un hasard providentiel me mit cependant sur la piste. Je rencontrai un franc-maçon bavard (il est de Nice) qui m'introduisit au sein même du Suprême Conseil.

M. Fabiani a fait récemment à la Loge suisse de Paris, réunie en grande tenue, une conférence intitulée : « *Mes services maçonniques de contre-espionnage en Suisse.* » Aucun procès-verbal n'en fut conservé dans les archives. Les auditeurs avaient fait le serment de ne pas répéter ce qu'ils entendraient... Mais M. Fabiani a bien voulu m'en résumer l'essentiel.

— Par mon père, qui était un gros brasseur d'affaires, j'avais, en Suisse, des relations très étendues. D'accord avec le ministère des Affaires étrangères, je décidai de les utiliser, et, pendant la guerre, avec l'appui de M. Beau, ambassadeur de France et de l'attaché militaire Pageot, je fus chargé d'une mission de propagande. Je m'installai avec mes agents au Palace Beauvisage, à Ouchy, et au Savoy.



La maçonnerie qui, par essence, est une force internationale et humanitaire ayant des ramifications dans les deux camps, créa, tout d'abord, en faveur des prisonniers de guerre, une œuvre admirable à la tête de laquelle fut placé M. Quartier la Tente. Partout où il put faire intervenir, soit un Président de loge, soit un franc-maçon notoire, ce bureau international des relations maçonniques bénéficia de concours bienveillants des deux côtés des tranchées, au profit des uns et des autres.

« Mais ma mission, à moi, fut d'un autre ordre. Je m'aperçus que la France faisait une guerre incomplète. Alors qu'il y avait en Suisse 6.710 agents allemands de renseignements, nous, nous n'avions rien ! Notre frontière était ouverte. Notre Deuxième Bureau n'avait rien prévu pour la Suisse. Je signalai cette carence aux Pouvoirs Publics. Le Deuxième Bureau ne me l'a jamais pardonné.

« J'étais très connu en Suisse. Il me suffisait de faire le signe de reconnaissance maçonnique pour mobiliser aussitôt, non seulement les maçons alliés, mais aussi les maçons allemands. C'est ainsi que j'ai pu avoir des renseignements militaires et diplomatiques de la plus haute importance, notamment, en août 1916, sur l'état d'esprit de l'armée allemande. J'ai pu dénoncer également, en me procurant des documents accablants, les agissements de M. Von Papen qui était, à ce moment-là — le fait va vous paraître invraisemblable ! — en France, en plein Paris, à l'Hôtel Scribe.

« Vous comprenez que les Allemands ne me pardonnerent pas une telle action. Ils m'appelaient « l'homme-au-ruban-rouge ». Ils me dénoncèrent aux Suisses et exigèrent mon arrestation.

« Jamais nous n'arrêterons M. Fabiani! » — déclara au ministre d'Allemagne le président du Conseil d'Etat. Et le propriétaire de l'Hôtel Savoy, M. Sumser, fut même contraint de me faire des excuses publiques parce que des Allemands, dans son hôtel, m'avaient manqué de respect.

— Mais ces histoires extraordinaires, pourquoi ne les avez-vous pas racontées?

— Ah! voilà! J'ai commis l'imprudence d'annoncer que j'allais publier mes mémoires. J'avais chez moi, à Nice, 97, quai des Etats-Unis, groupé les 5.000 documents que j'avais conservés et, en plein jour, je fus cambriolé! Tous mes documents ont été enlevés. Les portes de mon appartement avaient été découpées au vilebrequin. Jamais je n'ai pu réussir à découvrir les coupables. Je reste convaincu que la Sûreté générale, d'accord avec la police vaticane, y mit la plus grande mauvaise volonté.

« Parmi les documents volés, il y avait, en effet, un projet de traité secret entre l'Allemagne et le Vatican. L'Allemagne promet, à un certain moment, au Pape, de lui faire accorder le titre de souverain... en même temps qu'une indemnité. Si vous ne me croyez pas, lisez les Mémoires d'Ertzberger! »

#### CE QUE DIT ERTZBERGER

Dans ses mémoires, M. Ertzberger consacre effectivement un long chapitre à l'action souterraine et peu connue de la franc-maçonnerie pendant la guerre.

« Des circonstances favorables — déclare-t-il — me mirent à même d'être exactement renseigné, pendant toute la guerre, sur ce qui se passa dans la maçonnerie internationale. »

J'ai su plus tard, au siège même du Rite écossais, rue de Puteaux, que M. Ertzberger avait, en effet, pu se procurer d'importants rapports secrets émanant de la franc-maçonnerie.

A la vérité, M. Ertzberger ne parle pas du projet de traité secret élaboré entre l'Allemagne et le Vatican, mais il donne les précisions les plus complètes sur le rôle considérable qu'eut la franc-maçonnerie dans l'intervention de l'Italie aux côtés de l'Entente.

« Les relations entre le Grand Orient de Paris et le Grand Orient de Rome ont atteint leur apogée au mois d'août 1914, avec l'appui énergique d'un franc-maçon : l'ambassadeur Barrère. L'action de la maçonnerie italienne avait pris une telle ampleur que le Gouvernement italien fut obligé de demander au Grand Orient de Rome de modérer sa campagne d'excitation contre l'Allemagne et de réduire son système d'espionnage qui inquiétait l'opinion publique italienne. »

Ertzberger affirme, d'autre part, que la franc-maçonnerie italienne, qui fut la cause de la guerre, considérait comme une de ses tâches principales d'empêcher ce qu'elle appelait une « paix prématurée », une « paix allemande ». C'est pourquoi elle lutta contre les efforts pacifiques du Saint-Siège, ardemment soutenue par le Grand Orient de Paris qui, le 16 mai 1916, lui adressa les injonctions les plus formelles, portées à Rome par deux de ses membres, M. Debierre et M. Combes junior.

Enfin, la franc-maçonnerie française aurait, une dernière fois, fait pression sur la franc-maçonnerie italienne au Congrès-organisé à Paris, le 27 janvier 1917, sous la présidence de M. Pichon et où étaient convoqués les délégués communs de tous les pays de l'Entente et où les délégués de la franc-maçonnerie italienne expo-

sèrent la thèse du général Cadorna selon laquelle l'Italie refuserait d'envoyer ses troupes sur d'autres fronts que le sien, avant la conquête de Trieste et du Trentin.

#### AU SEIN DU TEMPLE

Tel est l'essentiel de l'exposé d'Ertzerberger.

Je l'ai mis sous les yeux du représentant le plus qualifié du Rite écossais, M. Albert Lantoin, qui a bien voulu me recevoir au temple de la rue de Puteaux, dans la bibliothèque où sont conservées les archives secrètes de la franc-maçonnerie, à côté de la salle même où se réunit le Suprême Conseil.

M. Albert Lantoin ne se cache pas d'avoir un long passé de militant maçon. Il est, en outre — et, pour moi, c'est un des plus précieux appuis — l'historien de la franc-maçonnerie.

Dans son œuvre capitale, introuvable dans le commerce : « *Iram couronné d'épines* », M. Albert Lantoin a dit, avec un courage et une indépendance que ne soupçonnent pas les ennemis de la franc-maçonnerie, ce qu'il pensait de son action pendant la guerre.

« La franc-maçonnerie — me déclare M. Lantoin — s'est distinguée, pendant la guerre, par le reniement scandaleux de tous ses principes de solidarité universelle ! A peine la guerre fut-elle déclarée qu'elle mit « en cave » ses discours humanitaires. Si elle ne les a pas détruits, c'est qu'elle pensait que l'orage passé, ils pourraient resservir. La franc-maçonnerie, soi-disant internationale, a fait, en réalité, pendant toute la guerre, figure de garde nationale.

Les Obédiences allemandes se sont agenouillées devant leur empereur. Le Grand-Orient de Belgique a jeté l'anathème sur les loges prus-

siennes. Le Grand-Orient de France s'est fait le serviteur des volontés gouvernementales.

Voulez-vous quelques faits symboliques? La grande loge de France a été surprise par la déclaration de la guerre au moment même où elle étudiait les modalités d'un rapprochement franco-allemand. Dès les premiers jours de la guerre, elle démolit, en un tournemain, la loge Goethe, qui était composée d'Allemands habitant Paris et qui s'étaient placés sous sa juridiction. Elle lui vola ses livres de procès-verbaux, ses archives, et sa bibliothèque!

A Saint-Quentin, lorsque la ville fut occupée par les troupes allemandes, les franc-maçons allemands envahirent la loge maçonnique, saisirent, d'autorité, la clef du temple, les objets, et convoquèrent les maçons français, non pas pour une cérémonie fraternelle qui aurait pu être une grandiose apothéose de la fraternité maçonnique en pleine bataille, mais qui fut, en réalité, une injonction blessante des envahisseurs vainqueurs aux envahis vaincus.

Quant aux Belges, ils gardèrent une rancune tenace aux franc-maçons allemands qui, au cri de détresse poussé par le Grand Maître de la franc-maçonnerie belge Magnette, répondirent par un silence méprisant.

Et les maçons allemands, envoûtés comme les intellectuels Allemands par les mensonges officiels. Ils affirmaient, dur comme fer, que les Belges jetaient de l'eau bouillante sur les prisonniers Allemands!

\*\*

« Et, ici même? — continue M. Albert Lantoin. Dans ce temple dont le Grand Maître était, au début de la guerre, le général Peigné, lorsque le roi Ferdinand de Bulgarie intervint dans la



guerre aux côtés de l'Allemagne, quelle fut l'attitude de notre loge? Elle comptait, sur ses contrôles, un « atelier » établi en Bulgarie : la loge Zarya. Elle ne douta pas un seul instant que ses membres n'eussent approuvé la volonté personnelle du roi Ferdinand et, sans autre forme de procès, elle la raya de ses contrôles malgré mes amicales protestations auprès du général Peigné à qui je dis : « Mon cher Grand Maître, vous ne savez pas si les maçons bulgares approuvent la politique du Roi?... » Mais non! Toutes les puissances maçonniques des nations, rompant leurs attaches fraternelles, se jetèrent dans la mêlée en s'excommuniant réciproquement! Et la cassure définitive vint le jour où, en 1916, les maçons italiens préconisèrent l'intervention dans la guerre, malgré l'opposition des socialistes de la Péninsule.

Voilà les vrais crimes de la franc-maçonnerie. Tout le reste n'est que légende!

L'attentat de Serajevo?

Oui, certains des auteurs responsables appartenaient à des sociétés secrètes. Et, dans le langage courant, dès qu'on dit « société secrète » on pense à la franc-maçonnerie! En réalité, deux seulement des conspirateurs étaient franc-maçons.

Raspoutine franc-maçon?

Autre erreur! Lui aussi faisait partie d'une société secrète : la secte des « Khlyst » qui n'a aucun rapport avec la franc-maçonnerie.

La franc-maçonnerie a amené le bolchevisme?

Nous n'avons pas d'ennemi plus terrible!... Sauf le fascisme.

Tenez, voyez en quels termes la III<sup>e</sup> Internationale a excommunié la franc-maçonnerie. Trotsky y déclara : « La franc-maçonnerie est une plaie sur le corps du communisme français. Cette plaie, il faut la cautériser. Aux exhortations

des antagonistes de classe, la franc-maçonnerie oppose des formules mystiques sentimentales, et, comme l'Eglise, elle les accompagne d'un rituel de carême... La lumière? oui! Le soleil? oui! Le grand jour? oui mais non pas ce soleil de carton dans une loge obscure! »

### JOFFRE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Une dernière question me brûlait les lèvres :  
— Et Joffre? Est-il vrai que vous avez, jusqu'en décembre 1916, défendu Joffre parce qu'il était franc-maçon? Et d'abord, était-il franc-maçon?

— Votre question ne me gêne pas — répondit M. Albert Lantoine. Et voici la vérité, toute la vérité.

« Par une trahison d'un des nôtres — elles ne sont malheureusement pas rares! — un journal qui nous a, toujours, poursuivis de sa haine : *La Libre parole*, eut connaissance de la liste complète de nos adhérents. Il était en train de la publier — ce qui provoquait, d'ailleurs, des renvois d'employés, des suspicions, etc... — lorsqu'éclata la guerre. Et *La Libre parole* en était précisément à... Joffre. Voici la fiche du frère Joffre :

« Joffre, Joseph, Jacques, Césaire. Général de division, *init* ∴ (initié) le 25 novembre 1875 à la loge Alsace-Lorraine. Or ∴ (Orient) de Paris. Com ∴ (compagnon) le 28 décembre 1876. Maître le 26 décembre 1877. Honoraire en 1893. »

« Vous voyez que l'activité maçonnique de Joffre était en sommeil au moment où il parvint à ses hautes fonctions. Mais il ne renia jamais ses sympathies maçonniques. En 1919, au cours d'un voyage en Suisse, il fut reçu à la Chaux par le frère Jeanneret, avocat. Parmi les délè-

gations, se trouvaient celles de la loge maçonnique. Des maçons, témoins de l'entrevue, affirmèrent que, lorsque le délégué de la loge s'approcha de Joffre, celui-ci, malgré la présence du public « profane », se « mit à l'ordre d'apprenti ».

« Le soir, M. Jeanneret eut, sur la franc-maçonnerie, une conversation avec Joffre qui se donna comme franc-maçon, affirma qu'il était resté de cœur très attaché à la franc-maçonnerie, malgré ses voyages qui avaient réduit de beaucoup son activité de militant.

« Deux ans plus tard, le 31 juillet 1921, Joffre fut appelé à Monnetier-Mornex (Haute-Savoie) pour l'inauguration d'un monument aux morts, et il fut convié à la « tenue » des loges « Fraternité » de Genève, l'Allobrogie d'Annecy, et l'Avenir du Chablais. Il assista enfin à la fête solsticiale où le bulletin maçonnique l'*Acacia* signala sa présence.

— Est-il exact que vous l'avez soutenu de vos efforts auprès du Gouvernement lorsqu'il fut menacé d'avoir l'oreille fendue? N'est-ce pas l'appui maçonnique qui explique, en une certaine mesure, qu'il ait fallu de longues attaques contre lui, au Comité Secret, pour arriver à l'écartier du Haut Commandement?

— Nous ne nous sommes pas opposés au limogeage du général Joffre, répondit M. Lantoin. Il nous est apparu qu'à un certain moment, il n'était plus défendable. Au reste, par qui fut-il le plus vigoureusement attaqué au Comité Secret du Sénat? Par un autre franc-maçon illustre : M. Paul Doumer.



M. MANDEL, LA FRANC-MAÇONNERIE  
ET L'ALSACE-LORRAINE

— Puisque vous êtes en train de redresser les légendes, conclut M. Albert Lantoine, déclarez donc, une fois pour toutes, en notre nom, que le général Sarrail n'était pas franc-maçon, mais seulement sympathisant. Il venait souvent ici, rue de Puteaux, voir son ami Peigné, mais — et je le regrette — il n'était pas inscrit au contrôle.

« Ce qui va peut-être le plus vous étonner, c'est que la franc-maçonnerie, aussitôt après l'armistice, fut officiellement chargée de préparer, pour l'Alsace-Lorraine, un régime de laïcité scolaire calqué sur le régime français.

« Pour cette étude — qui échoua d'ailleurs — elle reçut des subventions... de M. Mandel.

## LE MYSTERE DES INTERCEPTES

Les vrais secrets de la guerre ne sont décidément enfouis ni dans les archives du Service Historique de l'Armée, ni dans celles de la Censure...

Trois hommes les possèdent.

M. Raymond Poincaré, le général Cartier, et M. Rivière, président de la Cour d'Appel de Caen.

... Et trois services officiels qui les étouffent au plus profond de leurs dossiers confidentiels : la Présidence du Conseil, le Ministère de la Guerre, et le Quai d'Orsay.

... Et il y a, aussi, M. Maurice Paléologue, ancien ambassadeur de France en Russie, qui, pendant la guerre, fut directeur du mystérieux « *Service des Travaux réservés* ».

★★

Les secrets de la guerre sont contenus dans quatre exemplaires d'un volume que M. le général Cartier — qui dirigea, pendant toutes les hostilités, le Service du Chiffre — remit, à son départ, aux ministres de la Guerre, des Affaires étrangères, au président du Conseil et au chef de



l'Etat. C'est la collection complète des *Interceptés*...

Sur les Interceptés, l'Angleterre vient de jeter un trait de lumière. Oh! faible, il est vrai. Le lieutenant H. C. Hoy, secrétaire privé du directeur de la Naval Intelligence britannique, a récemment, en effet, dans « 40 O.B. : la *Chambre secrète de l'Amirauté* », entr'ouvert le mystère des interceptés en ce qui concerne la marine britannique.

C'est dans la mystérieuse « *Chambre 40. O.B.* » que furent captés, par les décripteurs anglais, les radio-télégrammes secrets concernant les zeppelins, les sous-marins, et aussi les communications de l'Allemagne avec ses agents secrets dans les pays neutres.

C'est la *Chambre 40. O.B.* qui réussit le plus beau coup de filet de la guerre : celui qui « ramena » les célèbres messages Zimmermann d'où devait dériver l'intervention américaine. Les radios par lesquels M. Zimmermann, secrétaire d'Etat allemand aux Affaires étrangères, invitait par un langage soi-disant secret, le comte Bernsdorff, ambassadeur allemand à Washington, à commencer la lutte sous-marine sans restriction et à faire intervenir le Mexique contre les Etats-Unis, entraînèrent définitivement la décision du Président Wilson dès que celui-ci eut la preuve irrécusable que ces messages étaient authentiques.

#### CENT MILLIONS DE MOTS CAPTÉS

Mais nous avons eu, nous aussi, notre *Chambre 40 O.B.*!

Elle était située dans un petit bureau du boulevard Saint-Germain où travaillaient, au début de la guerre, trois officiers et, à la fin, cent cin-

quante spécialistes qui, près de l'état-major, captaient et déchiffraient deux cents radios ennemis par jour, ce qui, pour toute la durée de la guerre, d'après les calculs du général Cartier, fait *cent millions de mots!*

« Le vrai vainqueur de la Marne — écrit le *Figaro*, en pleine guerre, dans un article qui, échappant à la Censure, provoqua la plus vive émotion parce qu'il informait l'ennemi d'un secret qu'il ne devait pas connaître — le vrai vainqueur de la Marne, c'est la radio! »

Après avoir poursuivi à fond, dans ce domaine ultra-secret, mon enquête, je me demande si le véritable vainqueur de la guerre, ce n'est pas le général Cartier, chef du bureau central de T.S.F. et du chiffre.

#### M. POINCARÉ ET LES INTERCEPTÉS

Son collaborateur le plus cher, M. Rivière, aujourd'hui haut magistrat à Caen, voulut récemment révéler, dans un volume, les secrets du Chiffre, que personne, jusqu'ici, en France, n'a découverts, sauf par bribes et d'une manière empirique, puisque de l'extérieur. Il consulta les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères et aussi M. Poincaré.

L'ancien Président de la République attachait, en effet, une telle importance aux interceptés que chaque matin, son premier travail était de dépouiller la collection des deux cents télégrammes captés la veille. Signalons, en passant, que, de l'autre côté des tranchées, Ludendorff procédait au même travail, mais avec beaucoup moins de succès.

Si vous lisez avec attention les souvenirs de M. Poincaré, vous verrez que, de ci, de là, figure, entre parenthèses, un chiffre : c'est la référence

au fameux volume d'interceptés qui lui a été remis par M. le général Cartier.

Un jour, M. Poincaré fut assez heureux de signaler au général Galliéni, alors ministre de la Guerre, une erreur de copie qui aurait pu avoir de graves répercussions. D'après un radio allemand déchiffré, le ministère de la Guerre avait cru devoir annoncer au général Sarrail qu'une division *allemande* se dirigeait vers Stroumitza.

Allemande? Le fait était capital! C'était l'Allemagne elle-même qui, avec toutes ses forces, fonçait sur notre armée de Salonique!

Mais c'était une erreur de décryptement. Cette division était, non pas allemande, mais *bulgare*. Une rectification fut aussitôt envoyée par radio en vue de redresser cette erreur qui risquait d'alarmer gravement et inutilement notre armée d'Orient.

Or, consulté, il y a peu de temps, sur l'opportunité de la publication entreprise par M. Rivière, M. Raymond Poincaré répondit sans hésiter : « Il n'y a, à mon avis, que des avantages à faire connaître, dans leur vérité, la cruauté et la fourberie des ordres secrets adressés par l'Allemagne à ses représentants pendant la guerre : n'est-ce pas dans un intercepté que figure l'ordre, de Berlin, *de torpiller, sans laisser de traces?* »

Mais tel ne fut pas l'avis du Quai d'Orsay qui opposa à M. Rivière un veto formel, appuyé bientôt par celui de notre état-major général.

M. Rivière s'est incliné.

Le général Cartier, qui a bien voulu m'accorder, à maintes reprises, des entrevues, n'est pas loin de partager l'avis de M. Poincaré. Il estime que l'ouverture de ces archives ultra-secrètes, à condition qu'elle soit faite avec précaution et esprit critique, éclairerait la guerre et ses dessous d'un jour nécessaire et éclaircirait bien des mystères.

Quant à M. Paléologue, avec mille regrets, il s'est excusé de ne pouvoir, étant lié par le secret professionnel, m'aider de sa haute compétence dans le déchiffrement, *a posteriori*, des Travaux Réservés et la prospection du secteur le plus secret de cette guerre des ondes : les *Verts*.

### LES SECRETS DU CHIFFRE

A tâtons, pénétrons dans le domaine des interceptés.

Qu'est-ce que le Chiffre?

C'est une technique redoutable.

En temps de guerre, il peut en résulter le sort d'une bataille — il en est résulté le sort d'une bataille! — le sort d'un transport de troupes, d'une population menacée par des avions, l'issue d'une négociation diplomatique. Et c'est sur ce petit bureau du boulevard Saint-Germain que convergea, du monde en guerre, tout ce qui circulait dans les airs, soit par fil, ou par téléphone, le Chiffre étant étroitement lié au service d'écoute radio téléphonique et radio télégraphique, ainsi qu'au Deuxième Bureau et à tous les services d'espionnage et de contre-espionnage.

Le Chiffre, c'est, pour un chef d'armée, pour un ambassadeur éloigné de son pays, pour un attaché militaire, naval ou diplomatique, pour un agent secret, le moyen de correspondre librement avec le Gouvernement ou avec le chef, dans l'espoir ou avec la certitude de n'être compris que par eux, grâce à un code secret de correspondance préalablement combiné.

Il y a mille méthodes de confectionner des codes secrets, soit à l'aide de dictionnaires spéciaux, soit à l'aide de grilles, de superpositions de signes conventionnels, etc... Il y a des codes



secrets dont l'élaboration a coûté des centaines de milliers de francs, et même des millions.

Chiffrer un document, au départ, c'est donc traduire un texte clair en un texte dont le sens véritable ne sera compréhensible, à l'arrivée, que pour celui qui en connaît la clef et qui, grâce à elle, pourra le déchiffrer.

Déchiffrer un cryptogramme, c'est l'opération inverse. C'est trouver, grâce à l'application des conventions formant le chiffre, le texte clair primitif.

Voulez-vous quelques exemples? En voici un qui serait invraisemblable si le général Cartier ne me l'avait confirmé en riant. Un procédé employé pour chiffrer un document, c'est de le transposer à l'envers, c'est-à-dire en écrivant la dernière lettre la première, etc..., etc...

Or, au début de la guerre, les Allemands utilisèrent, pour la transmission de leurs ordres militaires, ce procédé qui semblait réservé aux amoureux des petites annonces!

— En septembre 1914 — me raconte le général Cartier — nos postes d'écoute interceptèrent un texte dont voici l'équivalent en français :

*semmo pxuas ettel etocs edrio secsn oruas uon*

Je dois reconnaître que nous ne découvrîmes la malice de nos ennemis que lorsque nous interceptâmes, quelques instants après, un autre texte de même longueur, émis par le même poste que le premier et adressé au même correspondant :

*nousa urons cesoi rdesc otele ttesa uxpom mes*

En comparant ces deux textes et en remarquant qu'ils étaient constitués par les mêmes lettres écrites en sens inverse, les mots du second



texte se détachèrent subitement et nous lûmes, à notre grand étonnement, car les circonstances ne nous semblaient pas de nature à provoquer des facéties de cette nature! cette nouvelle qui n'avait aucun caractère militaire :

*nous aurons ce soir des côtelettes aux pommes*

On voit qu'en septembre 1914, la discipline radiotélégraphique n'était pas très sévère chez les Allemands! Ces fantaisies imprudentes indiquaient chez les Allemands une curieuse mentalité et une méconnaissance absolue de notre service cryptographique!

Il y a un autre procédé dont se servirent, fréquemment, les prisonniers pour recevoir des nouvelles que notre censure n'aurait pas laissé passer. Parmi les objets que les prisonniers de guerre pouvaient recevoir, on avait classé des livres de lecture, romans ou ouvrages scientifiques, qui n'étaient l'objet, à leur arrivée, que d'un examen rapide.

Or, il se trouva que, sur l'un de ces livres, on remarqua que des lettres étaient soulignées. Comme elles ne formaient pas de mot appartenant à une langue connue, on me transmit le livre en question pour examen. Je fus frappé par ce détail que, lorsque deux lettres consécutives étaient marquées, elles étaient précédées, à un intervalle de quelques lettres, du bigramme CH, bien connu des cryptologues. En relevant les lettres qui précédaient, à l'intervalle ci-dessus, celles soulignées, je lus le texte secret qui était écrit en allemand. Le système consistait donc à signaler les lettres qu'il fallait retenir, en soulignant celles qui les suivaient à un nombre d'intervalles convenu qui était la clef du système.

Voici un exemple de cette cryptographie :

La commission sénatoriale de la marine s'est

réunie hier, sous la présidence de M. de Kerguezec, pour étudier les circonstances dans lesquelles s'est produite la catastrophe du « *Dixmude* ». Répondant aux questions posées, le ministre a fait un certain nombre de déclarations dont la commission d'enquête a pris acte. »

Il suffit de lire les lettres précédant de trois intervalles toutes celles qui sont soulignées ici pour reconstituer ce texte : « *Toute la famil...* »

Il y a, enfin, des conventions numériques, par exemple, celle d'après laquelle il faut compter, pour la traduction en clair, seulement les lettres portant les numéros convenus : 2, 5; 9 par exemple. On peut varier à l'infini ces conventions numériques.

Voici un exemple assez curieux du décryptement effectué dans des conditions où le système cryptographique employé semblait assurer une sécurité presque absolue.

Un agent étranger, dont nous connaissons le nom de guerre, avait quitté l'Allemagne pour le Mexique, en passant par Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires, Santiago, envoyant, de chacune de ces villes, des télégrammes chiffrés qui arrivaient jusqu'à Madrid par câbles et lignes terrestres et étaient transmis, de là, à Berlin par T.S.F. Nous interceptions avec soin tous les radiotélégrammes adressés à Berlin, et nous avons la collection complète de ceux de l'agent en question. Quelques-uns de ces radios étaient en langage clair, d'autres en langage convenu, d'autres étaient chiffrés avec un dictionnaire dont nous n'avions pu établir la contexture en raison du nombre insuffisant des groupes de chiffres constituant les radios chiffrés sus-visés.

Or, un jour, l'un de ces derniers radios contenait la série suivante : 100.000, 15.671, 46.728, 15.671, 56.168, 501, 46.728...

L'un de mes cryptologues, en présence des ré-

pétitions des groupes 15.671 et 46.728, émit l'avis que cette série pourrait bien signifier 100.

100.000

36.659 15.671 46.728 15.671 56.168 501 46.728

P E S E T A S

Cette hypothèse concordait bien, d'ailleurs, avec d'autres demandes analogues de l'agent expéditeur. Comme le mot *pesetas* dans le cas où l'hypothèse était exacte, était chiffré par lettres successives, il en résultait, évidemment, que le dictionnaire employé ne contenait pas ce mot : ce n'était donc pas un dictionnaire espagnol, ni un dictionnaire chiffré du commerce, ni vraisemblablement un dictionnaire chiffré secret, qui aurait prévu plusieurs groupes différents pour représenter la lettre E et la lettre S. L'idée me vint de comparer les groupes du radio avec les numéros des pages et lignes d'un petit dictionnaire anglo-français que j'avais dans mon bureau. La coïncidence était parfaite.

Nous pûmes, donc, décrypter sans peine la correspondance secrète de cet agent, qui fut plus tard, arrêté par les Anglais alors qu'il revenait en Europe, avec de faux papiers, sur un bateau neutre.

« Le grand problème, c'est ce qu'on appelle *l'entrée dans le code*. On n'entre dans le code qu'à l'aide de patients recoupements. Ce qui permet, le plus souvent, cette entrée, c'est l'emploi, dans les télégrammes militaires ou diplomatiques, de formules stéréotypées : « *J'ai l'honneur de... Je m'empresse de vous informer...* » Indication du bureau d'origine, numérotage, indication de service portant en-tête des télégrammes, formules finales, voilà la base des hypothèses permettant l'entrée.

C'est ainsi que nous sommes entrés dans le premier dictionnaire allemand que nous pûmes

reconstituer : celui des communications avec les sous-marins.

### L'ARMÉE FRANÇAISE A L'ÉCOUTE

Or — et ceci n'est pas assez connu et doit être proclamé — dès le début de la guerre, l'état-major de l'armée française, grâce au général Cartier, fut à l'écoute et elle entendit tout ce qui se disait de l'autre côté des tranchées. Elle put lire à livre ouvert dans le jeu ennemi. Elle y était, d'ailleurs, prête dès avant la guerre.

— Avant la guerre — m'explique le général Cartier — nous n'avions pas eu l'occasion d'entendre un poste de campagne allemand. Par contre, nous étions familiarisés avec les émissions de certains postes de place et, notamment, avec les émissions de Metz, Strasbourg et Cologne, qui avaient fait de nombreux exercices dont nous avons profité pour apprendre les règles de service et surtout les abréviations de la radiotélégraphie militaire allemande. Nous avons ainsi reconnu la texture des radiotélégrammes militaires chiffrés et pu déterminer le principe du système cryptographique employé.

Aussi, les premiers radiotélégrammes émis par les postes de campagne ennemis furent-ils identifiés aisément par nos spécialistes. Dès le passage de la frontière, les émissions radiotélégraphiques des armées ennemies se multiplièrent, et il devint nécessaire d'en répartir l'écoute entre les postes dont nous disposions alors, de manière à recevoir, notamment, les communications simultanées qui étaient relativement nombreuses.

L'examen des nombreux radiotélégrammes interceptés, qui nous parvenaient, télégraphiquement, de tous nos postes d'écoute dans un délai



relativement court — puisqu'il était généralement compris entre trente minutes et une heure — permit de faire assez vite un classement des postes entendus :

a) *Certains postes* avaient chacun une série de correspondants, toujours les mêmes : nous les identifîâmes comme des *postes de commandement*, les autres, appartenant à des *unités subordonnées* ;

b) *Les postes subordonnés*, qui faisaient de fréquentes émissions, furent considérés comme desservant des *divisions de cavalerie*, opérant sur notre territoire ;

c) Les postes subordonnés n'émettant que rarement étaient vraisemblablement ceux d'unités se déplaçant moins rapidement : *corps d'armée* ou divisions.

Il va sans dire que les radiotélégrammes ennemis étaient généralement chiffrés. Mais il y avait quelquefois des mots clairs soit des noms géographiques, soit des mots qui n'avaient pas été compris par le correspondant. Il y avait même des radiotélégrammes complètement en clair, avec la signature de l'expéditeur.

C'est ainsi que nous sûmes, au bout de quelques jours seulement, que von Marwitz commandait le corps de cavalerie des indicatifs S et que von Richthofen commandait, au moins, une division du corps des indicatifs G.

C'est aussi par des radios en clair, émis par un poste du groupe L, que nous apprîmes que deux divisions de cavalerie avaient pénétré en Woëvre, sans doute par Audun-le-Roman, et s'avançaient vers Verdun par Malavillers et Xivry-Circourt, où l'une des divisions avait installé son quartier général. Je n'ai pas besoin de dire nos sentiments d'angoisse en apprenant ainsi cette nouvelle qui nous parvenait à Paris en même temps qu'à l'état-major allemand à qui



elle était adressée et qui était encore ignorée de notre G.Q.G., coupé à ce moment de toute communication directe avec la frontière violée.

La marche débordante par la Belgique put être suivie pour ainsi dire, heure par heure, chaque nom géographique relevé dans les radios allemands nous donnant le front atteint par l'ennemi et nous permettant de jalonner, sur la carte, les étapes successives de cette offensive qui avançait avec une vitesse impressionnante, bousculant les forces adverses sans être sensiblement ralentie par leur résistance, qui, vue à travers les ondes hertziennes, nous semblait alors singulièrement timide et inefficace!

Puis, ce fut le passage de notre frontière Nord et la descente vers Paris, également jalonnée par les points géographiques successivement atteints et que nous donnaient, en clair, les radiotélégrammes interceptés.

Dès le 21 août 1914, furent découverts, dans un zeppelin tombé à Celles — et sur un cadavre allemand — à Fontenoy-la-Joute, près de Baccarat, d'importants documents relatifs au chiffre utilisé par le G.Q.G. allemand ainsi qu'un carnet portant l'indication des clefs utilisées.

C'est grâce à ce fait que nous pûmes lire tous les radios lancés du G.Q.G. allemand aux armées en campagne. Nous avons pu repérer, avec une exactitude absolue, l'échelonnement des armées allemandes : 1<sup>o</sup> armée von Kluck; 2<sup>o</sup> armée, etc...; 2<sup>o</sup> corps de cavalerie Marwitz, etc..., etc....

Le 2 septembre 1914, à vingt-quatre heures, captation du radio G.Q.G. allemand précisant la manœuvre de la ligne droite von Kluck. Le 3, tous les ordres de détail de von Kluck et du Kronprinz sont saisis. Le 6 septembre, amusante erreur d'orthographe dans un radio du G.Q.G. allemand : « *D'après un ordre d'armée de Choffre (au lieu de Joffre) qui vient d'être*

*trouvé, une bataille décisive pour toute l'armée française est ordonnée pour aujourd'hui. »*

C'est le 7 septembre, par un radio capté à 11 h. 15, que le G.Q.G. français a la preuve que les Allemands vont se replier. Un radio de la première armée demande des renforts : « *Intervention des 3<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Corps sur l'Ourcq est de nécessité urgente. »*

Le 7 septembre, à 14 heures, radio de la 3<sup>e</sup> Armée : « *Sa Majesté quitte la 3<sup>e</sup> Armée pour rentrer à Luxembourg. »*

Le premier ordre de repli est capté le 9 à 15 heures 15 et l'ordre général de repli le 10 septembre à 7 h. 45.

« G.Q.G. aux armées allemandes : « *Sa Majesté ordonne... »* etc. C'était l'ordre du Kaiser de ne pas continuer la marche sur Paris et de courir, auparavant, sur l'armée française, objectif principal à détruire avant tout.

Quel soulagement, pour nous, que de suivre, de la même façon, le changement de front vers le sud-est de l'armée de von Kluck, dont les canons auraient pu menacer la capitale si elle n'avait pas reçu à temps le télégramme libérateur ! »

### INFÉRIORITÉ ALLEMANDE

Dira-t-on que le général Cartier se laisse entraîner par un sentiment, fort humain, après tout, de fierté et qu'il exagère la supériorité du service qu'il dirigea avec tant d'éclat ?

Voici des témoignages neutres et ennemis qui confirment singulièrement ses affirmations. Le colonel Nicolaï, son adversaire de l'autre côté des tranchées puisque, pendant toute la durée de la guerre, il occupa le poste de chef du service des

renseignements à l'état-major général allemand, avoue :

« La télégraphie sans fil était, pour la première fois, employée en guerre. Elle permettait à chaque belligérant de capter les radiogrammes ennemis. Tous étaient donc chiffrés. Pour les traduire en langage clair, le chimiste s'effaçait alors, devant le mathématicien, nouvel auxiliaire du service des renseignements. Les Russes étaient les moins habiles dans la rédaction de leurs codes et ont payé souvent fort cher cette insuffisance. Par contre les codes employés par nos autres adversaires étaient remarquables par leurs systèmes et la prudence qui président à leur emploi.

Les faibles moyens du service de renseignements allemand près l'état-major eut, malheureusement, pour résultat de limiter le bénéfice de son expérience en cryptographie à l'amélioration de ses propres codes. Nous ne parvînmes pas à obtenir de notre ministère des Affaires étrangères qu'il changeât ses méthodes périmées pour d'autres plus modernes. Ainsi s'explique que plusieurs télégrammes politiques secrets soient facilement venus à la connaissance de l'adversaire. Les résultats obtenus par nos techniciens, utilisés dans des buts strictement militaires, ont été perdus à la dissolution de l'état-major. Nos vainqueurs ont maintenant sur nous un avantage marqué. »

★★

Un grand savant suédois — le plus réputé des cryptologues contemporains — M. Gylden, a, dans une étude qui m'a été signalée par le colonel Defrance, qui est, aujourd'hui, le grand maître du Chiffre au Ministère de la Guerre,

apporté ce témoignage d'un neutre impartial et averti :

« On sait, aujourd'hui, que le service cryptographique de l'armée allemande, pendant la guerre de 1914-1918, n'a pas été à la hauteur de sa tâche. Les nombreux décryptements, si lourds de conséquences, opérés dès le 1<sup>er</sup> octobre 1914 par les experts militaires français, et, plus tard également par les Anglais, témoignent clairement d'une organisation défectueuse comme de l'emploi de systèmes de chiffrement d'une sécurité insuffisante. »

Quelles sont les causes profondes — se demande M. Gylden — de cette carence, étonnante pour qui connaît l'admirable organisation des autres services du grand état-major allemand?

Fait curieux et extraordinaire : l'Allemagne pécha, ici, par routine et inertie. Alors qu'il y avait une école cryptographique française de première valeur, formée dans ce centre d'études que fut la *Commission militaire de cryptographie*, l'Allemagne n'avait presque rien prévu dans ce domaine! Elle vivait sur l'acquis! D'autre part, le personnel chargé du Chiffre n'était pas spécialisé : il se recrutait, simplement, par voie de désignation.

Enfin, les cloisons étanches qui séparaient l'état-major de tout contact avec les « civils » éliminaient une collaboration qui, en France, s'est montrée très fertile. A notre service du Chiffre, furent, en effet, mobilisés des professeurs connaissant les langues étrangères, des normaliens, des polytechniciens, et, pour les sections orientales : Turque, bulgare, et grecque, des moines.

On cite parmi les as du Chiffre le romancier Marc Chadourne et le capitaine Bessière qui connaissait à fond dix langues étrangères et qui, outre une science technique inégalable, avait,



pour « entrer » dans un code, un flair et une intuition extraordinaire.

Il faut ajouter que l'état-major allemand commit la lourde faute psychologique de mépriser l'adversaire. C'est ce qui explique les étranges fantaisies auxquelles se livra son service du chiffrement. C'est ce qui explique les imprudences sans nombre que commirent les Allemands du front français. Les radiogrammes venant du quartier général allemand — demeuré, d'ailleurs, souvent, très loin des armées en bataille — ne parvenaient qu'avec une extrême lenteur. « Certains — note M. Gylden — d'une importance capitale, mirent vingt-quatre heures à parvenir à leur destinataire! Les stations allemandes les plus importantes : celles de la Direction Suprême, et celles des Quartiers généraux d'armées, passaient des heures et, parfois, une grande partie de la journée à écouter les émissions possibles des stations *amies*.

Il n'était même pas question du décryptement des télégrammes militaires français et anglais! Comment aurait-on pu décrypter, en effet, puisque ce genre d'activité militaire tout spécial, n'était même pas enseigné au grand état-major avant la déclaration de la guerre, et qu'aucun ouvrage n'en avait posé les jalons raisonnés? Cela n'empêcha pas l'écoute, bien entendu, mais dans l'espoir, bien vain, de surprendre des radios en langage clair!

Et le silence — presque absolu — des postes militaires français et anglais, facilité par l'utilisation de lignes télégraphiques intactes, rendait une tâche de ce genre bien illusoire!



## LE CHIFFRE RUSSE

Il n'y eut qu'un autre Etat en guerre pour avoir été aussi insuffisant en cette matière essentielle : c'est la Russie. Les Russes commirent les fautes exactement identiques à celles des Allemands.

« Le parallélisme est frappant — note M. Gyl- den — avec cette différence que les fautes russes furent infiniment plus nombreuses et plus graves ! Les stations de T.S.F. étant entrées en campagne avec l'organisation la plus défectueuse, pendant les premières semaines de la guerre, les stations russes radiographiaient en langage clair. De nombreux ordres d'opérations furent captés par les Allemands dont deux télégrammes extrêmement importants peu avant la bataille de Tannen- berg. »

Le général autrichien Max Ronge, qui était chef du service de renseignements du G.O.G. autrichien et de l'Evidenz Bureau, écrit : « Une source vraiment incalculable de renseignements s'offrit à nous par la radiotélégraphie russe qui fut utilisée aussi imprudemment que celle des Allemands sur le front français au début de la guerre. »

Le service officiel des archives allemandes fait la même constatation : « Nous étions extraordinairement bien renseignés sur les dispositifs des Russes. Depuis Tannen- berg, ils ne transmettaient plus que des télégrammes chiffrés, mais le professeur et interprète Deubner était parvenu, de même que l'état-major général autrichien, et au prix d'incessants efforts, à décrypter les clefs russes. En conséquence, les radios russes, tant qu'ils purent être captés, n'avaient plus de secrets pour les hauts commandements allemands

et autrichiens. Des interruptions, pour la plupart courtes, n'eurent lieu que lorsque les Russes changèrent de clef, jusqu'à ce que la nouvelle clef ait été décryptée. »

L'opinion du général Ronge mérite également d'être reproduite : « Les Russes agirent exactement comme si nous ne disposions pas d'appareils similaires ni ne pouvions nous adapter à leurs longueurs d'ondes. Nous n'utilisions nos stations de T.S.F. que bien plus rarement et très prudemment pour des transmissions d'ordres : par contre nous les utilisions grandement pour l'écoute. Quelle joie lorsque télégrammes sur télégrammes nous parvinrent en langage clair ! Quelle joie plus grande encore, lorsque des mots isolés apparurent chiffrés ! Mes décrypteurs exercés se jetèrent avec passion sur ces énigmes. Beaucoup de passages chiffrés se révélèrent par le sens des messages, d'autres, par comparaison avec la retransmission des mêmes télégrammes en langage clair à d'autres stations, d'autres encore par les réponses en clair aux télégrammes.

Il arriva que des rapports détaillés, comprenant *l'ensemble des dispositifs russes depuis la Baltique jusqu'à la Mer Noire, furent captés*, et que l'importance des renseignements provenant de cette source fut plus grande encore au cours de l'avance en Pologne qu'au cours des grandes batailles en Prusse orientale. On reste stupéfait devant les immenses conséquences, perpétuées tout au long de la guerre, qui proviennent de la faillite complète du Chiffre russe comme de celle, presque aussi complète, de la T.S.F. »

Le général Dupont mentionne l'importance extrême attachée par le général Ludendorff aux rapports journaliers des décryptements de radios russes : des décisions très importantes prises par le maréchal Hindenburg, notamment la retraite vers la Silésie après l'avance en Pologne, furent

déterminées par des radios russes décryptés. Lüdendorff veillait, avec un soin jaloux, au maintien du secret absolu à leur sujet, ce qui n'empêcha pas de très nombreuses fuites de se produire dans l'armée allemande, tout comme dans l'armée française, après les décryptements d'octobre 1914.

Les Russes tentèrent, une fois, de réagir en lançant des « messages truqués » destinés à induire en erreur les Austro-Allemands. Malheureusement, leur feinte n'eut aucun succès ! Car les décrypteurs ennemis n'eurent aucune peine à traduire cette naïve fin de message destinée à la station réceptrice : « N'ayez aucune crainte : c'est du chiqué ! »

#### CEUX QUI ÉCOUTAIENT PARLER LES SOUS-MARINS ET LES ZEPPELINS

Moins timoré que notre service de renseignements, l'Intelligence Service britannique a permis à deux de ses membres : MM. Bywater et Ferraby, de parler librement « de ceux qui écoutaient parler les sous-marins. »

Mais, nous aussi, nous écoutions les sous-marins et nous les entendions ! Et les zeppelins ! Et les avions ! Et les bateaux !

— Nos spécialistes — m'explique le général Cartier — captaient toutes les émissions concernant les opérations des sous-marins, soit dans les eaux anglaises, soit dans l'Atlantique, et la Méditerranée, soit dans l'Adriatique.

L'étude des radiotélégrammes navals nous avait permis de reconnaître leurs « indicatifs ». Tous les radiotélégrammes concernant ces indicatifs étaient, naturellement, l'objet d'un examen particulier. Le plus souvent, quand les sous-marins étaient en croisière, ils n'émettaient pas, de

peur de déceler leur présence, mais ils recevaient, à des heures fixes, des radiotélégrammes émis par un poste puissant, généralement *Nauen* : ces radiotélégrammes leur signalaient les mouvements des navires alliés et leur donnaient des indications précises sur les itinéraires où ils pouvaient les attendre pour les torpiller.

Les renseignements ainsi transmis étaient recueillis sur place par des espions, le plus souvent neutres, qui opéraient chez nous ou nos alliés. Nous avons pu savoir comment certains de ces renseignements étaient transmis à Berlin : pour d'autres, il nous a été impossible d'établir la voie suivie pour déjouer notre surveillance.

Quoi qu'il en soit, quand nous apprenions, par un de ces radiotélégrammes, que le départ d'un de nos transports était signalé — avec la route suivie, la vitesse, la nature du chargement, il était facile de modifier la date et l'heure de départ, la route suivie, la vitesse et de le mettre, ainsi, hors de la portée des torpilles ou du canon des sous-marins à l'affût sur des itinéraires connus!

Il est certain que, *si tous les transports d'Angleterre en France ont pu être effectués sans torpillage, c'est, en grande partie, à nos services radiographique et cryptographique que nous le devons.*

Sans doute, il y eut des torpillages dans d'autres mers, mais ils ont eu lieu, précisément, contre des objectifs non signalés par les radiotélégrammes! Il n'y a eu d'exception, à ma connaissance, que dans deux cas : celui du « *Lusitania* », dont on ne voulut pas modifier l'itinéraire, et celui d'un de nos transports pour lequel l'ordre de déroutement ne put être transmis à temps.

En général, les sous-marins ne commençaient à émettre que lorsqu'ils se rapprochaient des côtes allemandes, pour se faire connaître et de-



mander l'ouverture des chenaux de sécurité. Ils annonçaient, en même temps, leur « *tableau* », c'est-à-dire le nombre et le tonnage des navires détruits. Ils donnaient même, quelquefois, le nom des navires torpillés, mais il leur fut, par la suite, interdit de le faire, sans doute parce que l'Allemagne avait appris que ses radiotélégrammes étaient interceptés et lus.

Certains commandants de sous-marins signaient leurs radiotélégrammes de leur propre nom : c'étaient ceux dont les « *tableaux* » étaient les plus impressionnants... Pour recevoir les radiotélégrammes qui leur étaient particulièrement destinés, les sous-marins n'avaient qu'à émerger aux heures fixées et, seulement, pendant les quelques minutes que durait la transmission.

L'émission de ces radiotélégrammes spéciaux était faite par le poste de Nauen. Ils étaient répétés par Pola, et, quelquefois, par Constantinople. Ils formaient une série numérotée : il nous fût donc facile de savoir que nous les avions tous. »

★★

Les zeppelins, étaient, également, minute par minute, repérés grâce à l'écoute. Un fait curieux permettait d'identifier, en particulier, les raids sur l'Angleterre. Ils étaient toujours précédés d'un radiotélégramme météorologique, émis par le poste de Zeebrugge, et qui était répété par un poste côtier allemand pour être, sans doute, mieux reçu par le service aéronautique et les commandants de dirigeable. Ce radiotélégramme donnait, notamment, la vitesse et la direction du vent à différentes hauteurs, jusqu'à 3.000 et 4.000 mètres. Or, le jour du raid malheureux sur l'Angleterre où l'Allemagne perdit trois de ses meilleures unités aériennes, le radiotélégramme de



Zeebrugge, que nous avons complètement reçu et compris, ne fut que partiellement répété par le poste allemand précité : il manquait, dans cette répétition, les vitesses et directions du vent à grandes altitudes. Aussi les zeppelins, qui avaient navigué jusqu'à la côte anglaise à faible altitude en toute sécurité, rencontrèrent-ils, lorsqu'ils s'élevèrent pour aborder l'Angleterre, un vent du Nord assez vif qui les fit dériver et les poussa sur le continent avec une vitesse que certains dirigeables ne semblent pas avoir appréciée exactement, au moins ceux qui firent cette randonnée déconcertante à travers la France et qui priva nos ennemis de trois de leurs zeppelins.

Ce n'est, d'ailleurs, ni l'audace ni l'habileté manœuvrière qui manquaient aux aéronautes allemands. On peut considérer comme une des entreprises les plus hardies la tentative de ce dirigeable qui, parti d'Allemagne, et après un arrêt de quelques jours en Bulgarie, prit son vol vers le Sud, survolant la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie, une partie de l'Égypte, dépassant, même sensiblement, la latitude du Caire, faisant route vers l'Afrique orientale allemande alors aux prises avec les forces portugaises. Il ne se décida à revenir que sur un avis radiotélégraphique émanant du poste de Nauen que le plateau sur lequel devait se faire l'atterrissage était tombé entre les mains de l'ennemi.

Le voyage du retour se fit sans incidents, et le dirigeable put regagner son hangar provisoire de Jamboli (Bulgarie) après avoir couvert des milliers de kilomètres et tenu l'air pendant un temps qui aurait paru invraisemblable s'il n'avait été relevé, par nous, d'après les radiotélégrammes annonçant le départ et le retour de ce navire aérien qui transportait, non des bombes meurtrières, mais des médicaments spéciaux dont la

colonie allemande avait, paraît-il, le plus pressant besoin.

Au cours des hostilités, les dirigeables allemands changèrent fréquemment d'indicatifs, comme d'ailleurs tous les postes allemands, militaires ou navals : vers la fin de la guerre, ils en changeaient même tous les jours. Mais nous avions alors un service radiogoniométrique très complet : tout envol de dirigeable était reconnu dès que les émissions successives permettaient de relever les déplacements particulièrement rapides.

Quant aux hydravions allemands qui opéraient sur la côte belge, jusqu'à Dunkerque, ils étaient munis d'appareils de T.S.F. et ils émettaient des radiotélégrammes chiffrés par un procédé ingénieux, de manière à condenser, en deux groupes de quelques lettres, des renseignements relativement longs : l'un des groupes indiquait, notamment, le nombre et la nature des unités navales en vue, leur emplacement, leur vitesse et leur direction. Il nous était possible de vérifier l'exactitude de ces renseignements puisqu'ils se rapportaient à nos propres unités ! Généralement, l'observateur allemand voyait juste, et ce service de reconnaissances par hydravions, qui s'étendait jusqu'au Pas-de-Calais, prolongeait, efficacement, celui que les dirigeables assuraient plus au Nord, le long de la côte hollandaise et jusqu'en Suède.

Les gothas étaient signalés, également, dès qu'ils émettaient et leurs évolutions étaient décelées par notre service radiogoniométrique.

Aussitôt qu'ils pénétraient au-dessus de notre zone de l'avant, le ronflement de leurs moteurs permettait à nos postes de guet de les situer. Le service radiotélégraphique n'avait à intervenir que lorsqu'ils étaient au-delà de notre front.

## LE CHIFFRE ET LES ESPIONS

Le service du Chiffre travaillait en étroite collaboration avec le service de l'espionnage et du contre-espionnage. Il y avait échange de bons procédés. Le Chiffre donnait au contre-espionnage, dirigé par le commandant Ladoux, le texte des interceptés et le commandant Ladoux communiquait au général Cartier les renseignements de toute nature captés par ses agents.

C'est ainsi qu'il apprit, un jour, par un radio, qu'un diplomate espagnol, très germanophile, avait été chargé par l'Allemagne de transporter d'Espagne en Allemagne, dans une valise diplomatique, le secret du nouveau chiffre.

Ce diplomate devait nécessairement traverser la France. Le capitaine Ladoux conçut un projet audacieux. Au moment où le diplomate devait, en France, changer de train, il voulut organiser avec ses agents une bousculade au cours de laquelle la valise aurait été subrepticement ravie.

Mais, en haut lieu, l'autorisation ne fut pas donnée. Un diplomate ! Un neutre ! Sur territoire français ! Et puis, on était, à ce moment-là, amis avec l'Espagne !

★★

Lorsque les Allemands envoyèrent un sous-marin à Carthagène, nous en fûmes aussitôt prévenus par le déchiffrement de leurs radios. Ladoux, averti, expédia à Carthagène trois de ses agents pour surveiller les évolutions du sous-marin.

Notre service du Chiffre capta un télégramme émanant de l'espionnage allemand à Carthagène et qui disait : « Nous avons repéré l'arrivée de trois agents français aisément reconnaissables. »

Ils durent disparaître précipitamment, et le capitaine Ladoux fut invité à camoufler, plus habilement, ses collaborateurs.

Par ses radios, le Gouvernement allemand indiquait, périodiquement, à son ambassadeur à Madrid le lieu, le jour et l'heure d'arrivée et de départ de la valise secrète allemande pour l'Espagne. Cette valise, pour éviter les dangers de la mer, passait par la Suisse et traversait la France. Et les radios indiquaient, à l'arrivée et au retour, les gares et l'horaire d'arrivée et de départ.

Par nos agents du service des renseignements, la valise était cueillie à la frontière, transportée à toute vitesse à Paris au Ministère de la Guerre, où elle était ouverte, déchiffrée, dépouillée, puis refermée, rescellée et transportée à la frontière espagnole où elle arrivait avec un léger retard

### MATA HARI CAPTURÉE PAR RADIO

On sait, auourd'hui, que c'est par un radiogramme capté que Mata Hari fut également... captée.

Mata Hari était-elle un agent double, travaillant à la fois pour l'Allemagne où elle était inscrite sous le numéro H. 21 et pour la France? C'est très probable.

Or, un jour de 1916, le capitaine Ladoux la fit appeler au Deuxième Bureau et, brutalement, lui annonça qu'étant devenue suspecte à tous les services alliés, il avait reçu l'ordre de la renvoyer en Hollande.

Mata Hari protesta violemment : « Moi, au service de l'Allemagne? Jamais! Et, pour vous prouver ma sincérité, je vous propose d'aller à Stenay, au Grand Quartier Général allemand, et, grâce à mes relations avec le Kromprinz, de vous rapporter les plus précieux renseignements. »

La danseuse ajouta qu'étant follement amoureuse du capitaine de Marloff, capitaine russe sans fortune combattant sur le front français dans le 1<sup>er</sup> régiment russe, elle désirait gagner sa dot. Sans sourciller, elle la chiffra à un million.

Le marché fut conclu.

— Si vous nous trahissez — ajouta le capitaine Ladoux — vous serez fusillée. » Et il fut assez habile pour la convaincre que le plus sûr itinéraire, pour elle, celui où elle ne risquait pas de tomber entre des mains hostiles, pour aller de France en Hollande et, de là, à Stenay, était de passer par l'Espagne.

En réalité, Ladoux lui tendait un piège. Il était convaincu, puisque le chiffre des télégrammes échangés entre Madrid et Berlin était connu de nous, que Mata Hari, en traversant l'Espagne, ne manquerait pas d'annoncer ses rapports avec le service français à l'un des chefs de l'espionnage allemand de Madrid.

Le calcul de Ladoux était juste. Mata Hari partit en Espagne. Elle alla trouver von Kallé, attaché militaire de Berlin à Madrid, à qui elle confia les renseignements qu'elle s'était procurés à son passage en France. Von Kallé télégraphia, aussitôt, par sans fil au Grand Quartier Général allemand que l'Agent H. 21, du centre d'Anvers, demandait des instructions.

Aussitôt, le Grand Quartier Général allemand donna l'ordre à l'attaché militaire de faire rentrer H. 21 en France, lui annonçant qu'elle trouverait, à Paris, au Comptoir d'Escompte, un chèque de 15.000 pesetas qui lui serait remis par l'intermédiaire de la Chancellerie d'un Etat neutre.

Quelques jours après, Mata Hari se présenta au Comptoir d'Escompte pour toucher le chèque, et elle fut arrêtée.



## EN ESPAGNE

L'interception et le déchiffrement des radios échangés entre l'Allemagne et les neutres était, pour nous, particulièrement importante et... délicate.

Comment ces communications secrètes étaient-elles, techniquement, organisées? Avec l'Espagne, par les lignes *Kœnigwushausen-Aranjuez* et *Kœnigwusterhausen-Carabancel*, d'une part, et par les lignes *Pola-Barcelone* et *Vienne-Barcelone*, d'autre part.

Avec les Etats-Unis, par les lignes *Nauen-Sayville* et *Hanovre-Tuckerton* : elles furent, naturellement, interrompues quand les Etats-Unis se rangèrent à nos côtés contre l'Allemagne.

Avec la Grèce par la ligne *Sofia-Athènes*.

Ces communications furent toujours très actives. Leur interception exigea une organisation spéciale pour être aussi complète que possible et à l'abri de toute perturbation atmosphérique.

Les centres d'écoute furent, donc, placés loin de nos grandes stations émettrices pour n'être pas gênés par elles. Ils furent, de plus, répartis sur tout le territoire, dans des régions assez éloignées l'une de l'autre pour n'être pas affectées, en même temps, par des perturbations locales. Deux écoutes au moins, furent affectées à chaque communication. Elles furent pourvues des installations les plus sensibles et les plus perfectionnées pour pouvoir recevoir les signaux les plus faibles et enregistrer les émissions les plus rapides.

C'est surtout avec l'Espagne que fut active la bataille des ondes secrètes. Les trois personnages dirigeant les nombreux agents allemands opérant en Espagne étaient l'ambassadeur Prince Rati-

bor, l'attaché militaire von Kallé, et l'attaché naval, capitaine de corvette von Krohn, qui fut remplacé par l'enseigne Steffan lorsqu'il se fût par trop compromis avec Mme Marthe Richard. Ils avaient des intelligences dans tous les milieux de la péninsule, depuis les aventuriers à tout faire et les mercantis à tout vendre, jusqu'à certains personnages occupant de hautes situations dans la politique ou la finance.

L'Espagne fut le plus important théâtre d'opérations pour les agents allemands. Ils y évoluaient presque ouvertement. Ils avaient organisé des centres de renseignements sur les points les plus intéressants de la côte. Leurs informateurs envoyaient chaque jour, par téléphone ou par télégramme, les indications les plus complètes sur les mouvements des navires alliés ou neutres. Mais, heureusement pour nous, ces renseignements précieux ne pouvaient être transmis à Berlin que par T.S.F. : notre service d'écoute les interceptait intégralement, et, même, plus correctement que le service destinataire allemand qui était plus éloigné et dans de moins bonnes conditions de réception !

Les radios transmis de Madrid à Berlin comprenaient aussi les câblogrammes provenant des fonctionnaires et agents allemands de l'Amérique du Sud, et cette retransmission nous dévoila des entreprises de grande envergure organisées contre les Etats-Unis, par des agents installés au Mexique, contre les Indes, le Japon et le Transsibérien par des agents opérant en Chine.

L'activité allemande ne manquait pas de s'exercer dans notre Afrique du Nord. Elle se manifesta surtout au Maroc par des envois d'armes et d'argent qui, bien que surveillés par nos croisières, parvinrent toujours à destination. L'ancien sultan Abdul Hamid, qui résidait en Espagne, sollicité de se rendre au Maroc pour

soulever ses partisans contre nous, se déroba au dernier moment. Mais Abd, Malek et Raissouli, largement subventionnés, entretenrent, dans le Maroc espagnol, une agitation qui inquiéta quelquefois sérieusement le résident général.

Une expédition hardie fut même tentée dans le Sous pour amener au prétendant El Hiba des armes et des instructeurs transportés par un sous-marin : cette expédition échoua lamentablement, et son chef, Proebster, fut, ensuite, emprisonné en Espagne.

Il y avait, même, en Espagne, quelques Turcs sur lesquels les Allemands comptaient pour agir sur leurs corréligionnaires musulmans du Maroc et d'Algérie. L'un d'eux fit partie de l'expédition de Proebster dans le Sous. Ils ne semblent pas avoir donné beaucoup de satisfaction à leurs employeurs, qu'ils fatiguèrent et indisposèrent par leurs continuelles demandes de subsides pécuniaires.

— Je regrette, personnellement — conclut, sur ce point, le général Cartier — que la publication de cette correspondance soit, encore aujourd'hui, interdite. Etalée au grand jour, elle édifierait le monde sur certains procédés allemands et sur les concours qu'ils avaient pu acheter chez nous... et ailleurs!

« D'autant plus — ajouta l'éminent technicien — que le « danger » d'une telle publication est, à mon avis, atténué par le fait que des indiscretions ont — dès le début de la guerre — révélé, en partie, à nos adversaires, que nous connaissions le secret de leurs chiffres.

#### UNE OFFENSIVE CONTRE LA CENSURE

— Oui, dès le temps de guerre, et malgré la Censure!

Quelles imprudences n'ont pas commises les journaux! Et quelle ignorance manifesta le service — auquel j'ai appartenu — chargé de les contrôler!

Au service du Chiffre, les plus minutieuses précautions étaient prises. Les radios interceptés étaient transmis, au fur et à mesure de leur émission, et étaient, aussitôt, répartis entre les sections chargées de les étudier. Des interprètes et des cryptologues faisaient les traductions ou les déchiffrements. Les dactylographes les tapaient sur des papiers spéciaux. Discipline impitoyable! Service de jour et de nuit très pénible! La plupart des radiotélégraphistes venant du front demandaient à y retourner, malgré le danger plus grand, pour échapper à la discipline sévère.

Les officiers étaient soumis à la même discipline du secret. Il leur était, particulièrement, interdit de prendre la moindre note, de conserver, sur eux, la moindre trace écrite de ce qu'ils avaient déchiffré, un par un, sans connaître, d'ailleurs, l'ensemble d'un décryptement.

Or, malgré toutes ces précautions, une série de graves indiscretions furent commises dont les directeurs du service de Chiffre conservent encore aujourd'hui le souvenir.

Un des collaborateurs du général Cartier, le colonel Givierge, a dressé, contre la Censure et son ignorance en matière de Chiffre, un véritable réquisitoire : « *La Censure a bien mal gardé le secret de nos déchiffrements. On peut déplorer que les censeurs, aussi mal informés de ces choses que l'opinion publique, aient laissé passer des notes qui ont été utilisées par l'ennemi. Le mal fait inconsidérément par des bavards est bien plus grave que le tort causé par les espions que l'on a fusillés!* »

Dès le 3 octobre 1914, le G.Q.G., à propos d'une



« maladresse » commise, la veille, par le *Journal*, manifesta sa surprise et son mécontentement.

Le 11 décembre suivant, nouvelle circulaire du G.Q.G. à l'adresse, aussi bien des imprudences commises, au front, par des officiers d'état-major qui voulaient passer pour être « bien renseignés » que de certains journaux. Certains états-majors obligeaient tous les postes à faire, à la même heure, au poste de la division, un appel, toujours le même. C'était là un danger, analogue à celui des formules stéréotypées.

Autre mauvaise habitude : les sapeurs radio-télégraphistes commençaient tous leurs radios par une formule d'amitié : « Bonjour les amis ! » suivie de leur propre nom.

Un procès-verbal de la 7<sup>e</sup> Armée allemande constate, à ce propos : « La 10<sup>e</sup> Armée française nous a été confirmée par le nom d'un officier radio, la 6<sup>e</sup> par ses transmissions, sans changement, du poste météo de Trilport. »

« Dans certains états-majors — écrit le général en chef — le déchiffrement des cryptogrammes allemands est devenu un véritable jeu ! Le contenu exact, ou supposé, des télégrammes fait l'objet de conversations jusque parmi les soldats des corps de troupe ou des services. Des officiers parlent devant des plantons et même devant des civils, de la clef allemande. L'un d'eux a demandé à haute voix, dans le vestibule du général en chef, si la clef était retrouvée ! Il est fait, devant la troupe, des allusions aux résultats des « renseignements spéciaux » et jusque dans la presse (Voir le *Figaro* du 2 décembre). Pour conserver le secret, il faut qu'un nombre minimum de personnes s'en occupent et que ces personnes pensent, constamment, à être discrètes. »

Cette circulaire était motivée par un fait important : les Allemands s'étaient aperçus que leur première clef — celle du 1<sup>er</sup> octobre — avait



été découverte par nous. Ils l'avaient changée. Leurs télégrammes redevenaient, pour nous, des énigmes et leurs radios étaient inintelligibles. Par bonheur, la nouvelle clef fut découverte, le 10 décembre et c'est à cette occasion que le G.Q.G. envoya, dès le lendemain, son impérative circulaire.

Impérative... et vaine, car il y eut récurrence ! Le *Figaro* causa, en effet, au G.Q.G. le plus vif émoi pour un article intitulé : « *Le vainqueur ignoré de la Marne* » (allusion à la Tour Eiffel).

« De telles indiscretions — télégraphie le Grand Quartier à la Censure, présentent les plus graves inconvénients. Aucun radiotélégramme ayant trait à la bataille de la Marne ne doit être livré à la publicité : il ne doit pas y être faite la moindre allusion ! »

A partir de cette date, en vertu d'instructions « supérieures » les plus anodines photographies de la Tour Eiffel elle-même — mobilisée pour la défense nationale — seront scrupuleusement interdites.

#### UN SECTEUR ULTRA-SECRET : LES VERTS

Mais ceci n'est rien à côté du véritable affolement qui s'empara, un jour, du Quai d'Orsay, à la suite d'une étourderie commise par un censeur diplomatique.

Dans le *Figaro* du 15 septembre 1917, M. Hanotaux révélait, pour la première fois, à la fin d'un article de doctrine, que nous avons saisi et lu les radiotélégrammes chiffrés entre Berlin et Luxbourg, ambassadeur d'Allemagne en Argentine. M. Hanotaux publiait, en toutes lettres, des extraits du fameux télégramme où Berlin donnait à Luxbourg l'ordre de couler les vaisseaux argentins sans laisser de traces.

Comment la Censure diplomatique avait-elle laissé passer une telle allusion? Comment M. Hanotaux — ancien ministre des Affaires étrangères — avait-il osé toucher au secret des secrets!

Au secteur sacré, tabou, au mystère des mystères! Aux Verts!

\*\*

Pendant toute la durée de la guerre, la Censure a interdit la plus lointaine allusion aux Verts!

Même lorsque l'affaire Caillaux tomba — si j'ose dire! — dans le domaine public, après l'armistice, le Quai d'Orsay maintint ce dernier îlot de défense : « Rien sur les Verts! » Et, aujourd'hui encore, le secret des Verts est impénétrable!

Qu'est-ce donc que les Verts?

L'aimable et courtois colonel DeFrance, directeur du Service du Chiffre, va nous l'expliquer :

« Les Verts ont été et sont les télégrammes ou radiotélégrammes interceptés et déchiffrés par le Ministère des Affaires étrangères et copiés par le service des Travaux Réservés sur du papier à liséré vert.

Pendant la guerre, M. le général Cartier, qui recevait tout en vrac, orientait, vers le Ministère de la Guerre, les radios militaires et, sur le Quai d'Orsay, les Verts. Mais cette discrimination n'était pas toujours facile, car il y a de tout, dans les Verts!

#### M. CAILLAUX ET LES VERTS

Avant la guerre, il y avait déjà des Verts. Tous les télégrammes échangés de juillet à novembre 1911 entre le Gouvernement impérial de

Berlin et l'ambassade d'Allemagne à Paris, ont été saisis par le Gouvernement français, déchiffrés et transcrits sur papier vert. Ils concernent les tractations menées entre M. Caillaux et le Gouvernement allemand à propos des affaires marocaines. Il fut révélé, au cours du procès Caillaux, qu'il y avait déjà trois ans que le Gouvernement français était en possession du Chiffre de l'ambassade d'Allemagne et que les Allemands le savaient puisqu'ils avaient changé leur chiffre.

\*\*

M. de Lancken a, ainsi, raconté, dans ses « Mémoires », cet incident qui « agit d'une façon très défavorable sur les relations de la France avec l'Allemagne ».

« Dans les premiers jours d'août, j'avais adressé à Kiderlen un télégramme secret, par lequel je rendais compte de mes négociations discrètes avec Caillaux. Bien que j'eusse donné à la Chancellerie l'ordre de se servir du chiffre nouveau — arrivé récemment de Berlin — le télégramme fut chiffré à l'aide du code utilisé depuis quelque temps déjà, et, par conséquent, connu du cabinet noir français, comme il s'avéra plus tard. Mon télégramme fut déchiffré, au moins en partie, au Quai d'Orsay. Ce qui fut très désagréable, et pour Caillaux, et pour moi. Ce télégramme figure, dans l'histoire diplomatique, sous le nom de « Document vert » en raison de la chemise verte où sont conservées, au Quai d'Orsay, les pièces particulièrement secrètes. »

C'est encore M. Caillaux qui fut l'objet de la deuxième série de documents Verts digne de retenir l'attention de l'historien. Il s'agit des télégrammes envoyés en février 1915 au Gouvernement impérial de Berlin par le ministre

d'Allemagne à Buenos-Aires, le comte de Luxbourg. Ces documents étaient relatifs au voyage de M. Caillaux en Amérique du Sud. Il a été incontestablement établi que, dans l'un de ces télégrammes, se sont glissées deux graves erreurs de traduction. Alors que, d'après le texte, le comte de Luxbourg aurait dit à ses chefs de Berlin : « M. Caillaux nous met en garde » le texte réel était : « M. Caillaux met en garde », ce qui exclut l'idée d'une communication faite, directement, par M. Caillaux au ministre d'Allemagne.

L'autre est plus importante et constitue un véritable faux. D'après le premier texte, l'attaché naval allemand à Rio-de-Janeiro aurait télégraphié, à propos de M. Caillaux, à l'amirauté à Berlin : « Capture indésirable », ce qui laissait entendre que M. Caillaux jouissait, de la part de l'Allemagne d'une véritable immunité. Le texte réel était : « Capture très désirable ».

Il fut établi que cette « erreur » n'était pas le fait du Gouvernement français, mais qu'elle avait été commise par les déchiffreurs américains.

— Comment — ai-je demandé au colonel De France, directeur du Service du Chiffre au Ministère de la Guerre — peuvent se produire de telles erreurs?

— Il peut y avoir des erreurs d'écoute, un chiffre étant pris pour un autre. Ou des erreurs de traduction, ou d'interprétation. Ou, enfin, des erreurs de copie, mais celles-ci sont les plus rares.

« Croyez bien que nous sommes, ici, dans ce service ultra secret, obsédés par l'affaire Dreyfus et hantés par la crainte de commettre une erreur.

— D'autant plus fâcheuse qu'elle est inconnue des intéressés?

— Oui : je vous ai parlé de l'affaire Dreyfus!

## QUELQUES SECRETS DES VERTS

Grâce aux Verts captés pendant la guerre, nous fûmes renseignés sur l'attitude de certains neutres et de certains alliés. C'est ainsi que, le 23 juillet 1916, le Gouvernement français fut informé qu'entre l'Allemagne et l'Espagne, il y avait d'actives négociations au sujet des sous-marins. L'Allemagne offrait à l'Espagne de défendre ses côtes avec ses sous-marins si l'Angleterre voulait lui forcer la main.

Nous apprîmes également que le roi Alphonse XIII avait fait venir l'attaché militaire allemand et lui avait dit qu'il était très poussé par l'Entente en vue d'abandonner la neutralité et que sa situation devenait très difficile. Il lui demandait, en échange, un certain nombre d'avantages pour la population espagnole.

Au moment où la Roumanie hésitait à entrer en guerre, c'est un Vert qui nous apprit que l'Italie négociait, directement, avec Bucarest et que le roi Ferdinand avait fait porter par un général roumain des propositions au roi Victor-Emmanuel d'Italie.

Sur l'attitude de la Grèce, nous fûmes constamment renseignés par le déchiffrement des télégrammes du roi Constantin et de la reine Sophie de Grèce, notamment, le jour où nous sûmes que des médecins Allemands et Autrichiens, appelés par le roi Constantin allaient partir sur un torpilleur grec pour Cavalla, et, de là, emporter des plis pour l'Allemagne.

Un diplomate, le comte O..., qui avait offert au Quai d'Orsay de se charger d'une mission confidentielle, ne l'obtint pas parce qu'un Vert nous apprit qu'il était à la solde de l'Allemagne.

Parfois, il était impossible d'utiliser les ren-



seignements provenant des Verts par crainte d'en révéler la source ou l'origine. Un Vert donna au Gouvernement français le nom d'un député qui aurait livré à l'Allemagne les débats des Comités Secrets. Un autre aurait prouvé qu'un rédacteur du *Bonnet Rouge* négociait à Barcelone avec des Espagnols pro-germans.

« Viviani le fait filer — écrit M. Poincaré dans ses « Mémoires » — mais, n'ayant que le témoignage du consul allemand de Barcelone connu par les Verts et impossible à produire, il ne sait comment procéder à une arrestation. »

C'est aussi par un Vert que M. Poincaré apprit qu'un agent italien en France, M. Salvago Raggi, annonçait, régulièrement, au Gouvernement italien l'imminence d'une crise présidentielle en France.

M. Poincaré était, par les Verts, renseigné sur les dessous de la politique et de la diplomatie. Un jour, Mme et Mlle Iswolsky viennent, fort attristées, lui dire leur angoisse de voir venir le moment où elles seront obligées de crier misère.

« Cependant — d'après les Verts, note M. Poincaré — Iswolsky a 18.000 roubles de pension et la famille est installée à Biarritz dans une villa qui lui appartient! »

C'est par un télégramme déchiffré que M. Poincaré apprit que les Allemands avaient pris comme otage un de ses parents.

#### LES VERTS ET LA PAIX

Les Verts rendirent, enfin, les plus grands services à Clemenceau lors de la négociation du Traité de Paix.

« Lorsque les Allemands arrivèrent à Versailles — me raconte le général Cartier — ils avaient, pour correspondre avec Berlin, un

chiffre tout neuf. Pourtant, il y avait, pour nos négociateurs, un intérêt capital à connaître les réactions vraies des négociateurs allemands et les ordres qu'ils recevaient de leur Gouvernement. Nous nous mîmes au travail avec ardeur : huit jours après, nous avions le chiffre secret allemand, et, chaque matin, Clemenceau avait, sur son bureau, la traduction des Verts captés la veille.

« Il ne se doutait pas du mal terrible que nous avions à déchiffrer ces interceptés. Parfois, quand j'avais un doute sur la traduction, je mettais, entre parenthèses, un point d'interrogation. Alors, le Tigre fronçait les sourcils, et, brutalement, me demandait pourquoi. »

## QUEL FUT LE ROLE DE M. POINCARE DANS L'AFFAIRE BOLO ?

« Ne laisser passer, en aucun cas, aucune allusion au rôle de M. Poincaré dans l'affaire Bolo »... « Ne pas laisser mêler le nom du chef de l'Etat à l'affaire Bolo »... « Pour le compte-rendu de l'audience de l'affaire Charles Humbert, soumettre au chef d'équipe, au cas où il serait fait allusion à M. Poincaré », etc., etc...

Telle est la série des consignes que la Censure imposa à la presse à partir du jour où Bolo Pacha — qui se vantait, à New-York, d'être l'« ami de Briand et de Poincaré », mais qui avait, aussi, dans ses relations personnelles, MM. Barthou, Joseph Caillaux, le président Monier — fut inculpé d'intelligences avec l'ennemi, jusqu'au jour où à Vincennes, sa tête vola en éclats sous le coup des douze balles des douze soldats Français du peloton qui s'étaient, préalablement, concertés pour le défigurer.

Et cette Censure s'étendit même au compte-rendu sténographique du procès Bolo d'où fut enlevée la déposition de M. Henri Cain, qui servit, bénévolement, d'intermédiaire entre Bolo et M. Poincaré.

## PREMIÈRE ENTREVUE

— Visite inattendue — note, dans ses Souvenirs, M. Poincaré, à la date du 6 juillet 1916 : un de mes amis (il s'agit de M. Henri Cain) ancien condisciple de Louis-le-Grand, très honnête homme, mais, parfois, trompé par les élans de son cœur et par ses goûts d'artiste et de poète, me présente Bolo Pacha, l'aventurier qui passe pour servir de prête-nom au Khédive, et, derrière le Khédive, aux Allemands. Jeune encore, la parole facile, les manières aisées, Bolo me fait, malgré tout, l'effet d'un rastaquouère et même d'un aventurier. Il me dit qu'il a acheté et qu'il garde la majorité des actions du *Journal* pour aider Charles Humbert à se débarrasser de bailleurs de fonds qui semblaient suspects. Il est, d'ailleurs, convaincu que Charles Humbert croyait Desouches un agent déguisé de l'Allemagne. Bolo prétend que l'ancien Khédive est favorable à l'Entente : « Je le connais beaucoup — dit-il : il m'a offert de me confier ses deux enfants comme gage de ses sentiments. »

« Mon ami ne me dit pas où ni comment il a rencontré Bolo et il ne cherche pas à le représenter comme un homme sûr. Je m'abstiens, donc, de toute allusion aux bruits qui courent et je me contente de quelques banalités. Mais il me reste l'impression que cet homme n'est pas très recommandable. Il est cependant Français et il a un frère prêtre et, même, je crois, évêque *in partibus*.

« Je pense encore à ce Bolo. Comment a-t-il une fortune suffisante pour verser, lui-même, six millions dans un journal? Ne serait-il pas le prête-nom de Hearst, le richissime américain qui défend contre nous, aux Etats-Unis, les intérêts

de l'Allemagne et dont Charles Humbert a fait, sous sa propre signature, un éloge surprenant? »

Mais ce n'est pas la première fois que le nom de Bolo figure dans les Mémoires de M. Poincaré.

### BOLO DÉNONCÉ

Dès le 22 novembre 1915, l'ex-Président de la République note que M. Bénazet, député, lui a remis, à lui et à M. Briand, une note assez documentée, relative aux tractations suspectes qui auraient eu lieu en Suisse entre l'ancien Khédive d'Égypte, qui passe pour un agent de l'Allemagne, et un Français, nommé Bolo. « Briand et Viviani m'ont promis de vérifier le fait et de procéder à une enquête. Je viens de leur réclamer des renseignements. On n'en a pas encore. »

Sept jours après :

« M. Briand me parle de Bolo, dont M. Bénazet nous a récemment dénoncé les manœuvres et que j'ai demandé au Gouvernement de faire surveiller. Cet individu, paraît-il, a reçu de l'ancien Khédive le titre de Pacha et il va souvent en Suisse pour conférer avec cet ennemi déclaré de l'Angleterre. Il passe, me dit Briand, pour un ami de M. Cail-  
laux. »

C'est donc à propos de l'« affaire du Khédive » que Bolo entre dans les préoccupations de M. Poincaré. Or, le 16 janvier 1917, M. Poincaré laisse entendre que le « nommé Bolo », auquel s'est adressé Abbas Hilmi, Khédive d'Égypte, est « déjà connu du Ministère des Affaires étrangères ».

Déjà connu du Quai d'Orsay? A quel titre?



## BOLO AU QUAI D'ORSAY

Avant la guerre, Bolo avait ses grandes et ses petites entrées au Ministère des Affaires étrangères. Il s'y rendait de concert avec Abbas Hilmi, ex-Khédive d'Égypte, qu'il avait l'intention de réconcilier avec l'Angleterre. Et là, un jour, au Quai d'Orsay, le Khédive confia à Bolo le chiffre de la Cour et le code secret. « Nos enveloppes portaient le cachet officiel » note fièrement Bolo.

Qui était ministre des Affaires étrangères à cette date?

Dans sa déposition — interdite par la Censure et qui ne figure pas au compte-rendu sténographique — M. Henri Cain, libérant sa conscience, déclara :

« Je suis allé voir M. Poincaré et je lui dis que je devais avoir regret de lui avoir amené M. Bolo, parce que, depuis ce temps-là, il y avait eu, sur lui, des bruits qui étaient méchants.

« M. Poincaré me répondit : « Il ne faut pas s'en émouvoir, mon cher ami : *je connaissais Bolo avant que vous ne le connaissiez vous-même.* Je m'étais occupé de lui au moment où il avait voulu faire des affaires en Amérique. Il y a de cela beaucoup d'années, alors que j'étais ministre des Affaires étrangères. »

D'autre part, M. Dumesnil, directeur du *Rappel*, subventionné par Bolo pour faire une campagne en faveur de l'annexion de la rive gauche du Rhin — campagne amorcée par M. Albert Milhaud, rédacteur en chef — déclara :

« J'avais entendu dire qu'un ancien ministre des Affaires étrangères avait contre Bolo des griefs sérieux et qu'il avait même été amené à lui refuser, à un moment donné, un passeport pour l'étranger. Ce ministre des Affaires étrangères

est devenu le chef de l'Etat. Mes relations personnelles, anciennes, avec lui me permettaient d'aller le trouver en toute confiance. Je lui exposai, très nettement, le but de ma visite. Je lui demandai s'il existait des raisons graves qui empêchassent d'accepter le concours de Bolo dans une société anonyme. Le Président de la République me répondit qu'en effet, il avait, autrefois, refusé un passeport à Bolo pour le Vénézuéla, mais que cela ne visait nullement la personnalité de Bolo sur laquelle il n'avait aucun renseignement défavorable.

« Quelque temps après, je revis M. le Président de la République qui, entre temps, avait reçu la visite du président Monier. Il me confirma que M. Monier lui avait donné sur Bolo les renseignements les plus complètement favorables.

— Dans mon désir de vérité absolue — ajoute M. Dumesnil sur une question de M. Mornet — je dois vous dire que j'ai vu M. le Président de la République, non pas une fois, mais huit ou dix fois. »

M. Mornet insiste : « M. le Président de la République vous a dit qu'il n'avait rien à dire contre Bolo ?

— Oui, qu'il ne connaissait aucun grief. »

M. Mornet : « Au cours d'une autre visite, M. le Président vous a-t-il dit que M. Monier lui avait fourni de bons renseignements sur Bolo, et que, dans l'intervalle, Bolo avait souscrit ces actions ? »

Dumesnil : « Parfaitement ! »

#### MISSION EN ESPAGNE

Le 11 octobre 1916, M. Poincaré adressa à Charles Humbert cette convocation :

« Mon cher sénateur et ami : je serais heureux

*de causer quelques minutes avec vous. Pourriez-vous venir me voir vendredi dans la matinée? Votre heure serait la mienne. Votre très dévoué : Poincaré. »*

Charles Humbert se rendit à cette convocation.

Au procès Charles Humbert, M. Poincaré, dont la mémoire fut défaillante, avait soutenu que l'initiative de cette démarche appartenait, non pas à lui, mais à Charles Humbert. Il dut reconnaître, par la suite, qu'il s'était trompé. Effectivement, il note dans ses Mémoires : « Les intrigues suspectes se développent. Charles Humbert a pris, en Espagne, un rendez-vous mystérieux. Il doit, paraît-il, être présenté au Roi. *Je l'ai prié de venir causer avec moi avant cette rencontre.* Il paraît qu'il a beaucoup hésité avant d'entreprendre ce voyage. Mais — ajoute-t-il — je suis malin : je ne me laisserai pas rouler ! »

Au cours de cette entrevue, M. Poincaré donna à Charles Humbert une commission pour Alphonse XIII : ses remerciements pour une épingle de cravate que lui avait donnée le roi d'Espagne — cadeau que la Censure reçut l'ordre de dissimuler.

Or, l'homme qui avait réussi à obtenir pour Charles Humbert une audience d'Alphonse XIII n'était autre que Bolo.

Comment Bolo était-il entré en rapports avec Alphonse XIII?

Par l'intermédiaire de M. Coggia, préfet des Basses-Pyrénées.

Lorsque Charles Humbert, se rendant en Espagne, passa à Biarritz, Bolo se joignit à lui, l'introduisit à Saint-Sébastien auprès de son ami M. le préfet Coggia, et l'accompagna auprès du roi.

Par la suite, M. Coggia fut limogé « pour raisons de santé » par M. Poincaré qui, à la date du 21 novembre 1917, note : « Pams vient me faire

signer un petit mouvement préfectoral qui a pour point de départ la mise en disponibilité, pour raisons de santé, de M. Coggia, ami, à la fois, de Caillaux, de Barthou et de Bolo. »

#### DÉCLARATIONS DE M. COGGIA

M. Coggia — qui n'est jamais rentré, depuis, dans l'administration — en a aujourd'hui assez lourd sur le cœur ! Il a joué, dans l'affaire Bolo-Alphonse XIII, un rôle historique de premier plan demeuré inconnu et dont il a bien voulu me livrer les secrets.

— Je connaissais Bolo. A Biarritz, je surveillais ses agissements. Quand il fut inculpé d'intelligences avec l'ennemi, je m'étonnai qu'on ne l'arrêtât pas. Au contraire, il circulait librement. Il passait en Espagne à volonté, muni de tous les tabous officiels. Etant inculpé et non arrêté, il aurait pu, maintes et maintes fois, rester en Espagne. Certes, je ne vois pas là une preuve de son innocence, mais, seulement, de son inconscience : il avait de si hautes et si puissantes relations qu'il était sûr de lui ! Il me confiait ses projets dont le plus important était de réconcilier ses deux amis : Caillaux et Barthou : « Croyez-vous ? dit-il. Au même Gouvernement, si l'on voyait l'homme de la paix et l'homme de la loi de trois ans ! »

« Donc, le jour où il passa avec Charles Humbert pour aller voir le roi d'Espagne, Charles Humbert me téléphona de Biarritz, à Pau, où j'étais :

— Puisque vous allez voir le roi d'Espagne, mon cher sénateur, lui répondis-je, permettez-moi de vous confier trois missions importantes. Voulez-vous attirer l'attention du roi sur l'activité — contraire à la neutralité — des sous-

marins allemands dans les petits ports de la côte Cantabrique? Voulez-vous lui demander que le Gouvernement actuel (c'était le gouvernement Romanonès) nous laisse les mêmes possibilités que le Gouvernement précédent (Dato) et qu'il laisse passer, par les tunnels transpyrénéens, les convois de mulets dont nous avons besoin pour le corps expéditionnaire de Salonique? Enfin, qu'il laisse passer, également, les convois d'ouvriers qui viennent travailler dans les usines françaises pour la défense nationale? »

Charles Humbert et Bolo furent enchantés d'ajouter, aux commissions du Président de la République, ces trois missions dont moi, sur place, je voyais l'extrême importance. Elles furent faites. Alphonse XIII ne fit qu'une objection : « Les consuls allemands embusquent des photographes à tous les tunnels pour établir la preuve, avec documents à l'appui, que l'Espagne viole la neutralité au profit de la France! Néanmoins, Messieurs, c'est promis. »

« J'ajoute — continue M. Coggia — que le Gouvernement espagnol fermait les yeux sur la manière dont nous arrêtions nos déserteurs. La frontière était formée par un petit ruisseau. Du côté espagnol, pullulèrent une quantité de petites maisons couvertes de bosquets propices à dissimuler les déserteurs qui, d'un coup, se jetaient à la nage dès que les gendarmes avaient tourné le dos. Nous eûmes avec le gouverneur de Saint-Sébastien des ententes pour que les déserteurs français (songez que, pour le pays basque, le nombre des déserteurs atteignait la valeur d'une division) soient habilement refoulés vers la frontière. Et quand les gendarmes français se jetaient sur les déserteurs, même en territoire espagnol, les Espagnols fermaient les yeux. »



\*\*

Cette fameuse mission en Espagne, Bolo en jouera habilement au cours de son procès. Il soutient une première fois, *qu'il a été chargé, en présence d'Henri Cain, par M. Poincaré, de dire au roi d'Espagne que la France était disposée à entrer en négociations à propos de Tanger.*

Et puis, sur un nouvel interrogatoire, il se rétracte à demi. Quant à Charles Humbert, il affirme que c'est M. Coggia qui, de Biarritz, lui a notifié les dates de l'audience royale et que M. Poincaré le savait lorsqu'il le fit venir, à l'Elysée, avant son départ :

— J'affirme que c'est M. Poincaré qui m'a convoqué : il savait que je me rendais en Espagne avec Bolo, et, depuis des années, il était renseigné sur Bolo. » De son côté, M. Poincaré reconnaît qu'il a reçu Bolo, à son retour d'Espagne.

« Ce personnage mystérieux — Bolo — que j'ai déjà reçu, n'a gagné ni en simplicité ni en modestie. Il me raconte qu'il vient d'aller en Espagne et qu'il y a longuement causé avec le roi. Celui-ci lui aurait offert, pour la France, quatre millions d'hommes. Bolo se serait, d'autre part, entendu avec la Banque Périer et des individus que je ne connais pas pour organiser, en Espagne, la fabrication du matériel d'artillerie. Je ne sais quelles affaires cachent ces combinaisons. Je réponds à Bolo, avec froideur, que la France est assurée de la victoire, mais je garde de cet entretien une impression trouble. Quel est cet individu? Il se flatte d'être l'ami de Caillaux. Comment vit-il? Que cherche-t-il? »

Ce même jour, M. Poincaré demande à Clemenceau ce qu'il est advenu du dossier Benazet, le premier dossier dont il a été saisi en 1915.

« Briand — dit Clemenceau — l'a fait disparaître. »

### MENACES

Or, onze mois après, Charles Humbert vint voir le Président du Conseil qui était Alexandre Ribot, et il lui demanda de donner des ordres formels à la Censure pour arrêter une campagne que l'*Œuvre* dirigeait contre lui, Charles Humbert.

— Sinon — déclara le gros Charles — je m'expliquerai, publiquement, sur l'affaire Bolo! Je dirai que Bolo m'a été présenté par le président Monier, qu'il est venu me voir et qu'il a assisté à l'audience du roi d'Espagne! »

Quelques jours après, M. Barthou vint parler à M. Poincaré de l'affaire Bolo : « Elle me préoccupe beaucoup. On prétend que vous êtes très passionné dans cette affaire! »

Et, au Conseil des Ministres, M. Barthou déclara :

« On a fait une campagne sournoise contre le Président de la République : on prétend que c'est lui qui a demandé l'information contre Bolo. »

Charles Humbert vient revoir M. Poincaré : « Il me parle de Bolo avec une extrême sévérité : « *Méfiez-vous, Caillaux est de ses amis. Ils disent que c'est vous qui avez chargé Bolo d'une mission auprès du roi Alphonse XIII.* »

\*\*

Clemenceau vient au pouvoir. Une de ses raisons d'être — sa raison d'être — c'est d'engager une lutte impitoyable contre le « *boloïsme* », le « *malvysme* », et le « *caillautisme* ».

« Or — note M. Poincaré — le 14 novembre

1917 avec une certaine surprise, je ne trouve pas Clemenceau aussi résolu que je l'aurais voulu. Il m'avoue qu'il a cru longtemps que j'avais imaginé l'affaire Bolo pour être désagréable à Charles Humbert et il m'envoie Jeanneney pour me prévenir qu'un député, M. Poncet, a l'intention de lire à la tribune une lettre que j'ai reçue de Bolo et que j'ai envoyée à Clemenceau. Jeanneney estime que le Président de la Chambre ne doit pas laisser lire, publiquement, cette lettre. Si elle est lue, Clemenceau dira que je la lui ai transmise et qu'il l'a versée à l'instruction. »

Le Conseil des Ministres décide, en effet, de *ne pas dire et de ne pas laisser dire que c'est M. Poincaré qui a pris l'initiative des poursuites contre Bolo* ». Clemenceau vient le confirmer spécialement à M. Poincaré : « Ne dites pas que c'est vous qui avez fait engager l'affaire Bolo ! Cela vous ferait mettre inutilement en cause. »

\*\*

La veuve de Bolo : Mme Muller, à qui j'ai soumis les résultats de cette enquête, m'affirme que « celui dont elle ne prononce pas le nom », fut poursuivi par la rancune tenace de M. Poincaré.

— C'est lui, oui; c'est lui, qui le faisait appeler à l'Elysée! Et cela le gêne comme un remords, comme une obsession. Lorsqu'une suprême démarche fut tentée par son avocat, M<sup>e</sup> Albert Salles, après la condamnation à mort, M. Poincaré lui répondit : « Peut-être le grâcierais-je s'il ne s'était pas assis, ici, dans ce fauteuil! »

« Il ne nous pardonne pas non plus nos relations avec Georges Louis qui, dans ses *Carnets*, a ouvert des horizons nouveaux sur la politique personnelle de M. Poincaré avant la guerre. Et,

à ce propos, il a eu ce mot : « Tout cela est inspiré par la famille d'un condamné à mort ! » Et moi, la victime — puisqu'on m'a tout pris, non seulement l'argent « suspect », mais ma fortune personnelle — je continue à souffrir de la même rancune ! C'est en vain que je réclame justice : la Justice reçoit des ordres d'en-haut ! »

\*\*

Ces attaques passionnées — prélude, sans doute, d'une demande en revision — je les ai soumises au jugement impartial des deux magistrats qui poursuivirent jusqu'au bout l'affaire Bolo : M. Bouchardon et M. Mornet.

— La revision du procès Bolo ? s'écrie M. Bouchardon. C'est une plaisanterie ! Je mourrai avant ! Il a reçu douze millions de l'Allemagne, c'est un fait ! Nous avons les documents. Et si nous l'avions laissé faire, le *Journal*, acheté par lui, aurait, sous le pavillon patriotique « *Des canons ! Des munitions !* » entrepris une campagne en faveur de l'Allemagne ! Au reste, c'était un être abject. Un Pranzini ! — ajoute M. Bouchardon, qui achève une étude sur... Pranzini.

M. le conseiller Mornet, à qui je soumetts la thèse exposée par M. Caillaux, dans « *Mes prisons* » « Bolo n'était pas un traître, mais un escroc », me répond :

— Escroc ? Non ! S'il n'avait eu que le projet de soutirer de l'argent, à l'Allemagne sans contrepartie, *il aurait prévenu le Gouvernement*. Il aurait pu le faire. Il devait le faire. Avec toutes ses hautes relations !

— Oui — insinuai-je — n'était-il pas chargé de mission par le Gouvernement ? Par M. Poincaré ? N'a-t-il pas été un agent du Ministère des Affaires étrangères ?

A ces mots, M. Mornet devint plus prudent.

— Oui, M. Poincaré l'a reçu, mais il ne s'y est pas trompé. Il se méfiait. C'est lui qui insista auprès du Gouvernement pour que Bolo fût l'objet d'une surveillance étroite. On ne pouvait pas l'arrêter : il n'y avait pas de preuves. L'instruction aurait abouti à un non-lieu. L'enquête en Suisse, l'enquête en Italie, ne donnèrent que peu de chose. Et, dans les rapports venus d'Italie, il y avait des erreurs, une banque prise pour l'autre. Florence à la place de Turin!

« C'est alors que nous envoyâmes une commission rogatoire en Amérique, mais les Etats-Unis, qui étaient neutres, ne répondirent pas. Par contre, dès que l'Amérique vint se ranger à nos côtés, la situation changea. Et alors, c'est l'arrivée foudroyante des télégrammes américains!

— Vous savez qu'on a mis en doute l'authenticité de ces télégrammes? Était-ce des radios, ou des télégrammes par fil?

— Ah! voyons, peu importe! *C'étaient des télégrammes qui nous étaient communiqués par le Gouvernement américain et cette garantie nous suffisait.*

— Ne contiennent-ils pas, cependant, une erreur?

— Oui, une : Par erreur, le nom de Bolo avait été ajouté à l'un d'eux. Mais, par d'autres documents, nous eûmes la confirmation qu'il s'agissait bien de Bolo.

— Et sa mission en Espagne? Était-elle officielle? (et je résume à M. Mornet la conversation que je viens d'avoir avec M. Coggia).

— M. Coggia? Méfiez-vous de ce qu'il vous dit. Quand il vint déposer, on lui posa cette simple question :

— Est-ce que vous connaissiez Bolo?

— Très peu.

— Il ne vous a jamais écrit?

— Non. Ou, alors, des choses insignifiantes.



« C'est alors que je mis sous les yeux de M. Coggia une lettre par laquelle il remerciait Bolo d'un prêt de 40.000 francs.

— Oui, mais — dis-je — M. Coggia, comme les autres, croyait en Bolo, sous la haute garantie du président Monier?

— Le président Monier!

Au nom de son ex-collègue emporté dans la tourmente Bolo, M. Mornet s'émeut :

— Nous l'avions assez mis en garde? Il ne voulait rien savoir! C'était un provincial, naïf et puéril, peu habitué à Paris et qui fréquentait tous les mondes, surtout le monde des affaires. « Bolo — me disait-il — il a des automobiles! une vie somptueuse! » — « Raison de plus pour vous méfier » lui répondais-je.

« Et, avant qu'il vint témoigner à la Cour, je lui avais fait dire de ne pas « faire le fendant ». Déjà, il avait reçu un coup : la Cour de Cassation l'avait destitué. Mais il ne m'écouta pas. Et il se présenta comme étant la plus grande victime des temps modernes! Le malheureux : il en est mort de chagrin! »

## LA TZARINE A-T-ELLE TRAHI L'ENTENTE ?

C'est par fidélité à l'alliance russe que nous sommes entrés dans la guerre...

En pleine guerre, au cours de l'année trouble, le *Matin* voulut publier, le 19 mai 1917, un article révélant qu'en 1905, Nicolas II avait signé, avec Guillaume II, un accord secret contre l'Angleterre. Cet article fut soumis à M. Jules Cambon qui n'y vit pas d'inconvénients et donna l'ordre à la Censure de le laisser passer.

Le lendemain, le *Matin* revint à la charge soumettant à la Censure une interview où M. Iswolsky, ancien ministre des Affaires étrangères du tzar, avouait que l'accord avait bel et bien été signé entre les deux souverains, mais que les ministres responsables, dès qu'ils l'avaient connu, s'étaient opposés à son exécution.

Peut-être M. Iswolsky espérait-il, ainsi, se faire bien voir des révolutionnaires russes par ce désaveu rétrospectif ? Son interview ne parut pas, M. Ribot s'y étant opposé et ayant fait convoquer M. Iswolsky par M. Jules Cambon.

Quelques jours après, le 30 mai 1917, M. Ribot, à son retour de Londres, remit à M. Poincaré le traité russo-allemand secret dont avait parlé Iswolsky.

« Le tzar Nicolas II — qui paraissait si sûr et si fidèle! remarque M. Poincaré — a été circonvenu par des agents allemands au point de signer, malgré lui, un papier de véritable trahison! »

#### LA CHAROGNE ALLEMANDE

Trahison! Dans les affaires tzaristes, ce mot revient comme un terrible *leit motiv*.

« On criera à la trahison! — note le même M. Poincaré le jour où il apprend que, sous l'influence de Raspoutine et de la tzarine, le grand-duc Nicolas a été limogé et remplacé par le tzar lui-même. Le tzar peut-il assumer le commandement en chef sans de graves inconvénients? A la moindre défaite, on criera à la trahison! »

« D'autant plus — ajoute M. Iswolsky qui fait ses confidences à M. Poincaré — que la Cour est déjà fort attaquée et que, sur l'empereur lui-même, s'exercent des influences d'oreiller. Je vous parle tout à fait entre nous » précise Iswolsky pour donner à ce mot encore plus de gravité.

Quelques jours après, M. Poincaré, justement inquiet de la campagne très violente qui est dirigée en Russie contre l'impératrice, raconte qu'on attribue au jeune tzarévitch ce mot terrible : « *Je suis bien ennuyé : quand il y a une défaite russe, c'est papa qui se désole, mais quand il y a une défaite allemande, c'est maman qui pleure!* »

Et l'ancien Président de la République n'hésite pas à insérer dans ses souvenirs cette anecdote caractéristique : « Récemment, un sujet Russe était poursuivi pour lèse-majesté, à la suite de propos tenus contre la famille impériale. L'agent de police qui rapportait ces propos aurait dit lui-même à la barre des témoins : « Si encore le

prévenu s'était contenté d'attaquer la charogne allemande! » Et il entendait, par là, l'impératrice. »

★★

Alexandra Fedéorovna, princesse de Hesse, fut, comme la plupart des reines de guerre, partagée entre deux devoirs, entre deux Patries : la sienne et celle de son mari. Mais la sienne l'emportait dans son cœur au point qu'on peut légitimement se demander, aujourd'hui, si elle n'a pas, au sens technique et littéral du mot, *trahi* l'Entente.

Citons, à la barre du tribunal, tous les témoins. Direz-vous que Trotsky est suspect? Trotsky qui établit une évidente symétrie entre le dernier couple des Romanof et le dernier couple royal français à l'époque de la grande révolution, Trotsky qui compare l'Autrichienne Marie-Antoinette et la Hessoise Alexandra, en accordant à cette dernière plus de mépris que de pitié?

M. Paléologue, ambassadeur de France à Pétrograd, fut évidemment mieux placé que Trotsky puisque, au jour le jour, il nota, à la Cour des Tzars, les faits essentiels qu'il signalait aussitôt, par télégrammes chiffrés, au Gouvernement français.

En voici quelques-uns concernant « *la Niemka* » l'Allemande à propos de laquelle circulait, parmi les gens du peuple russe, cette légende : « Les mariages qu'on célèbre aussitôt après les funérailles sont voués au malheur : la Niemka a le mauvais œil. »

Le 19 août 1916, M. Paléologue télégraphie au Quai d'Orsay : « Voici mes conclusions : la camarilla de l'impératrice s'efforce d'imprimer à la diplomatie russe une orientation nouvelle : réconciliation avec l'Allemagne.

29 Août : Kokowtsof, ancien Président du Conseil, est inquiet du renvoi de Sazonov. « L'impératrice — dit-il — est désormais toute-puissante. Sturmer, incapable, vaniteux, a su la prendre. Il l'informe de tout, la consulte sur tout, l'entretient dans l'idée que l'empereur n'a de comptes à rendre qu'à Dieu. C'est une névrosée, une malade, une hallucinée. »

Et il répand les infâmes rumeurs qui circulent à propos de ses relations avec Raspoutine.

14 Septembre : « Raspoutine et Sturmer se voient continuellement. Ils tiennent des conciliabules, le soir, aux endroits les plus secrets de Pétrograd, à la forteresse Saint-Pierre-Saint-Paul, et dans la chambre de Mlle Nikitine. Ce sont deux scélérats qui perdent le régime. »

10 Décembre : « L'impératrice est une aberrante déséquilibrée, instrument politique tout-puissant de la conspiration que je flaire autour de moi. Sa camarilla est constituée par la Wiroubova, le général Woyeikow, Sturmer, le prince Andronikov.

Par qui cette camarilla est-elle dirigée?

A mon avis par quatre personnes : le métropolitain Pitrim, l'ancien directeur de la police Bietzy, Stecheglovitow et enfin Manus. »

#### MANUS

Manus! Voilà le chaînon!

M. Paléologue, dans le livre qu'il vient de publier, et qui est consacré à Alexandra Fedorovna, écrit :

« Nécessairement, j'avais organisé autour de Raspoutine un service de surveillance et d'information : je crois pouvoir dire que j'étais bien renseigné sur ses faits et gestes; or, jamais on ne m'a signalé qu'il ait, d'une manière quel-



conque, poussé l'empereur à négocier sous main avec les puissances germaniques une paix séparée.

« Je ne le considérais donc pas comme un agent de l'Allemagne au sens exact du mot, c'est-à-dire comme un espion de l'Allemagne, comme un intermédiaire et un porte-parole de l'Allemagne. Cela dit, je ne doute pas que, par des intermédiaires, l'Allemagne se soit beaucoup servi de lui pour se renseigner sur les secrets de la stratégie et de diplomatie russes. L'un de ces intermédiaires, le banquier juif *Manus*, m'était bien connu. Chaque semaine, il offrait un dîner au *staretz*, qui rencontrait là des généraux, des aides-de-camp de l'empereur, des hauts fonctionnaires et, naturellement, aussi quelques jolies femmes complaisantes. On buvait, toute la nuit. Echauffé par le vin, *Raspoutine* bavardait, pérorait intarissablement. Alors, tout ce qu'il avait appris dans ses conversations avec les souverains, tout ce qu'ils lui avaient confié ou qu'il avait surpris de leurs opinions, de leurs projets, de leurs espoirs, de leurs inquiétudes, il déboulait tout cela, en son langage pittoresque ! Et, le lendemain, un rapport circonstancié partait pour *Stockholm*, d'où le ministre d'Allemagne le transmettait à *Berlin*. »

C'est de l'impératrice elle-même que *Raspoutine* tenait les renseignements les plus confidentiels.

Nous n'en connaissons la nature et l'importance que depuis la publication des lettres adressées, pendant la guerre par l'impératrice à l'empereur et que nous allons analyser.

## COMMENT ELLE ÉTAIT RENSEIGNÉE

« A lire ces lettres — écrit M. Paléologue — où se débattent les plus graves secrets de la Défense nationale, où la vie même de la Russie est en jeu, comment ne pas frémir lorsqu'on sait dans quelle société de bambocheurs, de fripouilles, d'espions, de bandits l'Homme de Dieu s'enivrait chaque soir! »

Chaque mercredi, Raspoutine déjeunait chez Manus, Manus, agent secret de l'Allemagne, d'origine hébraïque, pourvu d'une fortune considérable, autorisé à résider à Pétrograd où il distribuait à toutes mains les fonds allemands!

Manus avait gagné tout le clan de Raspoutine. En relations constantes avec Stockholm — c'est-à-dire Berlin — il menait une vive campagne en vue de la réconciliation de l'Allemagne et de la Russie. Chez Manus, se rencontraient, en même temps que Raspoutine, l'aide-de-camp de l'empereur, l'amiral Nilow, qui était invité en raison de sa magnifique tenue sous le vin, le sénateur Bieletzy dont l'influence était grande sur l'Okrana et sur l'impératrice.

★★

Dans ses lettres intimes à son « *grand Agou* », au « *précieux Boysy* », au « *Petit garçon bleu* » (c'est ainsi que Sunny l'Ensoleillée appelait le Tzar de toutes les Russies) elle le renseigne sur la France et ses alliés d'après les lettres qu'elle reçoit de son frère, Ernie de Hesse, de sa sœur aînée Victoria, princesse de Battenberg, et on imagine dans quel sens!

Le 1<sup>er</sup> septembre 1914, elle lui écrit pour lui

recopier spécialement un passage de la lettre qu'elle vient de recevoir d'Allemagne :

« Nous avons vécu des journées angoissantes pendant la retraite des armées alliées en France. Tout à fait entre nous (ma chérie, ne raconte cela à personne!) les Français, au début, ont laissé l'armée anglaise supporter tout le choc d'une forte attaque allemande de flanc. Si les troupes anglaises avaient été moins résistantes, non seulement elles, mais toutes les forces françaises eussent été défaites. Maintenant, on a remédié à cela. Deux généraux français, qui étaient en faute, ont été cassés par Joffre et remplacés par d'autres. L'un d'eux avait dans sa poche six lettres non décachetées du commandant en chef French. L'autre, à un appel de secours, fit répondre que ses chevaux étaient trop fatigués. Maintenant, c'est déjà de l'histoire, mais qui a coûté la vie et la liberté à beaucoup de bons officiers et soldats! Par bonheur, on a réussi à cacher cela, et très peu savent ce qui s'est passé. »

Lorsque les aviateurs français se mirent à jeter des bombes sur Carlarhue, elle en reçoit par Daisy ces informations :

« Les Français se sont mis à jeter des bombes sur le Palais, et, tous, à cinq heures du matin, ont couru dans les caves. Comme c'est triste que ce soit juste sur le Palais, et, après, ce sera le tour de Mayence, du bon vieux musée : chaque contrée aura son tour! »

Après la première attaque allemande par les gaz, Ernie, son frère, lui fait part de son sentiment de révolte, mais il dit qu'au début de septembre 1914, quand il s'est trouvé près de Reims, « les Anglais ont employé des gaz ».

Voici comment elle commente notre offensive de septembre 1915 : « Dieu soit loué! Voilà maintenant que les Français commencent à travailler! » Et elle répète, le lendemain : « Dieu

soit loué! *ils ont enfin commencé!* » (M. Messimy m'a, à ce propos, déclaré : « Si Joffre, pendant toute l'année 1915, a lancé ses inutiles et meurtrières attaques de « grignotage » c'est simplement pour faire plaisir aux Russes.)

### PAUVRE TINO!

La nièce de l'impératrice, Alice, femme du prince André de Grèce, née princesse de Battenberg, lui écrit qu'on aime les Anglais à Salonique; les officiers sont courtois, les hommes se conduisent bien. « Avec les Français, je le regrette, elle dit qu'il en va tout autrement! Dans une petite ville, ils se sont conduits, avec les femmes d'une façon aussi ignoble que les Allemands en Belgique! Leurs officiers, à Salonique — à commencer par le général — sont grossiers et insolents même avec André (prince André de Grèce). »

Et elle se met à faire le siège du faible « Petit garçon bleu » pour qu'il intervienne, en Grèce, en faveur de ce pauvre Tino.

« Je ne puis comprendre ce que signifie cet ultimatum à la Grèce : sûrement les Anglais et les Français sont derrière! A mon simple esprit, cela paraît injuste et criminel. Je ne puis me représenter comment Tino sortira de cette pénible situation. »

Elle reçoit un « charmant télégramme » de Tino.

« Moi aussi, je lui ai écrit : Nicky (le prince royal de Grèce) me l'a demandé. »

FAIS RÉVOQUER SARRAIL!

Lorsque Briand, malgré l'influence qu'exerce sur lui la princesse Georges de Grèce — dont la tzarine s'étonne *qu'elle ait pu partir de Copenhague pour la Grèce en passant par la France, l'Allemagne et l'Italie* — se décide à être un peu plus énergique, la tzarine écrit au tzar : « Nos diplomates agissent d'une façon injuste. Si l'on jette Tino dehors ce sera de notre faute. Comment osons-nous nous mêler de la politique intérieure du pays et chasser le Gouvernement, et intriguer pour mettre à sa place un révolutionnaire? Il me semble que, *si tu pouvais obliger le Gouvernement français à révoquer Sarrail, tout se calmerait d'un coup, là-bas. C'est une abominable intrigue de la franc-maçonnerie, à laquelle appartient le général français. Venizelos et de nombreux Grecs riches d'Europe, etc... qui a réuni les fonds et même payé le Nowoié Vrémia et d'autres journaux pour imprimer de mauvais articles et ne pas publier les bons concernant Tino et la Grèce!* »

A la suite d'une nouvelle lettre de Nicky, elle supplie le tzar de parler secrètement de cela à Sturmer :

« Nous poussons les gens à la République, nous, des orthodoxes? C'est vraiment honteux! Ne peux-tu pas prier le Président Poincaré de rappeler Sarrail et demander à la France et à l'Angleterre (c'est mon idée, à moi, de défendre Tino, le roi) au lieu de prendre parti pour Venizelos, révolutionnaire et franc-maçon? Fais venir Sturmer, puisqu'il est difficile d'écrire cela! Donne lui de sévères instructions. Nous agissons très mal et je comprends que le pauvre Tino ait failli devenir fou. »



## LA SERBIE CHATIÉE

Si elle est pleine d'indulgence pour Tino, assassin des marins Français, elle réserve toute sa sévérité à la Roumanie — l'« idiotie Roumanie », comme elle dit — à la Serbie et au Monténégro.

Quand la pauvre Serbie est écrasée, elle s'en console aisément :

« C'était sa destinée! Il n'y a rien à faire! *C'est le châtiment du pays, pour l'assassinat du roi et de la reine.* » Elle en veut à la Serbie, également, de nous avoir entraînés dans la guerre. « Notre Ami (*Notre Ami*, dans la correspondance secrète de la tzarine et du tzar, désigne Raspoutine, également dénommé Grégori ou G) Notre Ami a toujours été contre cette guerre, disant que ce n'était pas la peine de nous battre à cause des Balkans, et que la Serbie serait aussi ingrate que la Bulgarie! »

## LE MONTÉNÉGRO PUNI

Quant au Monténégro, à son tour écrasé, c'est une punition de Dieu. « J'apprends que Cettigné est évacuée et que les troupes ont été cernées. Eh bien! maintenant, le roi, ses fils et ses filles noires, qui ont désiré si fortement cette guerre, paient pour leurs péchés devant Dieu et devant toi parce qu'ils sont allés contre Notre Ami, sachant qui il était. Dieu s'est réservé la vengeance, mais je me sens triste pour la population. »

« Et les Italiens — ajoute-t-elle en lançant un pavé à nos alliés transalpins — les Italiens qui ont abandonné les Monténégrins dans le malheur, sont d'ignobles et égoïstes poltrons! »

Et, deux jours après, elle revient à la charge :

« Qu'est-ce que tu dis du Monténégro? Je n'ai pas confiance en ce vieux roi. J'ai peur qu'il n'invente quelque vilénie car c'est un homme fourbe au plus haut degré. L'Italie, il me semble, a agi vilainement, lâchement : elle aurait pu sauver le Monténégro! *On dit que le roi a vendu son pays aux Autrichiens*, et qu'à cause de cela, on n'a voulu le recevoir ni à Rome, ni à Paris. Il est capable de tout pour de l'argent et les avantages personnels! »

#### L'ORAISON FUNÈBRE DE KITCHENER

Enfin, elle n'aime pas beaucoup les Anglais : « Notre Ami est d'avis qu'il faudra les surveiller de près à la signature de la paix, car ils voudront imposer leur politique égoïste. » Et lorsque Kitchener disparut si mystérieusement lorsqu'il se rendait en Russie, Notre Ami déclara : « *C'est bon pour nous que Kitchener ait péri! Car, plus tard, il aurait fait beaucoup de mal à la Russie. Il dit qu'il ne faut pas regretter qu'avec lui aient disparu des documents.* » Notre Ami a toujours peur du rôle de l'Angleterre, une fois la guerre terminée, quand commenceront les pourparlers. »

#### RASPOUTINE ET M. DOUMERGUE

Et, pour engager, de force, la France et l'Angleterre vis-à-vis de la Russie « *de sorte que, dans l'avenir, il leur faudra tenir parole, Notre Ami émet l'avis de faire connaître officiellement l'accord secret par lequel les diplomates Français et Anglais ont promis à la Russie d'annexer Constantinople.* » C'est donc, en somme, Raspoutine qui tirait le fil des négociations diplomatiques

dont M. Gaston Doumergue fut le héros et qui devaient rapporter à la France la rive gauche du Rhin et, à la Russie, le trône de Byzance.

Notre Ami était un très habile diplomate. C'est lui, également, qui régla la question de Pologne : « On ne peut se fier aux Polonais » — écrit, sur son conseil, l'impératrice au tzar dès septembre 1914. Et lorsque Guillaume II eut l'idée de promettre à la Pologne son indépendance, elle écrit au tzar : « Combien de Russes raisonnables te bénissent de n'avoir pas écouté ceux qui te demandaient de donner la liberté à la Pologne quand, en réalité, elle ne nous appartient pas, de sorte que c'eût été, tout simplement ridicule. »

C'est Notre Ami, bien entendu, qui faisait et défaisait les ministères, qui imposa Sturmer : « Je t'ai télégraphié hier l'opinion de Notre Ami concernant Sturmer : il ne faut pas qu'il change de nom et tu dois le prendre provisoirement car il est énergique et loyal et tiendra les autres en main. »

Khvostvov fut révoqué et se retira à Moscou. Il y raconta qu'il avait voulu se débarrasser des espions allemands qui entourent Notre Ami. « Quelle lâcheté ! — s'écrie la tzarine. — Il aurait fallu vraiment le traduire devant un tribunal ou lui enlever son uniforme brodé. Gregori dit que tu devrais punir ceux qui bavardent dans les cercles. »

#### LA TZARINE PROTÈGE LES TRAITRES

Notre Ami défendit tant qu'il le put le traître Soukhomlinov et la tzarine le défend auprès du tzar.

« Pauvre homme ! des officiers haïssent même son nom et attendent impatiemment qu'on le révoque : c'est sa femme, une aventurière, qui l'a

perdu, et il pâtit parce que, elle, elle touchait des pots de vin. »

Quand il est question de nommer, à sa place, Polivanov, elle lui écrit : « Il ne me plaît pas du tout ! je préférerais Soukhomlinov, bien que Palianov soit plus intelligent, mais je doute qu'il nous soit aussi dévoué. Soukhomlinov a commis une grande faute : c'est de montrer, à droite et à gauche, la lettre confidentielle que tu lui avais écrite. Certains en ont pris copie. Je comprends qu'il ait fait cela pour montrer que tu es resté bon pour lui jusqu'au bout, mais les autres ne doivent pas connaître les raisons pour lesquelles il est parti, à l'exception, pourtant, de son mensonge à Peterof, quand il a déclaré que nous étions prêts, et que nous avions assez d'obus pour soutenir le choc alors que nous n'en avions pas assez ! C'est sa plus grande faute : les pots de vin de sa femme ont fait le reste ! »

Quand Soukhomlinov fut arrêté, mis en accusation pour haute trahison, Notre Ami dit à Ania (fille du tzar) : « Ce n'est pas bien. » Et la tzarine commente : « Je trouve qu'on a agi injustement avec lui. »

Quelques jours après, après la prise de Kowel, Notre Ami demanda, à cette occasion, au tzar, par l'intermédiaire de la tzarine, de mettre Soukhomlinov en liberté sous caution : « Donne cet ordre confidentiellement, sans bruit. » Et elle répète, le lendemain : « Mon chéri, je t'en prie, tu peux autoriser Soukhomlinov à vivre chez lui. »

Notre Ami invoque l'Évangile et le pardon des offenses : « Il ne faut jamais avoir peur de libérer un prisonnier, de remettre un pécheur dans la bonne voie : par leurs souffrances, les prisonniers deviennent supérieurs à nous devant Dieu. Donne l'ordre qu'on l'élargisse sans bruit

et qu'on le garde dans sa maison où il sera soigné. »

« Télégraphie de suite à Sturmer ! » Et elle lui dicte le texte même du télégramme : « Ayant pris connaissance du dossier de l'enquête concernant l'ancien ministre de la Guerre, général Soukhomlinov, j'estime que l'accusation manque absolument de base et que, en conséquence, l'affaire doit être rayée. » Il faut que cela soit fait demain, avant l'ouverture de la Douma — insiste-t-elle. Et se rendant compte qu'elle exagère, elle lui dit : « Je sens que je suis cruelle en insistant ainsi auprès de toi, mon doux ange patient ? Mais toute ma foi est en Notre Ami qui ne pense qu'à toi, à Baby et à la Russie. »

#### NICOLAS LIMOGÉ

Indulgent pour les fautes du traître Soukhomlinov, Notre Ami est impitoyable pour le chef suprême de l'armée russe : le grand-duc Nicolas, et, par l'entremise de l'Ensoleillée, il va peu à peu miner « Nicolacha », comme ils l'appellent dans l'intimité.

Dès septembre 1914, elle écrit au tzar : « Nicolacha est loin d'être intelligent : il est obstiné et les autres le mènent, Dieu veuille que je me trompe et que ce choix soit heureux !... Grigori t'aime jalousement et ne supporte pas que Natatcha joue un rôle quelconque. »

Plus loin, elle répète que Nicolacha est loin d'être intelligent. Pourquoi ? Parce qu'il s'est dressé contre *l'Homme de Dieu* ; aussi ses œuvres ne peuvent pas être bénies et ses actes ne peuvent pas être justes. »

Finalement, Notre Ami eut la peau de Natatcha. On sait que cet événement — dont M. Poincaré redouta les conséquences — eut des réper-



cussions funestes sur la conduite de la guerre.

Par la suite, la tzarine eut entre les mains une lettre dans laquelle le grand-duc Nicolas faisait pressentir les événements qui se préparaient et dont il tenait pour responsables l'impératrice et Raspoutine. Et elle écrit au tzar : « J'ai lu sa lettre avec un profond dégoût. Il fallait l'arrêter au beau milieu de son discours, lui dire que s'il se permet de toucher encore une fois à ce sujet et de parler de moi, tu l'enverras en Sibérie, car c'est une véritable trahison! »

#### — ADMIRATION DE L'ALLEMAGNE

Auprès du tzar, l'Ensoleillée défend tout ce qui est allemand. Elle est pleine d'admiration pour l'organisation militaire allemande, l'ingéniosité sans scrupules de sa diplomatie. Elle défend les prisonniers allemands « Par humanité, et aussi pour qu'on ne puisse pas dire de mal à propos de notre traitement des prisonniers, je voudrais que tu donnes des ordres sévères, avec menace de punition pour ceux qui ne les exécuteront pas « Mais, ajoute-t-elle amèrement, je n'ai pas le droit d'intervenir puisque je suis une « Allemande » comme quelques canailles continuent de m'appeler pour entraver mon action! »

Elle est indignée d'apprendre qu'on a enlevé leurs épaulettes aux officiers allemands prisonniers. « Cela a produit en Allemagne un accès de fureur et je le comprends très bien. Pourquoi humilier les prisonniers? C'est un de ces ordres injustes lancés par le Quartier Général en 1914! Dieu soit loué qu'on le révoque maintenant. Eux, les Allemands, il faut le dire, ils améliorent la situation de nos prisonniers. J'ai vu des photographies de nos blessés prises par Max à Saalem (propriété de la tante Marroussia, grande-du-

chesse Maximilianovna, princesse de Bade, femme du prince Guillaume de Bade) dans le jardin, près d'une petite isba dans laquelle Max jouait étant enfant. Ils ont l'air bien nourris et gais. La haine des Allemands est déjà, en grande partie, dissipée et la nôtre est entretenue artificiellement par le hideux *Novoie Vrémial* »

Lorsque tombe l'anniversaire de Guillaume II, elle demande au tzar que les prisonniers allemands en Russie puissent le fêter de la même façon que les nôtres, en Allemagne, ont fêté la naissance du tzar.

★★

« C'est vraiment énorme — s'écrie-t-elle un jour — ce que les Allemands peuvent faire! On ne peut qu'admirer leur organisation systématique. Si notre « machine » fonctionnait aussi bien que la leur, sûrement la guerre serait déjà terminée! Nos généraux ne sont pas suffisamment préparés bien que beaucoup d'entre eux aient fait la guerre au Japon tandis que les Allemands n'ont pas eu de guerre depuis bien longtemps! Les Allemands ne sont jamais en retard tandis que les Alliés perdent leur temps en conversations sur la Roumanie et que les Bulgares font leurs préparatifs. Nos diplomates se conduisent d'une façon pitoyable. »

#### CONSEILS DE STRATÉGIE

Et voici que, sous l'influence de Raspoutine, elle se met à donner au tzar les conseils militaires les plus précis.

Elle a une curiosité étrange, pour une femme : « Est-il vrai qu'on forme de nouveaux régiments pour les envoyer en France? » Et puis : « Quand,

approximativement, commencera ton offensive de la Garde? »

Il faut croire que le tzar a répondu à son désir, car elle lui répond : « Merci pour les renseignements concernant nos plans... Bien entendu, je n'en dirai rien à personne! »

Elle s'inquiète, tout de même, de penser que les officiers peuvent lire ses lettres au tzar. Elle lui demande de prendre toutes précautions de discrétion.

« Notre Ami s'intéressa un jour au problème de l'appel des réservistes de la deuxième catégorie. Cette question tient beaucoup à cœur à Notre Ami. Il ne faut pas appeler ces réservistes. Si l'ordre est déjà donné dis à Nicolatcha que tu insistes pour qu'il soit révoqué et qu'on temporise en ton nom. »

Et le lendemain :

« Je t'en prie, mon ange, attends le plus longtemps possible : ne permets pas qu'un seul homme de la deuxième catégorie soit appelé! »

L'ordre est donné. Elle en remercie le tzar. « Grâce à Dieu, Nicolatcha a compris au sujet de la deuxième catégorie! »

#### RASPOUTINE CONSEILLER MILITAIRE SUPRÊME

Notre Ami, eut une nuit, une vision à la suite de laquelle la tzarine transmet à son mari la demande suivante : « *Notre Ami te prie d'ordonner l'offensive près de Riga.* Il dit que c'est nécessaire, sans quoi, les Allemands se fortifieront pendant tout l'hiver, et, plus tard, pour les déloger, il faudra des combats sanglants, sans fin, tandis que, maintenant, à l'improviste, nous réussirons à les faire déloger. »

Quand les Allemands se mirent à envoyer des troupes et de l'artillerie en Bulgarie, elle posa à

son mari des questions confidentielles : « Quand nous passerons à l'offensive, s'ils attaquent par derrière la Roumanie, qui nous défendra? Peut-être envoie-t-on la Garde sur la droite de Keller pour nous couvrir dans la direction d'Odessa! »

Notre Ami daigna, un jour, envoyer sa bénédiction à toute l'armée orthodoxe. À ce propos, elle écrit : « Notre Ami demande que nous ne fassions pas de grande offensive au Nord pour le moment parce que, dit-il, si nous continuons à remporter des succès au Sud, d'eux-mêmes ils remonteront au Nord ou entreprendront de ce côté une offensive qui leur coûtera de grosses pertes. Si, au contraire, c'est nous qui prenons l'offensive, nos pertes seront très lourdes. Il dit que c'est un conseil. »

Le jour où elle lui envoie, en épouse prévoyante, des suppositoires, elle lui rappelle qu'il doit donner l'ordre d'ajourner la mobilisation de la jeune classe jusqu'au 15 septembre si possible. Enfin, lors de l'offensive Broussilof, Notre Ami manifeste un très vif mécontentement : « Pourquoi Broussilof n'a-t-il pas obéi à ton ordre d'arrêter l'offensive? Notre Ami dit que tu étais inspiré d'en-haut pour cet ordre, ainsi que pour celui concernant la traversée des Karpathes avant l'hiver. Il dit que, maintenant, il y aura des pertes inutiles! Alors, pourquoi, obstinément, se jeter contre un mur? On ne fera que se casser la tête pour rien et sacrifier des hommes comme des mouches. Tous disent que c'est un nouveau Verdun, qu'on sacrifie des milliers de vies pour rien, par pure obstination. Donne, de nouveau, l'ordre à Broussilof d'arrêter cette boucherie inutile. Les inférieurs sentent que les chefs eux-mêmes ne croient pas au succès là-bas. Tes plans étaient si sages! Notre Ami les avait approuvés. »

## PAIX SÉPARÉE

Arrêter la boucherie! Peut-être avait-elle raison. Mais comment?

Par une paix séparée. L'idée en germa à plusieurs reprises dans les cercles impériaux de Pétrograd inspirés par Notre Ami.

Il y eut, d'abord, l'affaire Protopopov. Protopopov, protecteur de l'Impératrice et de Raspoutine, député, un des leaders du bloc progressiste, se rendit, dans l'automne de 1916, à Stockholm où, par l'intermédiaire de Niklioudov, ambassadeur de Russie en Suède, il entra en conversation avec le diplomate allemand Warburg. Il est établi, d'ailleurs, que Protopopov avait partie liée avec Raspoutine et Sturmer et que c'est Raspoutine qui l'introduisit auprès de l'Impératrice. Il entra vite en faveur : il avait avec l'Impératrice des points communs : c'était un mystique, il s'adonnait à la nécromancie et souffrait de troubles nerveux, indice d'une paralysie générale.

Le 5 octobre 1916, M. Paléologue fut informé par un haut fonctionnaire de la Cour que Sturmer, Raspoutine, et Protopopov n'avaient, par eux-mêmes, qu'une importance secondaire. Ils n'étaient que *« de simples instruments entre les mains d'un syndicat anonyme peu nombreux, mais très puissant qui exigeait la paix par peur de la révolution. »* Par Sturmer et par Raspoutine, ce syndicat tenait l'Impératrice, et, par l'Impératrice, l'Empereur. »

Et voilà à quelles mains était confié le sort de la Russie! A Raspoutine, thaumaturge mystique! A Protopopov, politicien, névropathe! Et à Alexandra Fedeorovna, une mystique détraquée! Niklioudov, ambassadeur de Russie en Suède, a raconté, pour se disculper, son rôle



dans l'affaire Protopopov : « Il faisait partie d'une délégation de la Douma et il vint me dire : « Monsieur le Ministre, je dois vous prévenir que, chez les Polok, j'aurai une très intéressante conversation avec un Allemand, un riche négociant de Hambourg. » — « Mais, monsieur Protopopov — lui répondis-je — je puis vous dire tout de suite ce que vous racontera ce négociant allemand : il déplorera la guerre, insinuera qu'avec quelques petites concessions de notre part, la paix pourrait survenir. » — « Oui, mais n'est-ce pas intéressant, monsieur le Ministre, de savoir ce que pense un Allemand bien placé? »

— Je fus choqué de son insistance — note Niklioudov — mais je ne pouvais m'opposer à ce qu'il entrât en conversation avec Warburg, fils du célèbre Warburg de Hambourg, attaché à la Légation allemande de Stockholm. » Certains prétendent que l'entrevue fut suscitée par le ministre d'Allemagne à Stockholm, von Lucius, qui délégua, à sa place, son conseiller de légation Warburg.

Protopopov, par contre, pour se dégager, soutint que l'entrevue eut lieu, non pas malgré Niklioukov, mais sur sa persistante insistance. Niklioukov protesta et offrit sa démission, mais ce ne fut qu'un geste et il resta en fonctions.

L'affaire éclata à la Douma, dénoncée par Milioukov dans un discours qui fut interdit par la Censure parce qu'il met directement en cause l'Impératrice, et où il demanda : « Est-ce que vous avez agi par sottise, ou par trahison? »

Le Gouvernement russe ne trouva, pour ainsi dire, pas de défenseurs à la Douma. Il interdit la reproduction des discours qui y furent prononcés. Mais ils furent répandus secrètement par millions d'exemplaires, à l'arrière et au front. « Le retentissement de ces débats fut tel — écrit

Trotsky — que les agitateurs, eux-mêmes, en frissonnèrent! »

### L'AFFAIRE VASSILTCHKOVA

L'affaire Vassiltchkova touche de plus près encore l'Impératrice elle-même puisque c'est sa propre dame d'honneur : la princesse Vassiltchkova, qu'elle appelle dans l'intimité Masha, qui, demeurée en Autriche, sert d'intermédiaire entre Guillaume II et Nicolas II en vue d'une tentative de paix séparée.

Le 9 mars 1915, la Tzarine écrit de Tsarskoïe Selo à son doux ange :

« Je joins à ma lettre une lettre de Masha (d'Autriche). On l'a priée de t'écrire dans l'intérêt de la paix... Je ne sais s'il te convient qu'elle l'écrive, mais je ne puis refuser si elle me le demande. C'est mieux qu'elle l'envoie ainsi que par les domestiques. »

M. Maurice Paléologue, ambassadeur de France, secrètement prévenu, avertit le Quai d'Orsay par son télégramme chiffré N° 1.568 : « L'Impératrice fait lentement le siège du Tzar. »

La lettre que Masha faisait parvenir, grâce à la complicité de l'Impératrice, au Tzar, venait de Klein Wartenstein (Autriche). Nous ne la connaissons que depuis la publication, par les bolcheviks, des documents diplomatiques secrets russes conservés à Pétrograd dans les archives du Ministère des Affaires étrangères.

En voici quelques extraits :

« En cette triste époque, je suis, à ce qu'il me semble, la seule Russe ayant accès auprès de vous, Majesté, et se trouvant en pays ennemi; au surplus, comme la famille de mon neveu Skoropadsky passe l'été ici, et comme il y a eu

des dénonciations anonymes que je cache chez moi des espions russes — je suis ici prisonnière, c'est-à-dire que je n'ose pas quitter mon jardin, et c'est chez moi que sont venues me voir trois personnes : deux Allemands et un Autrichien — tous les trois hommes influents qui m'ont prié de demander à Votre Majesté si « à présent que tout le monde est convaincu de l'héroïsme des Russes et que la position de tous les combattants est à peu près égale, vous, Sire, ne voudriez pas être non seulement le Tzar d'une armée victorieuse mais encore le Tzar de la paix. C'est vous qui, le premier, avez eu l'idée de la paix internationale et c'est sur l'initiative de Votre Majesté qu'un Congrès de la Paix fut appelé à La Haye. Il suffit maintenant d'une seule parole puissante prononcée par vous et les fleuves, les fleuves de sang, arrêteront leur horrible cours. Ni ici, en Autriche, ni en Allemagne, il n'y a la moindre haine pour la Russie, pour les Russes; en Prusse, l'Empereur, l'armée, la flotte reconnaissent l'héroïsme et les qualités de notre armée; dans ces deux pays, il y a un parti important qui est pour la paix solide avec la Russie. Tout périt maintenant, les hommes périssent, la richesse du pays périt, le commerce, le bien-être, et après, c'est la terrible race jaune : contre elle, il n'y a qu'un seul rempart, c'est la Russie. La Russie qui vous a à sa tête, Sire! Une seule parole, et, à vos nombreuses couronnes, vous ajouterez la couronne de l'immortalité. »

« J'ai été stupéfaite quand on m'a exprimé tout cela. A l'observation que je fis : « Qu'y puis-je? » il me fut répondu : « A présent, il est impossible d'agir par la voie diplomatique. Faites donc connaître notre conversation au Tzar russe, et il suffira alors que le plus fort des potentats prononce, sans avoir été vaincu, une parole, et certainement tous iront au-devant de lui. » J'ai

demandé : « Et les Dardanelles? » Et il me fut répondu encore : « Il suffit que le Tzar russe le désire et le passage sera libre. »

« Les personnes qui m'ont parlé ne sont pas des diplomates mais ce sont des hommes de valeur, qui connaissent les souverains de l'Autriche et de l'Allemagne et sont en rapports personnels avec eux. Je me rappelle le prince Lobanov, si sincèrement dévoué à Votre Majesté, et qui toujours a été pour l'amitié des trois empereurs : *l'Alliance des trois Empereurs.* »

Passant aux propositions concrètes, elle conclut :

« Si vous vouliez, Sire, vous qui avez un tel amour de la paix, vous persuader, au moyen d'une personne qui vous serait proche et aurait votre confiance de la justesse de ce qui vient d'être dit, les trois personnes qui m'ont parlé pour exprimer directement leur opinion dans un pays neutre quelconque, mais ces trois personnes-là ne sont pas des diplomates, elles ne sont que l'écho, pour ainsi dire, des deux pays combattants. »

Le Tzar ne répondit pas. Mais Mlle Vassiltchkova ne se lassa pas. D'Autriche, elle continua à écrire secrètement à l'Impératrice, à l'Empereur, aux Grandes-Duchesses, au prince Galitzine, à M. Sazonov, ministre des Affaires étrangères, et enfin à M. Rozinko, président de la Douma.

Celui-ci prit mal la chose.

« La lettre que je reçus — écrit-il — était écrite en assez mauvaise langue russe et faisait l'impression d'avoir été traduite de l'allemand. L'enveloppe ne portait ni timbre ni cachet, et elle fut apportée par un monsieur inconnu. Je sus que Mlle Vassiltchkova en avait envoyé sept en tout. Je m'empressai de faire parvenir la mienne



à Sazonov qui me répondit en avoir reçu une toute pareille, de même que l'Empereur. Je ne pus m'empêcher de demander à Sazonov comment il pouvait permettre que cette demoiselle Vassiltchkova conservât son titre de demoiselle d'honneur de Sa Majesté l'Impératrice. »

Deux mois après, le 27 mai, le Tzar est saisi, par les mêmes moyens, de transmission, d'une nouvelle lettre privée de la princesse Vassiltchkova qui, cette fois, lui écrit de Berlin :

« J'ose vous écrire encore, et, cette fois de Berlin, où l'on me demanda de venir (pour être plus près de la vérité, on vint me chercher à Klein-Wartenstein) *sous prétexte* que je pourrais voir mon neveu qui est prisonnier ici en Allemagne, et *en réalité*, pour que je transmette à Votre Majesté les conversations que j'ai eues ici. Votre Majesté n'ignore pas que, depuis le mois d'août, je suis plus ou moins prisonnière à Klein-Wartenstein; il m'est défendu de sortir de mon jardin. Ici, en Allemagne, je suis absolument libre, j'ai toutes les libertés, dont n'usent pas les autres étrangers à Berlin et en Allemagne, et cela au su de l'empereur Guillaume, qui est au courant des bontés pour moi de Votre Majesté et de Sa Majesté l'Impératrice.

« Déjà, dès la fin de février, on est venu à Klein-Warlenstein pour me parler de la paix — comme je l'ai écrit à Votre Majesté. A présent, on peut voir — pas officiellement, cela va de soi — mais on devine, en entendant les conversations, que le désir de la paix avec la Russie est devenu beaucoup plus fort. Beaucoup de gens ici sont venus chez moi : le ministre des Affaires étrangères, von Jagov, que je connais depuis longtemps, est venu plusieurs fois et a parlé longuement de la situation présente. Plus que cela, c'est à sa demande et à son su que je transmets



nos conversations. Je cherche à vous les transmettre en français, car elles ont eu lieu en français, et vous verrez que l'Allemagne désire sincèrement terminer la guerre au plus vite, et devenir, non pas l'ennemie, mais l'amie et l'alliée de la Russie.

« En Allemagne, on a besoin d'une Russie forte et monarchiste, et les deux maisons impériales voisines doivent soutenir les traditions anciennes d'amitié et de monarchie. La continuation de la guerre est considérée comme un danger pour la dynastie. On reconnaît parfaitement bien ici que la Russie ne veut pas lâcher la France, l'Allemagne comprend que c'est une question d'honneur pour la Russie et elle ne fera pas d'objection à une entente équitable. »

Puis, se faisant l'écho d'une légende que l'on retrouve à toutes les pages de la correspondance de la Tzarine avec le Tzar, elle accuse la franc-maçonnerie de préparer un complot international contre les dynasties :

« La guerre avec l'Italie ne fait peur à personne. Dès l'automne, le sud du Tyrol a été envahi de troupes autrichiennes et les Allemands aussi y ont envoyé des troupes. On a appris de source sûre que la guerre avec l'Italie a été organisée avec de l'argent anglais et les chefs politiques, francs-maçons, radicaux et *tutti quanti*, dont le vrai but est de renverser les trônes, ont reçu quelques millions de lires. Au surplus, on suppose ici que Votre Majesté a été opposée à l'intervention de l'Italie en cette guerre. »

A la fin de cette lettre, elle avoue qu'avant d'écrire, elle a pris contact avec le grand-duc de Hesse :

« Le grand-duc de Hesse ayant appris que j'étais à Francfort, m'a télégraphié sans tarder, pour m'inciter à déjeuner à Wolfsgarten. Il est

inutile de dire avec quel amour il a parlé de vous et de l'Impératrice, avec quelle sincérité il aspire à la paix, et comme il s'est réjoui de ce que von Jagov se soit décidé à me parler franchement.

« Cette lettre parviendra à Tsarkoïe-Sélo et sera transmise à l'aide-de-camp de service pour être remise à Votre Majesté en mains propres. J'ose demander qu'on ordonne de me donner une réponse, que je pourrai transmettre à von Jagov. Je vais l'attendre ici — et, après, hélas! je serai obligée de rentrer à Klein-Wartenstein que je n'ai pas le droit de quitter avant la fin de la guerre. Si, du haut du trône, Votre Majesté décide de prononcer le mot de « paix » elle décidera du sort des peuples, et si elle envoie une personne de confiance, une autre sera en même temps envoyée d'ici pour entrer en pourparlers directs. »

Et, dans un post-scriptum, elle ajoutait insidieusement :

« Si Votre Majesté a le désir que je lui transmette personnellement tout ce que j'ai vu et entendu ici, en Allemagne, le voyage à Tsarskoïe-Sélo me sera facilité de toutes façons. »

Il faut croire que le Tzar répondit à cette demande, car, à la stupéfaction de tous, la négociatrice vint d'Allemagne et fit son apparition à Pétrograd au mois de décembre suivant.

Un envoyé spécial était allé la chercher à Torneo et on lui avait réservé des chambres à l'Hôtel Astoria. Sazonov déclara que c'était l'ordre de Tsarskoïe-Sélo, où elle était reçue en cachette.

Rozinko, averti, prévint le Ministère de l'Intérieur et la Commission du Budget où fut soulevée la question de la paix séparée. Après la séance, le ministre de l'Intérieur Khvostoff confia à Ro-

zinko que Mlle Vassiltchkova se rendait régulièrement, en cachette, à Tsarskoïe-Selo et qu'il avait cru devoir faire lui-même une perquisition dans la chambre de l'Hôtel Astoria.

Parmi les papiers qu'il confisqua, se trouvaient des documents prouvant qu'elle avait été à Postdam chez l'empereur Guillaume II et avait reçu des instructions de Bethmann-Holveg sur la manière d'agir à Pétrograd. Il découvrit également la preuve qu'elle avait séjourné un mois chez le prince de Hesse d'où elle rapporta deux lettres pour les deux sœurs du prince : l'impératrice Feodorovna et la grande-duchesse Elisabeth.

La Grande-Duchesse avait cru devoir renvoyer, sans la décacheter, la lettre de son frère.

M. Maurice Paléologue surveillait étroitement les intrigues de la Princesse. Par son télégramme n° 1 de l'année 1916, il tient, de nouveau, le Quai d'Orsay au courant et, ce même jour, 5 janvier 1916, l'Impératrice écrit au Tzar à propos de la mesure prise à l'égard de la Princesse, qui avait été déçue, tout de même, de son titre de dame d'honneur :

« Ah! On se sent si las!... Chez Paul, Mitia Benkendorf a raconté que Marie Vassiltchkova a apporté des lettres d'Erni : Ania (fille de la Tzarine) a dit qu'elle n'en savait rien. Paul a soutenu que c'était vrai. Qui le lui a dit?

Tous trouvent juste qu'on lui ait retiré l'insigne de dame d'honneur, mais, moi, personnellement, je trouve que mes autres dames d'honneur personnelles : la Tucheï et Lili, qui se sont conduites si vilainement, méritaient cette punition bien plus qu'elle. ...On a publié une lettre horrible de la princesse Galitzine qui accuse Marie Vassiltchkova d'être une espionne, mais, moi, je n'en crois rien! »

L'Empereur était, paraît-il, assez mécontent

des intrigues de Mlle Vassiltchkova. Donna-t-il, comme le bruit en courut, l'ordre de l'exiler à Solvitchejodsk? Il ne semble pas, en tout cas, que cet ordre ait été exécuté car elle continua à habiter la propriété de sa sœur : Mme Miloradovitch, dans le Gouvernement de Tchernigoff.

LE PRINCE SIXTE DE BOURBON  
A-T-IL VOULU  
RENVERSER LA REPUBLIQUE ?

CHEZ LE « DESCENDANT DES TYRANS »

— « Le descendant des tyrans ! » c'est M. Jean Longuet qui m'a ainsi baptisé ! — me déclare, en riant, le plus sympathique des prétendants au trône de France, Sixte, prince de Bourbon Parme, fils du duc Robert de Parme et de Marie-Antonia, princesse de Bragance, frère de Zita, ex-impératrice d'Autriche, ex-reine de Hongrie, descendant de Louis XIV, d'Henri IV et de saint Louis.

...Quelle galerie des ancêtres ! Les voici tous autour de moi, dans ce noble salon de la rue de Varenne où l'homme qui a failli, en 1917, donner à la France l'Alsace-Lorraine et, au monde, la paix, m'accueille, la main tendue.

★★

— Nous avons tous deux — me dit le prince Sixte — un point commun : le même amour de la vérité historique. J'ai lu avec passion vos



« *Secrets de la Censure* » et vos « *Dessous de la Guerre* ».

J'interrompis le Prince :

— Pardon, Monseigneur, sur la guerre, il n'y a qu'un livre qui compte : celui-ci...

Et je tirai de ma poche : « *l'Offre de paix séparée de l'Autriche* » par le prince Sixte de Bourbon Parme.

— Oh! non — protesta, élégamment, celui qui connut les « secrets de l'Empereur ». Il est illisible! C'est un simple recueil de documents!

Le Prince fit un geste :

— Voici les originaux!

Et nous nous mîmes à feuilleter, ensemble, deux énormes in-folios luxueusement reliés :

— Voici des lettres autographes de l'empereur Charles, celles que j'ai soumises à MM. Poincaré et Lloyd George; les lettres de ma mère, la duchesse de Parme, de ma sœur Zita, de ma cousine germaine, la reine Elisabeth de Belgique, les télégrammes de Clemenceau, la note du comte Czernin... Tout y est!

— Permettez, Monseigneur, à un démocrate d'émettre l'espoir que ces documents uniques ne restent pas la propriété de la famille des Bourbon. Ils sont à la Nation française.

— Sans doute, — me répondit le Prince, — mais il s'y mêle trop de choses intimes pour que je songe — pour le moment, du moins, — à m'en dessaisir. Et ils sont ma justification. Ils attestent la loyauté de mes négociations, la sincérité de l'empereur Charles et de ma sœur.

\*\*

— De tout cela — continue le Prince en se laissant aller au gré de ses souvenirs — devait sortir la paix. Et quelle paix! Une paix française, et non pas américaine! 300.000 Français auraient

été sauvés. Cent milliards! Et il n'y aurait pas eu de révolution russe.

J'enchaînai :

— Le trône d'Autriche serait resté debout! Vous-même, Monseigneur, — insistai-je — vous y auriez peut-être gagné un trône : celui de la France!

Et, avant que le Prince ait eu le temps de répondre, j'accumulai mes arguments :

— Certains journaux allemands vous en ont accusé... Vous n'auriez, le 26 mai 1914, soutenu devant la Faculté de Droit de l'Université de Paris, votre thèse de doctorat : « *Le traité d'Utrecht et les lois fondamentales du Royaume* » que pour affirmer, vous, descendant de Philippe V, « tout plein de mystique bourbonnienne », vos droits à la couronne de France. Vous auriez, selon M. Richard Fester, auteur de « *La politique de l'Empereur Charles et le tournant de la guerre* », essayé de gagner à votre cause Castelnau et Joffre. Vous auriez trouvé en M. Jules Cambon, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, qui vous introduisit auprès de M. Poincaré, votre « Talleyrand ».

« Récusez-vous ces insinuations allemandes? Certains de vos défenseurs sont assez compromettants : le baron Charles de Werkmann, qui fut le dernier secrétaire de l'empereur Charles, votre beau-frère, n'a-t-il pas écrit que c'est « l'ambition des Bourbon » et l'esprit de devoir qui firent germer en votre esprit, pendant la guerre, la pensée de rendre à la France des services plus grands qu'aucun Français n'aurait pu le faire? Et que vos vues furent plus claires, à ce décisif tournant de la guerre, que celles des hommes d'Etat français qui, à ce moment, tenaient la barre du Gouvernement?

« M. Valery-Radot ne vous loue-t-il pas d'avoir, en négociant la paix séparée de l'Au-

triche, montré que vous étiez le « digne petit-fils de Louis XIV » ? Que vous aviez révélé, en face des diplomates de carrière et des chefs d'Etat héréditaires ou constitutionnels, une intelligence lucide des choses européennes où l'on reconnaît les « vertus héréditaires de la race capétienne » ?

« Ce même apologiste ne vous associe-t-il pas, vous « le Bourbon en qui parle Louis XIV » à votre beau-frère, le Habsbourg-Lorraine, chef de la maison de Lorraine, descendant des comtes d'Alsace, qui voulait faire restituer, par l'Allemagne, à la France l'Alsace et la Lorraine telles que nous les possédions jusqu'en 1814 ? Ne voit-il pas, enfin, un symbole concret de la fameuse Internationale des Dynasties, dans cette jonction, par-delà les tranchées et par-dessus les diplomaties officielles, d'un Bourbon et d'un Habsbourg « loin des niaises idéologies parlementaires ».

\*\*

Et je continuai :

— Si, par la volonté du seul Ribot « le vieux-Monsieur-qui-avait-vu-70 », furent rompues les négociations nouées entre Paris et Vienne, en pleine guerre, par l'intermédiaire du Roi et de la Reine des Belges, c'est — dit-on — parce que Ribot, vieux républicain de l'ancienne mode, eut peur...

« Il eut peur pour la République !

« La République, c'était la guerre...

« Et la monarchie — sous la forme de deux Princes : Sixte et Xavier, à qui la France avait refusé l'honneur de combattre dans ses rangs et qui s'étaient engagés dans l'armée belge, aurait apporté à la République, en même temps que la paix, l'Alsace-Lorraine ?

« Le vieil idéologue consulta, dans son désar-

roi, Léon Bourgeois. Et d'aucuns prétendent que Léon Bourgeois, haut dignitaire de la franc-maçonnerie, reçut, de la puissante société secrète, le signal de détresse.

« Dans ces négociations, il n'y avait pas que des trônes à sauver! Il y avait aussi des « curés »! Monseigneur Travers, les Pères Jésuites, l'Autriche papiste, le Souverain Pontife lui-même!

« Et puis, il y avait, Sa Majesté très catholique le Roi d'Espagne qui, à notre attaché militaire, le général Denvignes, faisait, secrètement, la même offre, de sauver l'Autriche en la séparant de l'Allemagne — offre que Denvignes consigna sur des papiers secrets, perdus dans un taxi et trouvés, place de l'Opéra, par Florelle, l'interprète de l'Opéra de Quatre-Sous!

« Et la franc-maçonnerie française aurait, elle-même, alerté sa sœur latine : la maçonnerie italienne, véritable instigatrice de l'entrée de l'Italie aux côtés de l'Entente!

« Et le « juif Sydney » Sonnino aurait, par crainte, opposé à la Conférence de Saint-Jean-de-Maurienne son veto formel à la paix séparée autrichienne!

\*\*

— Le Tigre, lui aussi, eut peur de vous, Monseigneur! Le vieux Jacobin, recevant secrètement, le 7 avril 1918, votre ami intime M. Georges Pinet de Manteyer, qui était notre chef d'équipe à la Censure, ne lui demanda-t-il pas brusquement, en clignant de l'œil :

— *Vos princes?... Est-ce qu'ils ne veulent pas mettre par terre le régime républicain?...*

« Sur la table de Clemenceau, M. de Manteyer aperçut des lettres saisies par la censure postale et qui suppliaient Clemenceau de se mêler de



Sixte « *Prince très ambitieux et qui veut remonter sur le trône* ».

★★

Avec un sourire narquois, le Prince me laissait parler. Il s'amusait follement.

— Oh! On m'a bien accusé d'être un vulgaire espion, un indicateur de l'Entente! Le 12 mars 1917, jour de mon entrevue avec l'empereur Charles, je lui aurais extorqué des renseignements sur la situation militaire de l'Autriche et même sur sa situation économique. Alors qu'au contraire, il fut entendu entre nous, dès les premiers mots, que pas une parole ne serait prononcée sur les opérations en cours! »

Le Prince devint grave:

— C'est la suite de l'abominable campagne menée en Allemagne et ailleurs, même en France, malgré la censure, contre ma sœur Zita, et la « clique des Parme », contre la Reine de Belgique. Comment la censure française — à laquelle vous avez appartenu — a-t-elle, en juin 1917, laissé passer, dans des journaux français, des attaques dans le genre de celles que j'ai relevées sous ce titre : « *Les Princesses Boches nous f... la poisse.* »

« *...Princesses Boches!...* Lisez l'article. Il s'agit, à côté de « *Tinette, la femme de Tino* », roi de Grèce, à côté de la « *Tzarine entièrement raspoutinée* », des Princesses viennoises dont il était aisé de décéler la véritable personnalité...

« Un grand journal n'a-t-il pas, vers la même époque, dangereusement découvert l'impératrice Zita, au risque de la faire assassiner, elle et toute sa famille, par les Allemands? La vérité, c'est que, dès les premiers mots de ma conversation avec l'empereur Charles, il fut entendu, entre nous, qu'aucune parole touchant la situation mi-



litaire, morale ou économique des belligérants ne serait prononcée. La vérité, c'est que mon voyage de la frontière suisse à Vienne fut effectué en wagon strictement fermé et que le seul renseignement économique que j'ai pu puiser, au cours de mon voyage, a trait à une orange ! Une orange que je fis acheter par un officier de garde. Il me la rapporta emballée dans un papier de soie portant la marque de la firme italienne *Palermo*, d'où je déduisis que, malgré la guerre, l'Italie continuait à faire du commerce avec l'Autriche...

— Est-il exact, Monseigneur, qu'au cours de votre voyage en Suisse, votre présence ait été signalée à l'Allemagne, dans des conditions romanesques ? La comtesse de Mérode qui nouait, elle, une autre négociation : celle qui faillit joindre le baron von Lancken à M. Aristide Briand, aurait précisément occupé, dans le Pullman traversant l'Helvétie, votre propre compartiment et elle aurait été informée par le contrôleur de votre personnalité ?

— Légende ! Légende ! — protesta le Prince. Légende, aussi, celle contre laquelle le Roi des Belges protesta auprès de M. Poincaré et qui, d'après les rumeurs, établissait un lien entre ma présence en Suisse et celle de la Reine Elisabeth de Belgique.

— Comment expliquez-vous, Monseigneur, ce détail étrange qui inquiéta M. Poincaré : ces lettres que voici, et qui contenaient la paix du monde, ces lettres de votre beau-frère Charles, pourquoi sont-elles écrites au crayon ?

— Ce n'est pas au crayon. Regardez de près. C'est au stylomine. L'Empereur, à la suite d'une chute de cheval, s'était foulé le poignet et écrivait plus facilement avec cet instrument. Et voilà tout ! Le mystère n'est pas là, mais bien dans les raisons profondes qui agissent sur M. Ribot...

« C'est là le centre de l'énigme. Depuis quinze

ans que ces événements se sont déroulés, j'en cherche vainement l'explication. *Nous pouvions faire la paix. Nous le devions.* Sans doute, il était plus facile, pour un homme d'Etat, de faire des effets de tribune. « On les aura! Jusqu'au bout! Je fais la guerre! » Il ne fallait pas faire la guerre pour la guerre, mais pour la paix!

« On m'a objecté :

— Soit! L'Autriche aurait fait la paix séparée. Et puis après? L'Allemagne se serait jetée sur elle!

— Tout de même! C'eût été autant d'ennemis de moins contre nous! L'Allemagne n'aurait pas pu faire tête à tous. A la suite de l'Autriche, la Bulgarie, la Turquie auraient lâché...

— Et l'Autriche? Est-ce qu'elle aurait attaqué l'Allemagne?

— Jamais! Ce point était bien précisé, et par l'Empereur, et par M. Poincaré. Mais le front autrichien s'écroulait. Nous n'avions plus besoin de l'intervention américaine. Le bolchevisme ne se fût pas développé. Nous aurions signé une paix vraiment française...

— Et votre beau-frère eût conservé son trône... Et vous-même... .

— Ah! vous y revenez!

Le Prince paraissait beaucoup s'amuser.

— Vous ne connaissez pas cet autre dossier : celui des coupures de journaux.

— Quelle fut l'attitude de la presse? Est-il exact que vous ayez été soutenu par l'*Action française*?

— Je suis un Bourbon : M. Daudet soutient les d'Orléans... Non, le journal qui m'encensa le plus, c'est l'*Humanité*. Mon plus sympathique thuriféraire, ce fut M. Jean Longuet qui écrivit :

« S'il est exact que le « descendant des tyrans » pouvait nous apporter la paix en 1917... Vive le Roi! »

## COMMENT LA REPUBLIQUE CHARGEA D'UNE MISSION SECRETE L'HERITIER DU TRONE DE FRANCE

Monseigneur le prince Sixte de Bourbon-Parme fut chargé, sur l'initiative de son beau-frère, l'empereur Charles I<sup>er</sup>, de sa sœur l'impératrice Zita, de sa cousine germaine la Reine des Belges, de rapprocher, secrètement, la France et l'Autriche. Et cette mission était d'autant plus extraordinaire que la qualité de Français et l'honneur de porter les armes pour la France lui étaient refusés, du moins officiellement, car, dans l'intimité, MM. Poincaré et Aristide Briand ne manquaient pas d'assurer au descendant des Bourbon qu'ils le considéraient comme « *un bon et loyal Français* ».

Les détails de la mission Sixte sont aujourd'hui connus. Il n'en est pas de même d'une autre ambassade confidentielle qui fut confiée par la République... au Roi de France.

Combien de Français savent que Monseigneur le duc de Guise était, au Quai d'Orsay, en 1915, *persona gratissima*, et qu'il fut envoyé, *incognito*, par le Ministère des Affaires étrangères en Bulgarie afin d'obtenir du roi Ferdinand, son oncle, qu'il se range à nos côtés?

\*\*

Le prince Sixte ayant bien voulu me recevoir j'ai pensé que le duc de Guise consentirait à me faire le même honneur et j'ai sollicité de sa bienveillance une audience, proposant d'aller, en Belgique, lui rendre visite sur sa terre d'exil.

Mais, par le chef de sa Maison, le duc de Guise m'a répondu :

« Monseigneur le duc de Guise me prie de vous accuser réception de votre lettre du 13 mai et de vous exprimer ses vifs regrets de ne pouvoir donner satisfaction au désir que vous lui avez exprimé.

« D'une part, en effet, Il n'a jamais cherché à savoir ce qu'avaient pu dire de sa mission en Bulgarie telles ou telles publications et Il ne pourrait donc vous fournir aucune indication à ce sujet. D'autre part, Il s'est toujours refusé — car on le lui a déjà demandé à plusieurs reprises — à donner le moindre détail sur sa mission, cette réserve étant motivée par des raisons d'ordre personnel.

« Malgré tout le plaisir qu'Il aurait eu de s'entretenir avec un Français et un historien de votre qualité, le Prince estime donc qu'il n'y a aucune raison pour vous de vous astreindre à un déplacement qui ne vous permettrait nullement d'atteindre le but que vous vous proposiez.

« Le Prince n'est d'ailleurs pas en ce moment en Belgique.

« Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments très distingués. »

\*\*

La mission du duc de Guise eut lieu en février 1915. L'historiographe le plus récent de Ferdi-



mand de Bulgarie, M. Hans Roger Madol, ne lui consacre que cette rapide allusion :

« Au début de février 1915, le duc de Guise, prince de Bourbon, Orléans, neveu de Ferdinand, arrive à Sofia, avec une mission secrète de Delcassé. Il doit faire son possible pour gagner le Roi à la cause française. Il lui parle des devoirs de Ferdinand comme petit-fils de Louis-Philippe. Ferdinand, après lui avoir laissé longuement la parole, lui dit :

— Maintenant que la mission dont tu es chargé a pris fin, redeviens mon neveu!

Et il ne parle plus de la guerre. Comment pourrait-il faire une autre politique que bulgare? Doit-il rappeler les origines allemandes du roi d'Angleterre, de l'Impératrice russe, etc?... En France, on lui fait de vifs reproches pour son manque de sentiment? Ferdinand avoue qu'il penche beaucoup plus du côté de la France qui l'a si bien reçu en 1910 et à laquelle tous ses chers souvenirs le lient! Du côté austro-allemand il n'a pas de tels liens, mais il doit laisser de côté tout sentiment personnel pour suivre uniquement ce qui lui semble dans l'intérêt de son pays.

#### QUESTIONS D'ARGENT

Il n'oublie pas le sien propre... Car, dans les négociations secrètes qui vont se nouer, il est aussi souvent question de subventions personnelles, d'indemnisations et d'emprunts que de rectifications de frontières et d'« aspirations nationales ».

Quelque temps avant la guerre, Ferdinand avait engagé une grande partie de sa fortune privée, et il s'ingéniait à faire ouvrir des crédits à



la Bulgarie. Jusqu'alors, il s'était toujours adressé à la France pour obtenir des emprunts et les banques françaises déclaraient que la condition *sine qua non* pour obtenir un emprunt, c'était une convention militaire de la Bulgarie avec la Russie.

Le 29 avril 1914, Iswolsky télégraphiait à Sazonof :

« Doumergue me confirme à l'instant qu'il a interdit aux banques françaises de fournir les moyens de contracter un emprunt de la Bulgarie en Allemagne. D'après les informations que le Gouvernement français a reçues de Berlin, les tractations y sont demeurées sans résultat, ce que Doumergue attribue au refus des banques françaises. »

La lutte devint très serrée entre Paris et Berlin. Qui gagnerait, par l'emprunt, la Bulgarie? La France fut sur le point de faire au Roi, personnellement, une avance de 100 millions. La banque Périer offrit même 200 millions. Mais la Disconto Gessellschaft et la maison Warbourg, de Hambourg, étaient disposées à donner 500 millions. Le Roi, dont les sentiments français étaient bien connus, puisqu'il ne manquait pas une occasion d'affirmer qu'il avait du sang français dans les veines (Bismark disait de lui : « Il est plus Orléans que Cobourg! ») essaya encore d'obtenir une offre plus avantageuse de Paris; mais Berlin gagna la manche en juillet 1914. Il concédait à l'Allemagne des avantages considérables, mais purement économiques. A ce moment-là, la Banque Périer parla d'avancer 700 millions, mais il était trop tard : l'accord était signé, à Berlin.

## ENTRE DEUX FEUX

La guerre éclate. En novembre 1914, la Turquie se range aux côtés de l'Autriche et de l'Allemagne. Par suite de cet événement, la situation de la Bulgarie se trouvait de nouveau changée. L'Allemagne envoya chez Ferdinand, à Sofia, le duc Jean Albert de Mecklembourg et le conseiller secret von Rosenberg. Le Roi Albert de Belgique, sur la demande de M. Delcassé lui adresse son beau-frère, le duc de Vendôme, qui lui donne l'assurance que, si ses propriétés étaient confisquées nous l'indemniserions...

Quant au tzar Nicolas II, il est invité par l'Entente à user lui aussi de son influence auprès de Ferdinand. Mais, de son ton las et fataliste, Nicolas II répond : « Que voulez-vous que je fasse ? J'ai, déjà, payé deux fois ses dettes ! »

Or, par une source confidentielle, la France entre en possession d'une lettre adressée par Ferdinand à l'un de ses amis. Elle est remplie de récriminations contre la France. Il nous reproche d'avoir, en 1913, donné Cavalla à la Grèce, d'avoir mis, en janvier 1914, la plus grande mauvaise volonté à laisser placer sur notre marché l'emprunt bulgare. Il faut le faire revenir sur ses mauvaises impressions.

M. Poincaré fait venir le Président du Conseil de 1914, M. Gaston Doumergue, qui explique :

— Si je n'ai pas consenti immédiatement à l'admission de l'emprunt bulgare, c'est parce qu'une loi suspendait l'autorisation des emprunts étrangers. C'est aussi parce que Stephen Pichon avait, par priorité, formellement promis l'admission à la cote des emprunts turcs et grecs. En avril 1914, j'ai insisté auprès des banques, mais elles ont refusé. Ferdinand, en réalité, cher-

che des prétextes pour justifier sa mauvaise humeur. »

L'Entente adresse, alors, à Ferdinand, cette proposition concrète : « Si la Bulgarie est d'accord pour se joindre aux puissances de l'Entente, contre la Turquie, elles lui garantiront la possession de la ligne Enos Maritza, la partie de la Macédoine au sud du fleuve Vardar, et, au sud de la ligne fixée par le traité serbo-bulgare datant de la première guerre balkanique, elles lui assurent, dès à présent, leur aide financière. »

Et Delcassé — dont la plus grande erreur — celle qui devait provoquer sa chute irrémédiable — fut d'être aveuglé, même contre nos alliés serbes et roumains, à l'égard de la Bulgarie — va jouer une carte... royale.

Il croyait aux influences dynastiques, à l'Internationale des Têtes couronnées. Il s'imagina que le duc de Guise pourrait mieux que notre ambassadeur ordinaire, décider le Roi.

#### L'ENVOYÉ DE DELCASSÉ ET DE LA FAMILLE D'ORLÉANS

Le 28 janvier 1915, M. Savinsky, ambassadeur de Russie à Sofia, adressa au ministre des Affaires étrangères en Russie un télégramme chiffré où, pour la première fois, il mentionnait l'arrivée imminente du duc de Guise.

« Rodoslavov, président du Conseil bulgare, m'a dit que le Roi n'était décidé à rien et préférerait attendre un peu. A l'observation que je lui fis qu'il y avait déjà beaucoup de temps de perdu sans cela et que, retarder encore, c'est-à-dire empêcher notre travail de rapprochement entre les Serbes et les Bulgares, serait nuisible aux intérêts mêmes de la Bulgarie, Radoslavov m'exprima (comme étant sa pensée à lui et me de-

mandant de ne pas en parler) qu'il serait bon que j'aie en personne parler au Roi et que je lui expose les raisons qui doivent pousser la Bulgarie à se mettre du côté de la Triple Entente. Ces raisons sont toujours les mêmes : la Bulgarie ne peut pas rester toujours neutre, elle doit choisir entre les deux voies. Du point de vue de l'intérêt du peuple, il n'y a aucun doute que ce choix doit se faire pour la Russie, et alors la Bulgarie peut s'attendre à tous les avantages de la part des alliés : argent, munitions, aide.

Radoslavov partage mon avis, mais il ne peut rien, paraît-il, contre l'indécision du roi. Il a insisté surtout sur ce qu'il faudrait expliquer au roi que ce n'est pas seulement le bien de la Bulgarie qui dépend de sa décision, mais aussi celui de la dynastie. J'ai compris, dans ce qu'il m'a dit, que le roi redoute son peu de popularité à notre Cour et, en général, en Russie. Je trouve que c'est le moment psychologique pour influencer le roi mais je n'ose pas cacher l'envers de cette question : son amour-propre malade peut expliquer ces démarches, comme un moyen de pression sur lui, d'autant plus qu'on attend, ici, un de ces jours, *l'arrivée du duc de Guise, fils du duc de Chartres, envoyé par la famille d'Orléans pour raisonner le roi.* »

C'est M. de Panafieu, ambassadeur de France, qui, confidentiellement, avait appris à son collègue de Russie l'arrivée du duc de Guise. Il avait reçu de Delcassé l'ordre officiel d'en prévenir le roi Ferdinand.

Quand celui-ci en fut avisé, il envoya son secrétaire chez M. de Panafieu et notre représentant, aux questions qui lui furent posées par le secrétaire royal, déduisit que le roi n'était pas très chaud et manifestait quelque nervosité à l'idée d'être entrepris par celui que l'on désigna,



dans les télégrammes secrets, sous le nom de « *visiteur parisien* ».

La Russie ne voyait, d'ailleurs, pas d'un bon œil cette intervention inaccoutumée d'un personnage étranger à la Carrière. M. Savinsky demanda à son ministre s'il n'estimait pas nécessaire d'entrer en contact avec le roi Ferdinand avant la visite du duc de Guise.

C'est le 6 février 1915 qu'eut lieu la première entrevue entre le duc de Guise et le roi Ferdinand. Elle dura une heure et demi. Le duc exposa le but de sa mission, s'efforça de démontrer au roi que l'intérêt de la Bulgarie et, aussi, son intérêt personnel était de se tourner du côté de la Triple Entente.

Ferdinand promit de peser tous les détails de ce qui lui était offert et de donner une réponse à un prochain rendez-vous. Il demanda au duc de Guise de vouloir bien continuer à séjourner, incognito, à l'hôtel où il était descendu.

Le Duc fit à l'ambassadeur de France un sommaire compte-rendu de sa conversation avec le roi.

— Sommaire car il avait promis au roi d'être très discret. M. de Panafieu imagina, aussitôt, que le roi n'avait pas manqué, devant le Duc, de faire aux gouvernements de la Triple Entente des reproches amers. Mais, en définitive, le duc de Guise n'était pas mécontent de son premier contact.

Le second eut lieu le lendemain.

— J'ai bien tout pesé, minutieusement examiné, tous les aspects du problème avec les personnes compétentes. Il ne m'est pas possible de déclarer la guerre à la Turquie. Cette guerre ne serait pas populaire : mes soldats ne marcheraient pas! »

Le duc de Guise marqua son étonnement et se demanda quelles étaient les vraies raisons de



l'abstention de Ferdinand. Il y en avait plusieurs, que l'ambassadeur de Russie énumère dans un télégramme secret numéro 45 :

« Le désir de ne pas se tourner contre l'Autriche-Hongrie; les comptes personnels qu'il a avec la Russie et la France; l'opposition à la pression exercée sur lui, et enfin, la raison qu'il a donnée, mais cette dernière est peu compatible avec les préparatifs militaires qu'on peut observer ici à l'heure qu'il est. La considération suivante a pu aussi intervenir : les Bulgares sont d'avis que la ligne Enos-Midia leur a été promise deux fois : à Londres et le 26 novembre de l'année passée, pour la neutralité qu'ils gardent (voir mon télégramme n° 520) et ils ne trouvent pas qu'il soit indispensable, pour l'avoir, de se battre contre la Turquie. De toute façon, la mission du duc de Guise a complètement échoué. »

Si sévère qu'eût été l'incognito du duc de Guise, il n'avait pas été sans être remarqué, et, dans les cercles diplomatiques de Sofia, les commentaires allaient leur train.

— Qu'est-ce que le « *visiteur parisien* » a offert? — demanda, soudain, à l'ambassadeur de Russie, M. Radoslavov, président du Conseil.

— Je l'ignore — répondit M. Savinsky — qui en rend compte à son Gouvernement en ces termes :

« La conversation qui suivit, et les allusions que fit Radoslavov, me prouvèrent clairement que le Roi lui avait parlé de la mission du Duc et l'avait probablement chargé d'effacer l'impression que son refus avait produit sur ce dernier. Radoslavov me dit que c'est un moment très dur à passer pour le Gouvernement, qui sent que l'heure est venue de changer de caractère de stricte neutralité à laquelle la Bulgarie s'est tenue jusqu'à présent, et qu'il a, lui, la charge de ne pas laisser s'écouler le moment propice. »

## INTER POCULA

Peu de temps après la visite du duc de Guise, l'attaché militaire de la Légation turque de Sofia — Kemal Pacha — se laissa aller à boire, plus que de raison, à un dîner offert par Mme Sultane Pétrow, épouse de l'ancien Président du Conseil bulgare.

« Si vous entrez en guerre à nos côtés — proposa Kemal Pacha au général Pétrow — vous aurez Andrinople et Tchaltadja! Et vous aurez aussi Constantinople! »

A ce moment, son chef, Fethy Bey, ministre de Turquie, lui imposa violemment silence et l'invita à aller cuver, ailleurs, son vin.

## L'ART D'ACHETER UN ROI

Ensuite, ce fut le prince de Hohenlohe qui vint, au nom de l'Allemagne, faire de nouvelles offres à Ferdinand. Le 6 septembre 1915, un traité d'alliance secret — et dont le secret ne fut pas percé par les représentants de l'Entente — fut signé entre la Bulgarie et les puissances centrales.

Pour masquer sa trahison, Ferdinand fut obligé de faire un grand sacrifice. Sa fortune, 10 millions, était déposée à la *Banque d'Angleterre*. Pour ne pas attirer l'attention de l'Entente, il fut contraint de l'abandonner. Le Gouvernement allemand lui fit une offre à laquelle on avait également songé de notre côté. On lui garantissait, pour le cas où l'affaire tournerait mal, comme dédommagement de ses biens perdus pour la cause des puissances centrales, de « se charger des dépenses d'une vie conforme à son rang. » Ce n'est que plusieurs années plus tard

que Ferdinand reçut du Gouvernement allemand, par suite des engagements pris en 1915, des sommes assez importantes. Quant à sa fortune, elle fut saisie sur le compte des Réparations. Toutes ses propriétés de Bulgarie et de Hongrie furent également perdues.

Et, aujourd'hui, l'oncle du duc de Guise mène une vie assez misérable dans sa retraite de Cobourg où il a fêté, le 26 février 1931, son 70<sup>e</sup> anniversaire. Il a, tout de même, eu la dignité de décliner les offres royales qui lui furent faites par des éditeurs américains pour la publication de ses mémoires. On lui a même offert de ne les publier qu'après sa mort, mais il n'a encore rien voulu savoir.



## LE MYSTERE DE LA VIE ET DE LA MORT DU COMTE ARMAND

« L'énigmatique Armand » — déclare Mermeix dans les « Négociations secrètes et les quatre armistices ».

Enigmatique ? La veuve et les fils du comte Armand protestent, et, dans un appendice au « Combat des Trois » Mermeix a publié, à la demande de la famille une mise au point.

Le comte Armand ? me déclara, quelque temps avant sa mort, le commandant Ladoux, « il s'est suicidé de désespoir ! »

Et M. Joseph Crozier, officier attaché au Deuxième Bureau, m'affirme, lui, que « le comte Armand a été assassiné. »

M. Ernest Judet, ancien directeur de l'*Eclair*, qui a connu avant la guerre le comte Armand (celui-ci avait subventionné son journal au temps où ce dernier soutenait une politique nationale et catholique) me raconte :

« Lorsque Clemenceau fut obligé d'avouer, publiquement, le 7 mars 1918, qu'il avait envoyé le comte Armand en Suisse pour suivre les négociations entamées avec le comte Czernin par M. Painlevé et le général Foch, je pensais aussitôt : « c'est un homme mort. »

J'ai cherché à percer cette « énigme » en n'ayant recours qu'aux textes officiels et à des documents authentiques.

Tout d'abord, il importait de déterminer les circonstances exactes de la mort du comte Armand, sur laquelle beaucoup de choses ont été ainsi supposées, dites ou même écrites. Cependant, sur ce point essentiel, aucun doute n'est possible : trois éminents professeurs de la Faculté de Médecine à Paris : MM. Sergent, Lereboullet et Léon Bernard ont soigné le comte Armand et les deux premiers ont assisté à ses derniers moments ; ils sont catégoriques : après être tombé malade en décembre 1918, le comte Armand s'est débilité progressivement et est mort le 29 avril 1919 d'une grave affection de la plèvre.

Reste donc le « mystère » de la vie du comte Armand : A ce propos, c'est toute la question de l'internationalisme des alliances de famille et des relations d'affaires qui se pose et en fait ressortir les avantages et les inconvénients aussi bien pour les particuliers que pour les Etats : dans le cas du comte Armand, il semble bien que les avantages en aient été utilisés par son pays, et que lui-même en ait surtout ressenti les inconvénients ; car le « mystère » qui est né ou qu'on a créé autour du comte Armand vers la fin de la guerre, a ses origines beaucoup moins dans les négociations secrètes ou les procès d'affaires, auxquels lui-même ou son nom étaient mêlés de près à ce moment, qu'en l'enchevêtrement de ces deux ordres de choses (concomitants, mais parfaitement distincts), dans les répercussions que les unes ont eues sur les autres, et dans le parti habile que ses adversaires ont pu ou su en tirer.

Riche, allié par sa naissance à une partie de la haute aristocratie française et étrangère, le



comte Armand fut reçu premier à l'École Militaire de Saint-Cyr, puis, après une brillante carrière en Afrique, démissionna en 1896. Il s'intéressa alors aux affaires de prospections et d'exploitations minières.

A ce moment là le Maroc offrait aux ambitions et aux intérêts publics et privés un champ d'activité encore inexploité. La France y était directement intéressée par suite du voisinage immédiat de l'Algérie. Bientôt notre accord de 1904 avec l'Angleterre, qui liquidait tout un passé de rancunes et éliminait la plupart de nos sujets de friction, nous ouvrait au Maroc des perspectives immenses ; encore ne faut-il pas oublier que nous n'y avons alors, malgré cela, aucun droit officiel. Notre protectorat ne date que de 1912. D'ailleurs le Maroc fut pour l'Allemagne jusqu'en 1912 l'occasion de toutes les démonstrations, de toutes les alertes (Tanger, Algésiras, Agadir) de toutes ses « Machtproben » (épreuves de forces) qui témoignaient qu'un jour elle n'hésiterait pas à aller jusqu'à la guerre.

De même, en face des intérêts privés français au Maroc, se dressaient de puissants adversaires allemands : Krupp, Thyssen, les frères Mannesmann. La France, prudente et sage, évitait de son mieux tous les points de frictions et veillait à les écarter, même dans les entreprises privées : il ne fallait pas, en effet, arriver au Maroc, à propos des concessions minières, à un Fachoda économique. C'est pourquoi le gouvernement français invita les groupes français à ne pas se heurter avec les groupes allemands, mais au contraire à s'entendre et à se rapprocher d'eux (ainsi M. Eugène Schneider voisina avec MM. Thyssen et Krupp dans le conseil d'administration de l'Union des Mines marocaines). Parallèlement, et dans le même but, le gouvernement français uti-

lisait les relations personnelles existant entre français et allemands : c'est ainsi que le comte Armand, membre du Comité des Houillères et membre du Conseil de Surveillance du Creusot, lié avec le prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris (lequel avait épousé une Polonaise, la comtesse Oppersdorf, fille d'une Talleyrand-Périgord) fut tout naturellement invité à se servir de ses relations pour négocier et discuter des intérêts français et allemands au Maroc.

C'est dans ces conditions que le 5 janvier 1906 le comte Armand exposait au prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne, l'entente intervenue entre le Creusot, Châtillon-Commentry, Krupp, Thyssen et les Anglais, pour exploiter des mines au Maroc et les chemins de fer nécessaires.

Une note, corrigée aux Affaires étrangères le 8 janvier par M. de Chériszey, approuvée par M. Revoil, puis par M. Rouvier, président du Conseil, était remise, le 12 janvier, au prince de Radolin.

De cette note naissait l'entreprise de l'Ouenza qui, pendant des années, devait connaître les plus grandes vicissitudes.

Le comte Armand, poursuivant ses négociations, devait rencontrer tout naturellement les membres de l'ambassade d'Allemagne à Paris, dont le baron de Schoen, successeur du prince de Radolin, et le baron de Lancken, secrétaire de l'ambassade.

Vint la grande guerre. Quoi qu'il ne fût plus astreint à aucune obligation militaire — il avait 51 ans — le comte Armand reprit volontairement du service dans l'armée dès le début de la guerre. Après quelques mois passés dans l'inspection des dépôts de cavalerie, il reçut le commandement d'un escadron du 9<sup>e</sup> Dragons, et partit pour le front, où il se battit dans plusieurs secteurs et notamment plus d'un an devant Verdun. Il fut

promu chef d'escadron au front, et le 30 juillet 1916 il recevait la Légion d'honneur aux armées. Le 16 février 1917 il fut, sur la demande d'un général, affecté au Deuxième Bureau du Ministère de la Guerre. C'est là, qu'on songea à utiliser ses alliances de famille pour entrer en pourparlers avec l'empire austro-hongrois en vue d'entraîner celui-ci dans une paix séparée. A cet effet, le comte Armand fut chargé de rencontrer en Suisse le comte Revertera, son parent par alliance, marié d'ailleurs à une Italienne, et envoyé par le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie. La mission du comte Armand était diplomatique et militaire. Tous les ordres qu'il reçut et exécuta étaient signés soit par M. Painlevé, ministre de la Guerre, soit du général Foch, chef d'Etat-Major général.

Sur les négociations Armand-Revertera la lumière est aujourd'hui, je crois, pleinement faite grâce à la publication des documents authentiques, par le prince Sixte de Bourbon-Parme dans son livre : « *L'offre de paix séparée de l'Autriche* ». Même aux yeux les plus prévenus contre le comte Armand, il apparaît, aujourd'hui, nettement qu'il n'a fait qu'exécuter des ordres et qu'il ne les a, en rien, outrepassés ni trahis !

Le prince Sixte de Bourbon-Parme, à qui j'ai parlé des négociations du comte Armand, m'a assuré de sa conviction qu'elles n'ont été entreprises que pour torpiller la sienne qui — le fait est patent aujourd'hui, et M. Poincaré le déclare, nettement, dans ses Mémoires — était de beaucoup la plus sérieuse de toutes celles qui se traçaient à ce moment-là. L'empereur Charles I<sup>er</sup> d'Autriche, apprenant, en effet, que d'autres tractations avaient lieu, à son insu, entre son ministre des Affaires étrangères, le comte Czernin, et le gouvernement français fut très fâcheusement impressionné. Il eut peur d'un piège. Il

fut convaincu qu'on voulait le tâter puisqu'on n'avait pas répondu à ses propositions formelles du printemps 1917 et qu'il avait nettement marqué qu'il ne voulait d'autre intermédiaire que son beau-frère le prince Sixte.

Je ne crois pas qu'il y eut, de la part du gouvernement français, une volonté formelle de « torpiller », comme dit le prince Sixte, une négociation par l'autre. La vérité, c'est qu'elles se sont entrecroisées, très fâcheusement par suite du vice essentiel de notre organisation : le compartimentage des services. D'un côté, il y avait l'Etat-Major français qui proposait à l'Autriche, par l'intermédiaire du comte Armand, une paix séparée, lui garantissant son unité et même, l'adjonction à son territoire de la Silésie et de la Bavière. Et, de l'autre, il y avait le Quai d'Orsay qui, par l'intermédiaire du prince Sixte, faisait à l'Autriche, sensiblement les mêmes propositions, à condition que la France obtînt l'Alsace-Lorraine de 1814 et que notre alliée la Russie, alors fidèle, réalisât son ambition millénaire : Constantinople. La faute considérable qui fut commise à l'époque est que M. Ribot ne mit pas M. Painlevé au courant des négociations Sixte et que M. Painlevé, les ignorant, lança imprudemment, le comte Armand, qui, de son côté, ignorait les propositions de l'empereur Charles ! Celui-ci eut la sensation d'être berné en recevant des propositions françaises identiques aux siennes propres qu'on avait « laissé tomber » ! C'est alors que, furieux d'avoir été joué, il se rejeta dans les bras de l'Allemagne...

Le 4 avril 1918, le communiqué autrichien révélait que des négociations avaient été engagées entre le comte Armand et le comte Reverteira. On se souvient de la riposte énergique de Clemenceau : « Le comte Czernin a menti ! » faisant connaître par la presse les conditions dans



lesquelles ces négociations avaient été entamées.

Incontestablement, à cette date-là, M. Clemenceau ignorait absolument les négociations du prince Sixte. Par contre, il connaissait parfaitement les négociations Armand-Revertera : le comte Czernin avait menti en soutenant que c'était Clemenceau qui avait pris l'initiative de ces pourparlers alors que c'était lui, Czernin.

Ces déclarations devaient amener une enquête parlementaire, au cours de laquelle furent examinés les autres pourparlers de paix et, en particulier, la mission si importante du prince Sixte de Bourbon.

Dans ce dossier, on relève une note du 16 mai 1918 : « Le commandant Armand a joué un rôle très correct dans sa mission en Suisse ; il a rendu des services indéniables depuis plus d'un an à l'Etat-Major de l'Armée » ; elle est signée du général Alby et approuvée : Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre.

On reconnut que les négociateurs avaient été entièrement couverts par les gouvernements successifs, mais on put aussi déplorer le manque de liaison entre les différents ministères et le peu de confiance réciproque de certains hommes d'Etat. Il est évident que le parti pris de M. Ribot contre l'Autriche, les exigences italiennes et l'attitude équivoque du comte Czernin, n'ont pas peu contribué à empêcher la conclusion d'une paix séparée entre l'Entente et l'Autriche-Hongrie au mois de juin 1917.

Le livre très documenté du prince Sixte de Bourbon sur « l'offre de paix séparée de l'Autriche », le livre d'Antoine Redier sur l'impératrice Zita et l'article de M. Allizé, ambassadeur de France, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1932, éclairent complètement ce chapitre d'histoire.



\*\*

Entre temps, se plaidait une affaire purement civile dont l'origine était dans un conflit d'intérêts.

Ici, il nous faut faire un pas en arrière.

En mai 1904, fut constituée une société d'études destinée à mettre en valeur d'importants gisements miniers au Chili, concédés par le Gouvernement de ce pays, à M. Carbonnel, ingénieur-conseil du Creusot. Cette société comprend, notamment, le comte Armand, le marquis de Chasseloup-Laubat, et M. Schneider, du Creusot, ainsi que M. Carbonnel.

Des missions furent envoyées au Chili. Des terrains miniers furent achetés. Des usines et des hauts fourneaux furent construits. Une puissante affaire fut montée. Elle attira l'attention de nombreux spéculateurs qui, après l'ouverture du canal de Panama, tentèrent d'obtenir la jouissance ou la propriété de mines jadis sans valeur et, tout d'un coup, devenues désirables. De France, de Belgique, et d'Allemagne, s'aiguèrent les appétits, s'exercèrent des tentatives de chantage ! Des négociations furent nouées.

Et, le 6 septembre 1913, le comte Armand et M. Carbonnel vendirent à Paris, devant le consul général du Chili, à une société allemande de la Rhur : la Gutehoffnungshütte, pour une valeur de 5.600.000 francs, payés comptant, une partie des concessions que la Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du Chili prétendait se voir attribuer après avoir refusé de les acquérir.

Le procès commença peu avant la guerre, au Chili et en France.

La guerre éclate.

Que devait faire le comte Armand ? Où était son devoir ?

Le cas Armand dépasse singulièrement sa personnalité. C'est tout le procès de l'internationalisme des affaires qui, en l'espèce, fut évoqué. Ses adversaires ne manquèrent pas de reprocher à M. Carbonnel et au comte Armand d'avoir, peu de temps avant la guerre, reçu près de six millions des Allemands. Et la justice leur reprocha, par un premier jugement, d'avoir, en vendant des mines à l'ennemi, favorisé ses entreprises belliqueuses.

Mais le procès vint en appel. M. l'avocat général Godefroy qui occupait le siège du ministère public, n'hésita pas à proclamer devant la Cour d'appel de Paris :

« Certes, dans tous les problèmes de capitalisme, on voit des Français et des Allemands amalgamés les uns aux autres. Mais ils n'ont agi qu'à l'instigation du gouvernement de notre propre pays. Reportons-nous au *Livre jaune* publié par notre ministère des Affaires étrangères ! A toutes les pages, on y voit, affirmée, non seulement la légitimité, mais l'opportunité d'associations de ce genre entre Français et Allemands. M. Pichon, ministre des Affaires étrangères explique à M. Jules Cambon combien il est désirable de voir de tels rapprochements. Et, à la suite de ces communications, M. Cambon écrit à M. de Kiderlen, ministre allemand :

« Je puis vous assurer que le gouvernement français verra toujours avec faveur les associations d'intérêts se poursuivre entre les nationaux de nos deux pays. »

Et le prince Radolin télégraphie de Paris, où il représente l'Allemagne, au prince de Bülow, chancelier de l'Empire, le 27 avril 1905, à la suite d'une conversation des plus intimes qu'il eut avec M. Rouvier, président du Conseil :

« M. le président du Conseil est venu dîner à l'ambassade : il m'a déclaré qu'il avait une

vive admiration pour notre empereur. Deux fois de suite, il m'a dit que la France veut la paix à tout prix et qu'elle ne nourrit plus aucune idée de revanche. Il m'a demandé, enfin, si un accord sur le Maroc ne pourrait pas s'ébaucher entre nous par une négociation de cabinet à cabinet... Dix minutes avant le dîner, j'avais reçu la visite d'un confident de M. Rouvier qui m'assurait que le président du Conseil laisserait très volontiers tomber M. Delcassé... »

— Voilà ce qu'affirmaient les agents les plus autorisés de la diplomatie française ! s'écria M. l'avocat général Godefroy. Et alors, je me demande si le rôle du comte Armand peut être critiqué alors qu'il s'agissait d'affaires traitées, soit au Maroc, soit ailleurs, avec des sujets de l'empereur d'Allemagne, *avec l'encouragement du gouvernement français et même avec ses subventions !*

— Nos sociétés métallurgiques les plus sérieuses — déclara au nom du comte Armand, M. Georges de Ségogne, avocat à la Cour de Cassation — ont, par la force des choses, été les clientes ou ont eu pour clients les Allemands : ainsi, les usines du bassin de Briey vendaient en Allemagne du minerai de fer et en recevaient le coke, le charbon, les produits chimiques.

*La Société de l'Ouenza, en Algérie ?* Sous l'œil et avec l'appui du gouvernement français et du gouvernement général de l'Algérie, furent conclues des conventions, par M. Schneider, du Creusot. Des décrets les approuvèrent qui étaient signés Briand, Millerand, Clemenceau, qui, tous, savaient que les Allemands faisaient partie du syndicat organisé par le Creusot.

*L'Union des Mines marocaines ?* A côté du comte Armand, voisinaient au Conseil d'administration : pour la France, M. Eugène Schneider ; pour l'Angleterre, M. Bonar Law ; pour

l'Allemagne, MM. Thyssen et Krupp! Et M<sup>e</sup> Mor-nard, avocat à la Cour de Cassation, ajouta :

— Il est permis de rappeler, d'autre part, que la Société de Châtillon-Commentry a fabriqué, pour le compte de l'Italie, alors engagée dans les liens de la Triple-Alliance, un matériel d'artillerie perfectionné (matériel Deport, perfectionnement de notre matériel de 75) et que ces contrats de la Compagnie Châtillon-Commentry, d'ailleurs licites en vertu de la loi du 14 août 1885 sur l'exportation des armes de guerre, furent, publiquement, approuvés devant le Parlement le 23 juin 1913 par le ministre de la Guerre, M. Millerand...

C'est ainsi que s'écroula l'édifice accusateur constitué par « des fonctionnaires de police ne connaissant rien aux affaires industrielles d'avant-guerre et se limitant à des apparences superficielles et trompeuses... »

Lorsque, le 31 mars 1922, la Cour d'Appel de Paris, sur les conclusions de M. l'avocat-général Godefroy, annula le jugement correctionnel qui avait condamné M. Carbonnel, le comte Armand était mort.

« L'accusation portée contre ces deux hommes — déclare M. Godefroy — est la même. Si le survivant succombe, la mémoire du mort en demeurera ternie. Si M. Carbonnel sort absout, la sentence qui l'accabla lavera la mémoire du comte Armand et fera justice de l'accusation qui assombrit les derniers jours de sa vie. »

Du même coup, M. l'avocat-général Godefroy fit justice d'autres rapports de police secrets établis contre le comte Armand « *par des agents occasionnels se trouvant en Suisse et gravitant autour de la Légation... Ces agents diplomatiques ne voyaient pas sous un jour favorable l'activité d'agents occultes comme le comte Armand parce qu'ils n'étaient pas renseignés exactement sur la*



*légitimité de leurs fonctions... Lorsque certains renseignements de cette police diplomatique tendaient à rendre suspect le comte Armand et à le représenter comme un homme pouvant avoir des relations avec certains étrangers, ils ignoraient que le comte Armand agissait, en 1917, en Suisse, à l'instigation du président du Conseil, ministre de la Guerre et que c'était M. Clemenceau qui l'avait investi lui-même d'une mission qu'il accomplissait de concert avec le comte Revertera, délégué de l'empereur d'Autriche. Et c'est M. Poincaré qui a été le premier à proclamer que le comte Armand agissait à l'instigation de M. Clemenceau et que lui-même avait connu ces tractations et qu'il les avait autorisées et couvertes !... »*

L'avocat général Godefroy faisait allusion, dans cette partie de sa plaidoirie, aux documents reconnus faux par la suite : les fameux télégrammes Lancken, que le comte Armand avait connu, nous l'avons vu, lorsqu'il était secrétaire d'ambassade à Paris.

Mais lorsque le nom du comte Armand fut prononcé au cours du procès Judet, le président de la cour d'assises, M. le conseiller Gilbert, intervint pour déclarer :

« Je n'ai pas l'intention de laisser entendre ou sous-entendre que le comte Armand puisse être mêlé, de près ou de loin, aux agissements qui font l'objet de l'accusation contre Judet. »

M. Painlevé, ancien président du Conseil et ministre, précise, dans sa déposition :

« Ce que je tiens à dire, parce que c'est la vérité, c'est que, de son mieux et de toute son énergie, le comte Armand s'est efforcé d'arriver à ce que l'Autriche sortit de la guerre et conclut une paix séparée. »

Enfin le procureur général, M. Lescouvé, a déclaré : « Je le dis tout de suite : du comte



« Armand je ne dirai rien. Je n'admets pas  
 « qu'on puisse laisser peser le plus léger soup-  
 « çon sur la mémoire de M. le comte Armand.  
 « Je n'en dirai rien pour cette raison bien simple  
 « que je n'ai rien à dire contre lui et que je  
 « commettrais une mauvaise action en laissant  
 « des soupçons planer sur sa mémoire. »

Ces déclarations sont catégoriques et l'on est, après cela, en droit de se demander si la légende de « l'énigmatique Armand » n'était pas de nature à servir des intérêts privés et à peser sur la décision des premiers juges, après avoir influencé l'opinion publique.

## QUELS SONT LES CRIMES DE MATA-HARI ?

Tout a été dit sur Mata-Hari.

...Sauf ce qu'elle a fait.

J'ai la prétention d'avoir lu tout ce qui a été écrit sur la célèbre « danseuse espionne », soit ses vies romancées par Gomez Garillo, Charles-Henri Hirsch, etc.... soit les ouvrages documentaires dont le dernier en date : « *La vraie Mata-Hari* » par notre confrère hollandais Charles Heymans, est certainement le plus documenté, soit, enfin, ce qu'en ont écrit ses accusateurs : deux pages du capitaine Bouchardon, rapporteur de son procès, dans la *Revue de Gendarmerie*, et quatre pages de l'homme qui fit arrêter Mata-Hari, le commandant Ladoux, dans ses « *Chasseurs d'espions* ».

Et je déclare tout net que je suis aussi avancé qu'avant. Je ne sais pas ce qu'a fait Mata-Hari. Personne ne sait ce qu'a fait Mata-Hari! Interrogez un Français moyen, ou même un homme averti. Posez-lui nettement la question : « Quels sont les crimes de Mata-Hari? » Il n'en sait rien! Il est convaincu qu'elle est coupable, mais il ne sait pas pourquoi. Elle a donné des renseignements à l'Allemagne? Lesquels?



Vous avouerez que cette énigme mérite d'être élucidée.

Il y a — je n'hésite pas à le dire — un intérêt national, car, à l'étranger, et notamment en Allemagne, une campagne de réhabilitation continue en faveur de Mata-Hari, et contre la France, accusée d'avoir exécuté une innocente, que ses défenseurs n'hésitent pas à rapprocher — ô sacrilège! — de miss Cawell.

Et, à mon avis, il n'y a pas de meilleur moyen de mettre fin à cette campagne que d'ouvrir les dossiers, et, documents en mains, de prouver, d'une manière irréfutable : « Mata-Hari a fait ceci! Mata-Hari a fait cela! F... nous la paix! »

### 56, BOULEVARD RASPAIL!

Malheureusement, ce point de vue — qui me semble celui du bon sens — n'est pas partagé par les autorités militaires et judiciaires qui conservent le dossier de Mata-Hari, soigneusement cadenassé dans un coffre-fort secret, à l'abri des investigations indiscrettes des reporters.

Le dossier de Mata-Hari? Il est 56, boulevard Raspail, à la prison du Cherche-Midi, au siège du Conseil de Guerre. 56, boulevard Raspail! C'est dans cette prison sinistre que furent incarcérés le capitaine Dreyfus, le colonel Picard, et, aussi — chacun son tour! — le brave commandant Ladoux!

Le très aimable gardien du dossier de Mata-Hari, le colonel Lacroix, à qui j'expose les raisons ci-dessus, les partage. Malheureusement, il est lié par le devoir professionnel.

— Je regrette infiniment, mais il vous faut une permission du ministre de la Guerre!

— Je l'ai demandée. Et voici ce qu'il m'a répondu. (J'avais, en effet, demandé à M. Porte, directeur de la Justice militaire, communication du dossier de Mata-Hari.)

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dossiers de procédure ayant un caractère secret, il ne m'a pas paru possible de vous autoriser à consulter les documents se trouvant dans les dossiers des affaires d'espionnage instruites, pendant la guerre, par les Conseils de guerre de Paris. »

— Ah! vous voyez! — me déclare le colonel Lacroix. Cela m'est impossible! Mes chefs vous l'ont refusé!

— Mais vous l'avez, ce dossier, mon colonel?

— Oui.

— Vous l'avez étudié?

— Oui.

— Et alors, en toute bonne foi, est-ce qu'il y a des preuves de sa culpabilité?

Le colonel Lacroix me regarda :

— Il n'y a pas de preuves palpables, tangibles, absolues, irréfutables, c'est certain! Et puis, contrairement à ce qu'on a dit, il n'y a pas d'aveux! Elle n'a rien avoué. Elle a protesté de son amour pour la France. Elle a déclaré qu'elle était au service de la France comme au service de l'Allemagne. »

\*\*\*

Ah! Ah! voici qui est troublant! On s'en était toujours douté. Mata-Hari l'a toujours dit. Quand elle fut arrêtée par l'*Intelligence Service*, représenté par Sir Basil Thomson, chef du contre-espionnage britannique pendant la guerre, elle lui dit avec force : « Je suis une espionne, oui,

mais pour le compte de vos Alliés, les Français! »

Et alors — raisonnent ses défenseurs — si Mata-Hari était un « agent double », peut-être n'a-t-elle commis que des imprudences. Peut-être a-t-elle livré aux Allemands plus qu'elle n'en recevait, et c'est tout! Mme Marthe Richard, notre célèbre agent double, m'a avoué, avec une souriante franchise, qu'elle aurait pu, elle aussi, terminer, comme Mata-Hari, sa carrière à la Caponnière, plutôt que de la voir couronnée par le ruban de la Légion d'honneur!

#### UN RÉCIT DE M. BOUCHARDON

Donc, rien à faire : le dossier de Mata-Hari, seize ans après la guerre, est toujours confidentiel!

Mais si nous nous tournions du côté de la défense? On sait avec quelle passion son illustre avocat, M<sup>e</sup> Clunet, défendit sa cliente, pour laquelle il nourrissait un amour véritable dont le souvenir amuse beaucoup, aujourd'hui, M. le conseiller Bouchardon :

« Je revois toujours ces deux robes — me confie l'éminent magistrat, qui me fait l'honneur de me recevoir dans son austère appartement de la rue de Rome : celle de Clunet et celle de Mata-Hari. Elles s'affairaient l'une à côté de l'autre : c'était un peu ridicule!

« Quand nous fûmes arrivés là-bas, à Vincennes, c'est Clunet qui était chancelant et pâle. Elle, elle protestait toujours de son innocence! Le devoir de Clunet était d'accompagner jusqu'au poteau sa cliente. Je le lui rappelai.

— Je ne peux pas! Je ne peux pas! — répétait-il en sanglotant. Pauvre enfant!

Et il l'embrassait longuement sur la bouche.



Derrière nous, quelqu'un murmura, sarcastique : « Infortunée Mata-Hari ! Le Conseil de guerre ne l'a pas condamnée à cela ! »

Mais l'avocat ne se décidait toujours pas. Ses jambes semblaient paralysées. Sans le vouloir, il retardait cruellement l'heure de la délivrance. Je me décidai à aller le trouver :

— Il est l'heure — lui dis-je impérieusement. Oui ou non, venez-vous ? Si vous ne venez pas, j'irai sans vous !

C'est à ce moment-là que M<sup>e</sup> Clunet crut découvrir un moyen de la dernière minute pour sauver sa cliente. Il vint me dire à l'oreille que Mata-Hari était enceinte. Il invoqua un article du Code Pénal qui, dans ce cas, ordonne de surseoir à l'exécution.

Mais Mata-Hari, mise au courant, s'écria :

— Quel est l'imbécile qui a dit cela ?

— C'est votre avocat !

Elle haussa les épaules... »

★★

Ainsi parla M. Bouchardon, sans pitié pour ce pauvre Clunet qui est mort. J'ai demandé à Mme Clunet le texte de sa plaidoirie et elle m'a répondu :

« Monsieur. Je ne puis vous donner ni le texte de la plaidoirie, ni les pièces du dossier. Je ne les ai pas et je ne puis savoir ce qu'il en est advenu après la mort de mon mari ! »

### LES TROIS FRÈRES DE MATA-HARI

Alors, la famille ?

On m'assure que ses trois frères sont décidés à entamer un procès en revision. Et je m'adressai à MM. J. H. Zelle (c'est le véritable nom de

Mata-Hari : Marguerite-Gertrude Zelle) demeurant à Rotterdam, Rochussenstraat, n° 199.

Et, au nom des trois, le frère aîné m'a écrit dans ce français approximatif :

« Comme frère aîné, j'ai le regret d'avoir à vous dire que je n'ai aucune trace. C'est un grand intérêt pour nous de dévoiler pleinement cette affaire et je vous serais très reconnaissant si vous auriez l'occasion de nous aider.

« Moi, personnellement, je n'ai jamais cru que ma sœur était coupable. Pendant le procès, j'ai tâché de me mettre en relations avec elle, par l'entremise d'un avocat de La Haye, mais, malheureusement, sans résultat.

« Aussitôt que la sentence a été prononcée, j'ai demandé à notre ministre des Affaires étrangères de *« me procurer une copie des accusations portées contre elle, et de me faire savoir les motifs de la sentence. Or, le 15 février 1918, j'ai reçu une lettre de notre ministre me disant qu'il était impossible de me procurer ce que je demandais, que les démarches de notre ambassadeur à Paris étaient restées sans résultat.*

« Je vous en supplie, Monsieur, si vous avez du nouveau à nous apprendre, dites-le, car vous comprenez combien nous suivons avec passion toutes vos recherches tendant à dire la vérité! »

★★

La vérité! Pourquoi ne pas la dire toute? Quelles puissantes raisons d'Etat s'opposent donc à ce qu'elle soit dévoilée toute nue?

Les frères de Mata-Hari me signalent ainsi une nouvelle piste : l'Ambassade de Hollande à Paris qui, entre la condamnation et l'exécution, intervint, énergiquement, auprès de la justice française.

85, Rue de Grenelle, au siège de l'Ambassade

néerlandaise, il y a, aussi, un dossier Mata-Hari. Si j'allais le voir?

Un aimable secrétaire d'ambassade me l'a montré. Il est très mince. Il y a quelques lettres de l'espionne demandant de l'argent, et aussi l'intervention du ministre des Affaires étrangères, M. Loudon, qui, par une curieuse coïncidence, est aujourd'hui ambassadeur de Hollande à Paris. Dans ces lettres, Mata-Hari proteste de son innocence. Elle dit qu'elle est l'*objet d'une vengeance*. Elle paraît sûre de son acquittement.

Pourquoi? Parce qu'elle croyait à la puissance de ses hautes protections. Et, aussi, parce qu'elle ne croyait pas que le 2<sup>e</sup> Bureau la brûlerait!

Et puis, il y a autre chose, un nouveau mystère. C'est peut-être, la raison profonde pour laquelle le dossier de Mata-Hari n'est pas publié...

### LE MYSTÈRE DU RADIO

On sait, aujourd'hui, que si Mata-Hari fut arrêtée en Espagne, c'est parce que le commandant Ladoux lui a tendu un piège. Ayant de forts soupçons sur elle, il fit semblant de la charger d'une mission en Suisse, et, de là, en Allemagne. Mais il réussit à la convaincre que le plus sûr chemin, pour elle, était de passer par l'Espagne.

Pourquoi? Parce que notre service du Chiffre avait découvert le code secret des correspondances échangées, par radio, entre Berlin et le chef du contre-espionnage allemand en Espagne : Von Kallé.

« Très certainement — se dit Ladoux — elle ira, si elle est au service de l'Allemagne, dès son arrivée à Madrid, voir Von Kallé qui recevra, à son sujet, des instructions. »

Ce n'était pas mal raisonné puisque les faits

confirmèrent cette hypothèse. Effectivement, le général Cartier, chef du Service du Chiffre, capta un radio, un certain radio visant l'agent H. 21 c'est ainsi que Mata-Hari était désignée par les services de la fameuse Mlle le Docteur, la mystérieuse directrice de l'espionnage allemand).

Que disait ce radio ?

Ladoux, avant sa mort, m'a dit :

— Je n'en ai pas gardé le texte exact. Mais le voici, approximativement : « *L'agent H. 21 vient d'arriver à Madrid : il a réussi à se faire embaucher par les services français, mais il a été refoulé par la croisière anglaise et il demande des instructions et de l'argent.* »

Le récit du commandant Ladoux est-il exact ?

— Non ! — m'ont répondu très nettement certains de ses collaborateurs que je ne peux pas désigner autrement. Ladoux a commis des erreurs dans le récit du piège qu'il a tendu à Mata-Hari. Depuis longtemps, elle était signalée et suivie, notamment par M. H..., officier aviateur, à qui le 2<sup>e</sup> Bureau délivra de faux certificats de blessures et qui devint son amant. Il n'en tira rien...

Comme les Anglais insistaient pour son arrestation, Ladoux fit venir Mata-Hari, lui proposa de faire partie du 2<sup>e</sup> Bureau et d'aller en mission en passant par Lisbonne et l'Espagne.

Là-bas, elle prit contact avec Von Kallé et lui dit : « Je viens d'être attachée au 2<sup>e</sup> Bureau français. » Von Kallé demanda, alors, son avis à Berlin et Berlin aurait répondu par un radio dont le texte diffère sensiblement de celui de Ladoux : « *Bon agent d'avant-guerre. Ne nous a rien donné depuis la guerre. Versez-lui tout de même 15.000 pesetas!* »

— Est-ce le texte exact ? — ai-je demandé au général Cartier.

— Très sincèrement, je ne sais pas. Si je le

savais, je vous le dirais. Je ne l'ai pas gardé dans mes dossiers. *Tout ce que je puis vous dire, c'est que, moi, je ne l'aurais pas condamnée sur ce simple radio. Je pense qu'il y avait, contre elle, d'autres charges...*

\*\*\*

Furieuse d'avoir été jouée par le commandant Ladoux, Mata-Hari, à l'audience secrète, après la lecture du fameux radio, aurait eu un mouvement de révolte, et, tirant ses gants de crispin, elle les aurait jetés à la figure du commandant Ladoux, lui criant haineusement : « Capitaine, vous êtes un salaud ! »

— Est-ce vrai ? — ai-je demandé, en riant, à Ladoux — que vous avez reçu cette caresse de cette fascinante vamp ?

Et Ladoux m'a répondu :

— Je ne suis resté que dix minutes à l'audience. J'étais à vingt mètres de Mata-Hari. L'épisode des gants est donc absurde. C'est tout ce que j'ai à vous dire !

— Pouvez-vous, tout de même, me dire si elle a été condamnée à l'unanimité ?

Le commandant Ladoux ne le savait pas.

Non, elle n'a pas été condamnée à l'unanimité. On peut le dire aujourd'hui : si elle avait eu, en sa faveur, *une voix de plus, elle était acquittée !*

#### APPELONS LES TÉMOINS !

Donc, des juges — des juges militaires — en pleine guerre, ont eu des doutes. Qu'a-t-elle fait ? Qu'a-t-elle livré ?

Nous allons reconstituer son procès, faire venir à la barre les témoins — les survivants — à charge et à décharge.



Voici l'homme qui l'a arrêtée : M. Priollet, qui était, pendant la guerre, chef du service d'espionnage du camp retranché de Paris et qui est, aujourd'hui, à la Préfecture de police, directeur de la Brigade mondaine, qui a pour but de réprimer la prostitution et le trafic des stupéfiants.

— Je me rappelle cet événement — me confie M. Priollet, dans son cabinet de la Police judiciaire — comme si c'était aujourd'hui. Dès le lever du jour, accompagné de deux inspecteurs, je me présente dans la chambre occupée à l'Elysée-Palace par Marguerite-Gertrude Mac de Léod, née Zelle, et que nous avons dépistée comme étant l'Agent H. 21.

Vous savez que sa présence à Paris nous fut dénoncée grâce au déchiffrement d'un message envoyé par T.S.F. de Berlin à Madrid et la priant de se rendre, immédiatement, à une ambassade neutre, à Paris, pour y toucher une importante somme d'argent en pesetas.

Nous entrons dans la chambre. Assise sur son lit, elle est en train de prendre son petit déjeuner.

— Oh! monsieur le Commissaire — me dit cette exquisite femme du monde qui me connaissait bien — si j'avais su, je vous aurais fait préparer un chocolat!

— Madame — répondis-je courtoisement : je n'ai pas coutume de prévenir de mes visites...

— Permettez-moi, du moins, d'achever ma toilette.

Rejetant les draps, elle bondit hors du lit, disparut, et revint peu de temps après... complètement nue.

Pourquoi essayait-elle sur moi le fameux geste qui réussit à Phryné? Je ne sais. En tout cas, sa vue me laissa absolument froid, je remarquai que, par rapport à son buste, elle avait les jambes trop longues. Or, je n'aime pas les femmes qui

ont les jambes trop longues... Je la priai très poliment d'aller s'habiller.

— Vous ne devez pas avoir chaud — lui dis-je. Nous étions, en effet, le 13 février.

Elle s'habilla très docilement et revint au bout d'un moment, toujours souriante, bien qu'elle s'attendit à son arrestation.

— Je sais — me dit-elle — que les messieurs aiment les friandises : voulez-vous me permettre?

Elle me tendit un casque allemand rempli de crottes de chocolat et noué d'une faveur bleue et rouge : c'étaient les couleurs russes.

— C'est mon ami, le capitaine Vadime de Maseloff, qui combat sur le front français, à la 1<sup>re</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> régiment russe, qui vient de me les envoyer.

J'acceptai, non seulement de prendre une crotte de chocolat, mais aussi le casque dont elle me fit cadeau en y ajoutant deux vases de cuivre fabriqués à l'aide d'obus.

— Tenez — ajouta M. Priollet : je les ai conservés précieusement dans ce placard!

— Mais — insistai-je — vous a-t-elle fait des aveux?

— Non! aucun! Elle protestait de son amour pour la France. Mais, ajouta, avec scepticisme, M. Priollet : *ils* disaient tous la même chose! Et *tous*, dès qu'ils étaient pris, offraient leurs services au 2<sup>e</sup> Bureau! »

#### MATA-HARI ET LE GÉNÉRAL MESSIMY

Si — pour le moment, du moins — nous ne pouvons pas prouver ce qu'elle a fait, nous allons pouvoir établir ce qu'elle n'a pas fait.

Parmi ses amis, elle comptait les plus hautes personnalités militaires, politiques, et diplomati-

ques. A son procès, certains d'entre eux ont eu le courage de venir déposer ou d'adresser au Président du Conseil de guerre des lettres servant de témoignage.

Les deux plus illustres témoins à décharge de Mata-Hari furent M. de Margerie et le général Messimy. Tous deux, en parfaits galants hommes, déclarèrent que, jamais, Mata-Hari n'avait profité de ses relations avec eux pour leur tirer le moindre renseignement d'ordre militaire ou diplomatique.

Le général Messimy, dont le nom a été, en particulier, prononcé dans cette affaire, n'a pas hésité à me déclarer avec une netteté toute militaire et une verdeur d'une extraordinaire jovialité :

— Mata-Hari? Oui, je l'ai connue. Pas aussi intimement qu'on a bien voulu le dire, croyez-le! Mais je l'ai bien connue. Depuis?... Et le général Messimy chercha dans ses souvenirs. Depuis 1906 exactement, grâce au Père Guimet, mon compatriote de Lyon, qui, le premier, eut l'idée de la révéler comme danseuse exotique. Elle dansait merveilleusement. Elle n'était pas jolie. Elle était autre chose. C'était une créature splendide et mystérieuse. Je la rencontrais souvent au bois où je faisais du cheval. Elle me lançait des sourires engageants. Mais je n'en tirais pas un orgueil excessif: je me doutais bien que ce n'était pas à ma personne qu'elle en voulait, mais plutôt à ma fonction, à mon prestige. Depuis, je me suis demandé si ce n'était pas parce que j'étais ministre de la Guerre. Car je l'ai été deux fois : au moment d'Agadir et en août 1914!

« Des amis me mirent en garde contre elle, contre cette terrible mangeuse d'hommes qui était, surtout, une mangeuse d'argent. Elle me bombardait de lettres, d'invitations. Elle réussit même à s'immiscer dans ma vie. Elle est venue

ici, tenez, rue Bonaparte, où vous êtes. Elle a fait connaissance de ma femme — ma première femme — ajouta le général Messimy — car je suis divorcé.

« Un jour, je la rencontrai à Nice. Je réussis à l'éviter. Mais au casino de Monte-Carlo, brusquement, nous nous sommes trouvés nez à nez.

— Oh! cher ami, que je suis contente de vous voir! Nous allons nous promener ensemble!

— Non, je regrette infiniment : je rentre à Paris.

— Ah! Quand?

— Tout de suite!

« Eh bien! vous me croirez si vous voulez. Je ne suis parti que le lendemain, et je l'ai trouvée dans mon train! Elle était installée dans mon lit-salon comme chez elle! Nous n'étions que tous les deux. Et, mon Dieu, je ne sais pas ce qui serait arrivé si, à Cannes, un ami à moi n'était monté.

« C'est un peu ridicule, n'est-ce pas, ce rôle de Joseph que j'ai joué? Mais c'est la vérité! Il ne s'est rien passé d'autre entre nous!

— Et pendant la guerre, monsieur le Ministre?

— Ah! Dès les premiers jours de la guerre, elle m'écrivit une longue lettre par laquelle elle m'offrait, d'une manière assez vague, ses services pour la France.

« Je compris, tout de même, qu'elle voulait faire partie de notre espionnage.

« Je ne répondis pas. Elle récidiva, prétendant que, par ses relations internationales et sa connaissance des langues étrangères, elle pouvait nous être très utile. Je transmis sa demande aux services compétents. Qu'en ont-ils fait? Je ne le sais pas, car, vous ne l'ignorez pas : dès les premiers jours de septembre 1914, je quittai le Ministère. J'ai, tout de même, la conviction — et

mon brave ami le commandant Ladoux me l'a avoué — qu'elle était au service du 2<sup>e</sup> Bureau!

— Et qu'avez-vous déclaré à son procès?

— Je ne suis pas venu, car j'étais au front. Dans une lettre adressée au Président du Conseil de guerre, je disais ce que je viens de vous rappeler, déclarant très nettement que, à ma connaissance, rien ne me faisait croire qu'elle pouvait être une espionne, et qu'elle ne m'avait tiré ou cherché à tirer aucun renseignement. M. de Margerie fit, je crois, la même déclaration. Mais je n'ai pas su ce qu'on lui reprochait, et je ne le sais pas encore.

— Lui avez-vous adressé des lettres, vous, monsieur le Ministre?

— Oui.

— Savez-vous quel parti elle en a tiré? On m'a affirmé qu'elle les a montrées à Mlle le Docteur pour lui inspirer confiance.

— C'est bien possible!

— C'étaient des lettres à en-tête?

— Oui.

— Et signées?

Ici, M. Messimy prit un temps, et me dit :

— Selon une vieille coutume à moi, que connaissent bien tous mes amis, elles étaient signées de la première et de la dernière lettre de mon nom — qui est long — *My*. Et je sais que cela a fait une équivoque avec un de mes collègues, M. Malvy? Séverine me l'a assez durement reproché!... »

#### MATA-HARI ET LA PRINCESSE GEORGE

D'après un bref communiqué officiel, publié au lendemain de sa condamnation, le 25 juillet 1917, Mata-Hari a été accusée, d'abord, d'avoir livré



aux agents d'une puissance ennemie des renseignements sur la politique *intérieure*.

Comment des renseignements sur la politique *intérieure* ont-ils pu entraîner la peine capitale? Et quels sont ces renseignements?

Ladoux y fait allusion : d'après le fameux radio capté, Mata-Hari aurait indiqué, pour se faire valoir aux yeux des Allemands, qu'elle connaissait « *les relations d'étroite sympathie qui unissaient un homme d'Etat français X... et une princesse étrangère.* »

— C'est une plaisanterie! — me déclare M. Maunoury, qui était, alors, directeur du Cabinet du Préfet de police. Effectivement, dans son dossier, il y avait une coupure du *Cri de Paris* relative à un secret de Polichinelle — que vous dissimuliez, vous, à la Censure, qui courait les salons parisiens, et qui a même eu son écho aux Comités secrets — l'influence qu'avait, sur Aristide Briand, la princesse George de Grèce, née Marie Bonaparte. »

Un secret d'Etat? M. Poincaré l'étale tout au long de ses *Mémoires*!

Exemples : 1915 : « Briand, renseigné par le prince et la princesse George de Grèce, affirme qu'il n'y a aucun accord entre la Grèce et la Bulgarie... »

1916 : « Tous les ministres et moi, nous essayons d'ouvrir les yeux à Briand sur la duplicité du Roi de Grèce. Mais il a fait déjeuner le Prince de Serbie avec le prince George et la princesse Marie, et il croit tout arrangé! »

Jules Cambon me raconte : « Je parie que Briand est allé déjeuner chez le prince George de Grèce et qu'il met la princesse Marie au courant de la situation et qu'il la consulte... »

Etc., etc...

La Tzarine en parle également. Elle s'étonne que la *princesse George de Grèce ait pu, libre-*

ment, aller de France en Suède, en traversant l'Allemagne.

Pourquoi? Parce que la princesse Marie et le prince George, son mari, recevaient du Quai d'Orsay des missions confidentielles! On le sait aujourd'hui grâce à la publication, par les bolcheviks, des documents diplomatiques secrets russes. Le prince George de Grèce avait, notamment, négocié *l'entrée solennelle à Constantinople d'un régiment grec ayant à sa tête le roi Constantin!*

Briand était furieux des bruits qui couraient : « Je sais qu'on prétend que mes relations avec le prince et la princesse George m'ont aveuglé et paralysé, et qu'on ajoute même à ces insinuations des calomnies odieuses! »

Et il décida de vider l'abcès en Comité secret.

Sa grande ennemie : *l'Action Française*, avait manigancé contre lui un vrai complot. Très souvent, Briand allait voir la princesse George dans sa villa de Saint-Cloud. Et, comme il fallait assurer sa protection, des agents le suivaient et se postaient, en permanence, à la sortie de la villa.

Un jour, la Préfecture de police fut prévenue que *l'Action Française* avait organisé un accident, une collision d'automobiles, pour bien prouver que Briand — « Tonton », comme l'appelaient, familièrement, les enfants de la princesse George — allait la voir.

Mais la Préfecture put déjouer à temps cette manœuvre.

Et voilà ce que Mata-Hari aurait pu livrer aux Allemands.

Passons aux choses plus sérieuses : écoutons les témoins à charge :

DÉCLARATIONS DU GÉNÉRAL BOUCABEILLE

M. Emile Massard, dans son livre : « *Les espionnes à Paris* » met en cause, à propos de Mata-Hari et du gouvernement hollandais. M. le général Boucabeille qui fut, pendant la guerre, notre attaché militaire à Amsterdam, et, en même temps, à la tête d'un très important service de Renseignements.

— Je n'ai pas répondu à M. Massard — me déclare le général Boucabeille. Mes chefs me l'ont interdit par application de la loi sur l'espionnage qui nous impose un délai de trente ans pour toute publication concernant ces affaires.

Mais je puis, sans manquer à mon devoir, vous raconter comment — le jour même où j'ai pris mon service d'attaché militaire en Hollande — mon attention fut attirée, au moment où j'examinais les demandes de passeports pour la France, par ce mot étrange : Mata-Hari.

Mata-Hari? Cela me rappelait quelque chose? Je fis venir le policier qui s'occupait des enquêtes de ce genre :

— Mata-Hari? me dit-il : une danseuse! Une grue quelconque!

— Oh! alors, elle n'a pas besoin d'aller en France!

Et je lui refusai son passeport.

Or, le même jour, un autre document tomba sous mes yeux. Pour nous rendre compte des allées et venues des neutres, des ennemis et aussi des autres, nous découpons, dans la presse locale, la liste des passagers empruntant, au départ de Hollande, des paquebots. Et qui est-ce que je vis, ce jour-là, sur la liste? Mata-Hari!

Je fis revenir mon policier : « C'est étrange! lui dis-je. Elle nous demande un passeport pour

aller en France, et elle s'en va à Vigo! C'est donc qu'elle a un puissant intérêt à quitter la Hollande. A aller en Espagne, et, sans doute, de là, en France!

J'envoyai, aussitôt, un télégramme à Paris. Vous savez comment, par la suite, elle fut arrêtée. On me demanda un rapport sur l'activité de Mata-Hari en Hollande. Voici l'essentiel de mon rapport :

1° *J'établis qu'elle était la maîtresse de Von Kraemer, chef de l'espionnage allemand en Hollande.* (Cela ne prouve rien : Mme Richard était la maîtresse de Von Kron);

2° Qu'elle avait reçu la mission de transporter, en Espagne, pour les Allemands, des moyens secrets de communication : codes, mouchoirs, etc...;

3° Enfin, qu'elle allait, en Espagne, pour y négocier des titres belges volés par les Allemands.

— Une dernière question, mon général : on m'a affirmé qu'elle avait un complice! Un mystérieux complice appartenant à la diplomatie! Et que c'était, précisément, à cause de ce complice que la France et la Hollande refusaient, encore aujourd'hui, de publier le dossier? »

Effectivement, d'après mon enquête, ce n'est pas à cause du radio ni du secret du Chiffre allemand que l'on cache le dossier de Mata-Hari. Le général Cartier, directeur du service du Chiffre lui-même, m'a dit : « Mais non, il n'y a aucun inconvénient à révéler, aujourd'hui, aux Allemands, qu'en 1917, nous connaissions le secret de leur chiffre! » Et son successeur actuel, le colonel de France, m'a précisé que la série des radios Berlin-Von Kallé n'avaient rien de confidentiels.

— C'est à cause de la complicité d'un haut diplomate — m'a avoué M. Bouchardon.

— Un Hollandais? lui ai-je demandé.

— Oui.

Et M. le général Cartier, confirmant :

— Les Hollandais étaient coutumiers du fait! De nombreux agents Hollandais, violant la neutralité, transportaient, pour le compte de l'Allemagne, des courriers secrets!

Et M. Maunoury, directeur du Cabinet du Préfet de police m'a dit : « Dans les filatures dont Mata-Hari fut l'objet, on remarqua qu'elle se rendait, souvent, dans une maison où se trouvait un service du consulat de Hollande. On pensait qu'elle recevait de l'argent par ce canal, et qu'elle envoyait ses notes. Mais ce n'est qu'une hypothèse! »

Hypothèse contre laquelle proteste, mais sans autre précision, l'Ambassade de Hollande à Paris...

Hypothèse que, seul, M. le général Boucabeille peut confirmer ou infirmer...

Je lui pose carrément la question :

— La complicité directe d'un diplomate hollandais? Je ne crois pas. Elle utilisa, certainement, la valise diplomatique, pour faire parvenir, de France en Hollande, où résidait sa famille, sa correspondance. Mais, cela, c'était régulier... si cette correspondance était familiale. Ce qui est possible et vraisemblable, c'est qu'elle abusa de la complaisance des représentants hollandais à Paris, à leur insu et sans leur complicité. Car je dois vous dire que, d'une manière générale, le Gouvernement hollandais se montrait très correct. Il interdisait, formellement, à ses compatriotes de participer, de près ou de loin, à l'espionnage ennemi.



## CE QUE DÉCLARE M. BOUCHARDON

Continuons notre instruction. Nous voici devant celui qui en fut chargé, de cette instruction, officiellement : M. le conseiller Bouchardon.

— Le dossier Mata-Hari? Il est tout petit : comme ça! (Et M. Bouchardon m'indiqua, entre le pouce et l'index, l'épaisseur d'une mince pincée.)

Quand M. Mornet se leva pour requérir, voici comment il commença : « *Messieurs, je n'ai jamais été aussi embarrassé. Pourquoi? Parce que rien n'est plus difficile que de démontrer que deux et deux font quatre!* » La culpabilité de Mata-Hari? C'est deux et deux font quatre! Elle a reçu de l'argent de l'Allemagne!

— Oui, monsieur le Conseiller, mais si elle en a reçu, également, de la France?

— Bien sûr! Elles disaient toutes cela! Elles recevaient de l'argent de tous les côtés, ces mangeuses d'hommes! Elle couchait avec des officiers supérieurs! Avec des diplomates! Elle a dépensé un million-or! D'où le tenait-elle? Connaissiez-vous ses relations avec le grand banquier Rousseau? Elle l'a ruiné!

— Soit! Mais ça ne prouve pas sa culpabilité! Qu'a-t-elle fait?

— Ah! Ah! voyez le dossier!

— On le cache!

— Voyez la plaidoirie!

— Elle a disparu!

— Oh! au reste — ajouta M. Bouchardon — elle ne vous aurait rien appris! Clunet n'avait pas vu le dossier. Il plaïda dans les nuées, en mystique. C'était un croyant! Et sa cliente? Un ange de vertu!

— Il l'aimait, n'est-ce pas?

— Je ne sais pas. En tout cas, il lui donnait toujours le bras. Et c'était bien ridicule! Ah! à propos, vous savez ce qu'on vient de découvrir, dans le département de l'Indre? Qu'elle n'était pas Hollandaise, que son charme exotique était une duperie de plus! Que c'était tout simplement une fille D. ayant passé à Buzançais (Indre) une partie de sa jeunesse où elle se faisait appeler Mme Rousseau. >



Manifestement, M. Bouchardon, en très habile magistrat, cherche à détourner mon attention...

#### INTERVIEW DE M. MORNET

Son collègue, M. Mornet, est moins initié à la technique du cuisinage.

— Oui, deux et deux font quatre! C'est bien ainsi que j'ai commencé mon réquisitoire! Je la revois, toujours, devant moi. C'était une admirable comédienne. Oh! elle n'était pas jolie, mais elle avait le « je ne sais quoi » le prestige du mystère et de l'exotisme : le *sex appeal*, comme on dit aujourd'hui! Elle nous donnait les détails les plus précis sur « le grand jeu » comme elle disait, qu'elle employait dans les circonstances exceptionnelles. Vous savez qu'elle travaillait, surtout, dans les milieux militaires et les ambassades! Elle séduisait les officiers supérieurs, avec une facilité d'autant plus grande que leur âge était plus avancé. Elle se vanta d'avoir « possédé » un général grâce à ce qu'elle appelait « les grandes intimités ». Il fallait entendre, par là, je ne sais quels talents spéciaux!... >

C'était, également, une éminente spécialiste des crises de nerfs provoquées. Combien de fois

lui ai-je dit, au cours des audiences : « Je ne parlerai que lorsque vous aurez eu votre crise. Allons! Dépêchez-vous! »

Et elle l'avait!...

— Oui, mais des preuves, monsieur le Conseiller? En aviez-vous en mains?

— Nous avions des chèques — me répond, avec une grande énergie, M. Mornet. Nous avons des documents bancaires. En dix-huit mois, elle a reçu 40.000 marks-or de l'Allemagne, à une époque où le mark valait 1 fr. 25!

— Et de la France? Est-ce qu'elle en a reçu de l'argent?

— Je ne sais pas. Elle a demandé à faire partie de nos services. Elle aurait pu en être. Elle avait entortillé un officier supérieur Français qui fit spécialement le voyage de Madrid à Paris pour venir dire au Ministère, avec ravissement : « J'ai fait connaissance, à Madrid, d'une femme!... D'une femme exceptionnelle. Elle peut nous rendre des services considérables! »

Alors, on lui mit sous les yeux, à ce brave militaire, des documents — c'était un peu avant son arrestation. — Il en fut assommé, et, l'oreille basse, il reprit le train pour Madrid.

— Mais, enfin, monsieur l'Avocat général, qu'a-t-elle fait? A-t-elle avoué?

— Non, elle n'a pas avoué. C'était une spécialiste des renseignements de sous-marins.

— Mais encore!

— Elle signalait aux Allemands tous nos courriers maritimes. Elle a, très certainement, des torpillages sur la conscience...

— Mais pourquoi ne le dit-on pas? Pourquoi cache-t-on le dossier? Ce n'est pas le Chiffre, n'est-ce pas?

— Non : les secrets du Chiffre sont aujourd'hui des secrets de verre.

— Alors, des complicités diplomatiques?

M. Mornet sourit, et se recusa :

— Oui, je crois qu'elle n'a pu opérer que grâce à certaines immunités... Elle ne pouvait recevoir à Paris de l'argent de l'Allemagne que par l'entremise de l'Ambassade. Des documents le prouvent. Et nous ne voulons pas avoir d'ennuis avec la Hollande. N'est-il pas vrai?

Et, d'accord avec M. Bouchardon, M. Mornet conclut :

— Elle a été mal défendue. Sa dernière victime, ce fut son avocat. Pauvre Clunet! >

#### MATA-HARI EN BELGIQUE

J'ai suivi la piste de Mata-Hari en Belgique.

Car ce fut un de ses plus actifs théâtres d'opérations.

A Bruxelles, j'ai été reçu par M. Brassine qui, lors de la déportation du bourgmestre Adolphe Max, en remplissait les fonctions.

— J'ai formellement refusé d'être nommé bourgmestre par les Allemands, comme ils me l'ont demandé — me raconte M. Brassine. Mais je n'ai pu me refuser, dans l'intérêt de mes compatriotes, à assumer la liaison entre l'autorité militaire allemande et eux. Je dois à la vérité de dire que les gouverneurs allemands de Bruxelles ont été d'une parfaite correction.

C'est dans l'exercice de mes fonctions que je fis la connaissance de Mata-Hari. C'était une femme-serpent extraordinairement séduisante et dangereuse. Je l'ai souvent rencontrée à la Kommandantur allemande, 8, rue de la Loi, où elle bavardait et plaisantait avec les officiers supérieurs allemands. Plusieurs d'entre eux étaient, d'ailleurs, ses amants. Elle pénétrait, grâce à eux, très librement à la prison Saint-Gilles où étaient incarcérés les condamnés belges et français. Elle

se présentait à ces malheureux comme étant, elle-même, une victime des Allemands. Elle entra dans leur cellule où elle jouait le rôle de « mouton ». Ensuite, elle venait près de moi pour m'inviter à lui communiquer des renseignements.

« Dites-moi ce qu'ils ont fait, insinuait-elle. J'interviendrai auprès de mes amis Allemands! »

Mais je me méfiais terriblement d'elle! Je ne lui répondais pas.

— Vous a-t-elle dit qu'elle était attachée au 2<sup>e</sup> Bureau français?

— Oui. Mais, malgré cela, je me tenais sur la défensive. Elle avait une façon de croiser les jambes! Et puis, elle était trop familière avec Behrens, le célèbre banquier de Hambourg qui était chef de détention à la prison Saint-Gilles.

— Avez-vous eu la preuve de sa trahison formelle?

— Le commandant Ladoux, au départ, lui avait donné les noms de six agents en Belgique auxquels elle devait rendre visite, et dont cinq étaient suspects au 2<sup>e</sup> Bureau, car ils ne lui donnaient que des renseignements erronés ou controuvés. Le sixième était un agent double travaillant, à la fois, pour la France et pour l'Allemagne. Or, quinze jours après son départ, l'agent double fut fusillé par les Allemands : les cinq autres ne furent pas inquiétés. Comme Mata-Hari était seule à connaître leurs noms, il est très vraisemblable que c'est elle qui a renseigné les Allemands. Elle donnait, de ce fait, au 2<sup>e</sup> Bureau, deux autres certitudes : la première, que les cinq agents non inquiétés étaient exclusivement au service de l'Allemagne, et la seconde, que le sixième, qui donnait de faux renseignements à la France, trompait également l'Allemagne, donc, qu'il était au service d'une tierce puissance. Nous en eûmes bientôt la preuve par l'*Intelligence Service* qui informa le 2<sup>e</sup> Bureau qu'une espionne



allemande du nom de Mata-Hari avait brûlé un de ses agents sédentaires en Belgique.

Enfin, j'ai toujours eu l'idée que c'est elle qui a livré à l'Allemagne Franck et Backelmans, fusillés à Anvers, mais je n'en ai jamais eu la preuve!

— N'étes-vous pas intervenu dans l'affaire Miss Cawel? demandai-je, pour terminer, à M. Brassine en lui désignant du regard son portrait, figurant en bonne place sur un mur, au milieu de tous les Belges et Français fusillés?

— Non, pas directement, mais j'ai contribué à rectifier une légende. On a dit qu'un soldat allemand du nom de Rumler aurait été fusillé pour avoir refusé de tirer sur Miss Cawell et que son corps aurait été mêlé à ceux de quarante-sept Belges fusillés.

D'accord avec l'autorité allemande, nous avons procédé à des exhumations et j'eus bientôt la preuve que Rumler avait été enterré quinze jours avant l'exécution de Miss Cawell. Je poursuivis mon enquête et j'appris que Rumler, chargé de la délicate mission de porter en Hollande et de là, en Allemagne, le courrier officiel pour Berlin, transportait, en même temps, des lettres de soldats belges, ainsi que des renseignements militaires qu'il livrait à nos agents. Il fut vendu par un camarade avec lequel il n'avait pas voulu partager le prix de sa trahison et exécuté.

#### MATA-HARI ET M<sup>lle</sup> LE DOCTEUR

Et nous tentions, maintenant, d'entrer en contact avec ses « employeurs » allemands?

Le centre auquel elle était rattachée est celui qui, à Anvers, était dirigé par M<sup>lle</sup> le Docteur (la seule M<sup>lle</sup> le Docteur, car il y en a de fausses! La seule s'appelle M<sup>lle</sup> Schragmuller).

— Mata-Hari est venue lui offrir ses services. Elle demanda son avis à son chef, le colonel Nicolaï qui lui dit : « Mettez-la à l'essai! » Les candidats-espions étaient, en effet, soumis à toute une série d'épreuves et d'examens. C'est la méthode expérimentale allemande!

Mata-Hari fut mise en rapport avec les milieux les plus divers. Elle exerça ses talents de séduction. Elle joua la comédie de l'espionnage. Bref, elle fit des répétitions générales de son métier.

Mlle le Docteur en fut satisfaite et remit un rapport assez favorable à Nicolaï. Mais quand Mata-Hari exerça, réellement, son métier, Mlle le Docteur éprouva une vive déception. Elle nommait Mata-Hari « *Un obus qui n'éclate pas!* » Et lorsqu'elle fut prise, étant allée en Espagne, malgré Mlle le Docteur, et poussée par des besoins d'argent, Mlle Schragmuller déclara : « Nous en avons tous assez! Oui, nous tous : Français, Allemands, Anglais. Et nous avons, tous, applaudi au courage du capitaine Ladoux qui nous en a débarrassés! »

#### A VINCENNES

Qu'est devenu le corps de Mata-Hari?

Elle est, là-bas, à Vincennes, au Nouveau Cimetière, pas très loin de la Caponnière où elle est morte.

Le peloton d'exécution est composé de zouaves. L'un d'eux, un jeune « bleu » de vingt ans, tombe, soudain, évanoui sur le sol. Les onze autres l'ajustent. Mata-Hari refuse de se laisser bander les yeux. Elle regarde ses exécuteurs dans le blanc des yeux.

Au moment même où le sous-officier commandant le peloton lève le sabre et s'écrie : « En joue! » elle agite la main dans un dernier geste

d'adieu vers l'aumônier, vers la supérieure de Saint-Lazare, et vers son vieil avocat!

Est-ce ce geste féminin qui intimida les hommes du peloton? Un fait extraordinaire se produisit. Les soldats, qu n'étaient qu'à dix pas de Mata-Hari, manquèrent, presque tous, leur but.

Volontairement? On ne le croit pas. En tout cas, sur les onze balles, *trois* seulement l'atteignirent, et une seule traversa le cœur. C'est cette balle-là qui détermina la mort de Mata-Hari.

Si cette balle n'avait pas atteint son but, il aurait fallu recommencer l'exécution! Elle tomba, la tête inclinée sur la poitrine.

Alors, on vit le spectacle le plus pathétique qui soit. Devant son corps, dans la boue, les religieuses et l'aumônier se prosternèrent en invoquant Dieu!...

★★

Je demande au conservateur du Nouveau Cimetière de Vincennes :

— Où est-elle?

Et, avec son impassibilité professionnelle :

— Là! Elle a été jetée dans cette fosse commune, aussitôt après l'exécution. Marguerite-Gertrude Zelle dort sous cette herbe, en même temps que quatorze autres espions.

— Mais — insistai-je — il n'y a pas de croix? Il n'y a pas d'indication?

— C'est défendu! L'année dernière, des Anglais sont venus et ont manifesté l'intention d'édifier un monument commémoratif, mais on leur a refusé l'autorisation. C'est défendu! C'est défendu! ? répéta énergiquement le Gardien des Morts...

## POURQUOI LEON DAUDET FUT-IL ARRETE ?

Car M. Léon Daudet fut, pendant la guerre, mis en état d'arrestation.

...Oh! pas pour longtemps! Pour vingt-quatre heures seulement!

Le 30 octobre 1917, M. Poincaré reçut une lettre par laquelle M. Charles Maurras lui révélait qu'à la suite de deux articles publiés par M. Léon Daudet, dans l'*Action Française*, ils avaient été, tous les deux « mis pendant vingt-quatre heures, aux arrêts par la police ».

« Ne pas parler d'arrestations possibles à l'« *Action Française* », telle est la consigne que nous reçûmes, à la Censure, au moment de l'Affaire des Panoplies. Et, à l'époque, nous avons tous cru qu'il s'agissait de cette ridicule histoire de complot contre la sûreté de l'Etat connue sous le nom d'Affaire des Panoplies.

Mais il y avait autre chose!

Lorsque M. Malvy comparut en Haute-Cour, un sénateur juge interpella, soudain, en ces termes, un témoin important : M. le colonel Goubet, ancien chef du 2<sup>e</sup> Bureau :

— A la Commission d'enquête, M. le colonel Goubet a déclaré qu'il avait demandé l'arres-

tation de M. Léon Daudet. Je voudrais qu'il nous dise dans quelles circonstances et pour quelles causes. »

M. le colonel Goubet, soudain très embarrassé :  
— Nous avons remarqué...

Puis, s'arrêtant brusquement :

— Messieurs, je vais être obligé de parler d'une affaire dont je ne puis parler publiquement...

Alors, un grand nombre de sénateurs demandèrent le huis clos. Il fut prononcé.

C'était le 23 juillet 1918. M. Léon Daudet, rappelant cette audience secrète, ironisa en ces termes :

— C'est Painlevé qui, flanqué de son Goubet, a communiqué ce délire au Sénat, dans une séance à huis clos.

Que fut-il dit? Pourquoi ces secrets? Quelle est cette énigme?

### L'ALOUETTE BRÛLÉE

Le 31 juillet 1917, l'*Action Française* publia — seule dans toute la presse — un article daté de Saint-Sébastien et intitulé : « *Un accident intéressant* ».

« Il nous revient d'Espagne une nouvelle qui paraît jeter une vive lumière sur le fonctionnement de l'espionnage allemand entre Paris, Saint-Sébastien et Carthagène...

Nous lisons, en effet, dans le *Heraldo* de Madrid, daté du 8 juillet, que, dans un récent accident d'automobile, survenu près de la frontière franco-espagnole, il y a eu quatre blessés graves.

Ce sont : MM. Hans Von Krohn, capitaine de corvette de l'état-major allemand; Davoicheny, Joseph, propriétaire, né à Gori (Russie) et natu-



ralisé en France; Ernest Reny, chauffeur, et, enfin, Mme Vve de Richer, née Marthe Betenfeld, née à Blamont (France).

Apprenez, maintenant — continuait l'*Action Française* — que M. Von Krohn est le grand maître de l'espionnage allemand en Espagne. C'est lui qui organise les torpillages sur les côtes d'Espagne. On ne sera pas étonné de mon insistance à m'enquérir des personnalités des trois compagnons du chef d'espionnage boche. Il n'est pas impossible de savoir qui sont exactement MM. Davoicheny Joseph, et René Esnest.

Et Mme Veuve de Richer, née Betenfeld. Est-il impossible de savoir quel était le but du voyage en Espagne de cette femme et de ces trois hommes? »

Ce premier article, qui n'attira pas spécialement l'attention de la Censure, fut suivi d'un second daté du 11 août 1917, où Léon Daudet déclarait :

« La Sûreté générale n'a pas répondu à mes questions concernant Von Krohn et Mme de Richer. Pourtant, on me signale que le commissaire du Boulou, où la veuve de Richer se fit fortement remarquer, pourrait donner des renseignements sur cette mystérieuse personne qui se recommande de M. Maunoury, directeur du Cabinet du Préfet de police.

Que fait à Madrid cette femme au visage dur et qui porte des habits d'homme? Elle s'est fait remarquer à Madrid de l'allemand Von Krohn, puis survint Davoicheny. Ces trois personnages sont restés enfermés des heures entières. Les journaux madrilènes ne parlent pas de cette affaire, mais un Français curieux a appris que Mme de Richer a traversé la frontière en fraude, qu'elle a reçu un télégramme de Davoicheny : « Je suis sans nouvelles. Que faire? Venez! »

Et le commissaire du Boulou a été intimidé par la menace des puissants amis de Mme de Richer. »

\*\*

Les « puissants amis » de Mme de Richer — alias Mme Marthe Richard, l'« *espionne au service de la France* » dont le commandant Ladoux a retracé toute la carrière, couronnée par le ruban rouge de la Légion d'honneur — n'étaient autres que ses chefs du 2<sup>e</sup> Bureau.

« Cette indiscretion — note le commandant Ladoux — et cette indignation, d'ailleurs, compréhensible, nous a alors fortement gênés! Je me demandais moi-même à quoi correspondait cette expédition nocturne, sur les suites de laquelle la presse espagnole et les journaux français se turent avec un parfait ensemble, exception faite pour l'*Action Française*. »

Quant à Mme Marthe Richard, elle m'a raconté qu'ayant eu, récemment, l'occasion de rencontrer dans un salon M. Léon Daudet, elle lui déclara à brûle pourpoint : « Si je suis aujourd'hui en vie, avouez que ce n'est pas votre faute! »

### L'AFFAIRE RATIBOR

Le 2 octobre de cette année, éclata, de la même façon, une affaire qui provoqua une émotion dont le général Cartier, et son successeur, le colonel de France, n'ont pas perdu le souvenir : l'affaire Ratibor.

M. le général Cartier m'a raconté comment les cryptogrammes allemands captés par nous — militaires, diplomatiques, navals, aériens, etc... — étaient immédiatement traduits et recopiés dans les conditions de secrets les plus minutieuses.

Quatre copies seulement en étaient faites. Une pour le Président de la République, qui, ponctuellement, anxieusement, chaque matin, les étudiait, les confrontait, les annotait (c'est, en grande partie, grâce à elle que M. Poincaré peut aujourd'hui publier ses *Mémoires*). Une pour le Président du Conseil; une pour le ministre des Affaires étrangères; une pour le Grand Quartier Général.

Or, un jour, en 1918, Mandel téléphona au général Cartier, directeur du Chiffre :

— Etes-vous sûr, mon général, d'avoir bien distribué vos quatre copies?

— Mais oui, comme à l'ordinaire!

— Il en manque une. Savez-vous où elle est?

— Non.

— A l'*Action Française*!

On fit une enquête. C'était exact. Elle avait été communiquée à l'*Action Française* par un secrétaire, membre de ce parti, qui fut durement frappé.

Que n'avait-on agi plus tôt!

Je signale, ici, d'après les déclarations de M. Georges Lefenestre, directeur à la Préfecture de police, qui appartient au 2<sup>e</sup> Bureau, que M. Léon Daudet a demandé, à plusieurs reprises, à faire partie du service du contre-espionnage, mais que cet honneur lui fut refusé en raison de sa qualité d'homme politique.

#### IMPRUDENCES

Le 11 avril 1917, Léon Daudet, dans son journal, parla, à mots couverts, dans l'*Action Française*, de « certains échanges de correspondance dont ont eu vent, comme moi, ceux qui sont chargés de la Défense Nationale ».

Cette allusion — sans danger à condition

qu'elle n'aille pas plus loin — était faite à propos de l'affaire Gaston Routier.

En Espagne, près du prince Ratibor et près de l'attaché naval allemand Von Krohn, évoluait, à cette époque, un Français (très probablement un agent double) Gaston Routier, qui proposait aux représentants de l'Allemagne de fonder, avec leur participation, un journal pacifiste : le *Journal de la Paix*.

Le Chiffre vient de « décrypter » un radio allemand secret d'où il ressort que Routier va venir en France, à Hendaye, visiter sa femme, infirmière-major à l'hôpital. Léon Daudet, qui l'a su — on devine grâce à quelles complicités — saisit l'occasion de sommer les autorités d'arrêter ce misérable Routier lors de son passage en France.

Se figure-t-on bien le tracas que peut donner un article pareil à la malheureuse Censure?

L'échopper? C'est faire hurler Daudet que nous sommes de mêche avec le « traître Malvy ».

Le laisser passer? C'est apprendre aux Allemands que nous lisons leurs télégrammes confidentiels!

Le Bureau de la Presse, entre deux maux, choisit le moindre. Artistement « découpé », le papier en question paraît. Il ne contient plus d'allusions à Routier, à ses agissements, ni à des déplacements. Peut-être que s'ils l'épluchaient de plus près, les Allemands se trouveraient alertés plus qu'il ne le faudrait sur l'Espagne. Ils ne le font pas : ils ne le sont pas. Daudet, naturellement, nous traite de « malfaisants complices ». L'essentiel, c'est que, pour quelque temps, nous lui faisons lâcher son dada.

Pourquoi le renfourche-t-il trois mois après? Quelle mouche l'a piqué? En août, il « remet ça » en des termes aventureux.

« On se demande comment et pourquoi M. Malvy, ministre de l'Intérieur, et la Sûreté



générale, dûment avertis de ce que trament de concert Gaston Routier et Von Krohn (ici, cinq lignes censurées) ne font rien. J'ai averti Maginot. J'ai signalé au ministre patriote l'extraordinaire impunité dont jouit Gaston Routier. »

Cette expression « extraordinaire impunité » — que la censure laisse subsister — était, déjà, une bourde signalée. Des gens avertis ne pouvaient-ils pas supposer que cette impunité extraordinaire provenait du fait que Routier était notre agent, ce qui le livrait immédiatement aux représailles de Von Krohn ?

Du moins, était échappée l'allusion — qui tenait cinq lignes — au fait que nous connaissions les allées et venues de Gaston Routier grâce aux radios allemands.

Ce soir-là, le Bureau de la Presse a encore fait son devoir. Mais ce devoir, de semaine en semaine, va devenir de plus en plus difficile.

30 SEPTEMBRE 1917

Echopper Daudet ? C'est l'ordre d'un Bonifas tremblant ou d'un Painlevé énervé ! Mais on comprend que, à l'occasion, un censeur hésite, que Buloz — de l'équipe Mercier — se sente des responsabilités en supprimant, le 29 septembre, tout le papier de Daudet sur Routier.

D'autant que l'hypothèse « agent double » n'effleure même pas notre esprit.

Le malheur, c'est qu'à Daudet lui-même, personne, semble-t-il, ne la suggère. Imaginez donc sa colère devant un échoppage si brutal. Il n'y tient plus. La rage l'étouffe. Possible qu'il se croie dévoué, lui seul, au salut de la France ! Ah ! on l'empêche de faire la lumière ! d'alerter l'opinion !

D'où cette idée folle de frapper un coup, de



mettre les points sur les i. Voici le texte qui nous parvient dans la nuit du 30 septembre (mais non pas signé Daudet, ce qui aurait attiré l'attention) et très tard, après minuit, et dont on réclame le visa comme d'un filet de peu d'importance, et qu'on est peut-être décidé à publier, en tout cas!

Voici, dis-je les lignes capitales d'un article : « *Crimes contre la Patrie* » (titre bien trouvé) que, par une aberration inouïe, un de nos camarades laisse passer.

« Des télégrammes échangés entre le Gouvernement allemand et le prince de Ratibor, ambassadeur de France à Madrid, ont été saisis. L'ambassadeur y indique au chancelier qu'il a accepté les propositions qui lui ont été faites par Gaston Routier. Le marché de trahison est conclu et l'apparition du *Journal de la Paix* est imminente.

Le prince de Ratibor est autorisé à assurer 3.000 pesetas par mois à Routier, à condition que son journal puisse passer en France et y être distribué. »

Vous avez bien lu! Ces phrases sont, en elles-mêmes, d'une précision qui confond. Que sera-ce pour ceux qui constatent qu'elles sont empruntées mot par mot au radio allemand secret de la veille! Emotion du Grand Quartier! Stupeur des Affaires étrangères! Painlevé est assailli, au lit, par de terrifiants coups de téléphone. Lui-même met en branle le Bureau, la Préfecture de police. On fait saisir, dans tous les kiosques, les numéros de l'*Action Française* : on avise toutes les régions, on tente l'impossible, par la bonhomie et la menace, dont Nusillard alterne en maître, pour empêcher la reproduction de ce passage. Le capitaine Schoell, chef de l'équipe montante, va consacrer sa journée à repérer, à éliminer les lignes dangereuses. Il a gain de cause. Celles-ci n'auront paru, en résumé, que

dans un petit nombre de numéros de l'*Action Française*, ceux qui ont été achetés ou servis aux abonnés avant huit heures. Hélas! cela aura suffi. Le 2 octobre — le lendemain — les postes d'écoute rendent tous compte que le langage radiographique allemand a cessé d'être intelligible.

### L'ENTREVUE DAUDET-PAINLEVÉ

Quelles sanctions furent prises? A notre profonde stupeur, le censeur fautif ne « sauta » pas. Taisons son nom. Il se cacha sous l'autorité de son chef d'équipe qui, de fait, avait eu sous les yeux — un quart de seconde — la morasse et que Nusillard s'opposa personnellement à voir frapper.

Léon Daudet fut convoqué ainsi que M. Charles Maurras par M. Painlevé, au Ministère de la Guerre, à six heures du soir.

Le lieutenant Praince était spécialement venu à l'*Action Française* de la part du Président du Conseil.

« Le Président demande à MM. Daudet et Maurras de vouloir bien venir aussitôt le voir. »

Ils partirent en auto, furent reçus par le directeur du Cabinet, M. Pécaud, aujourd'hui directeur de l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud. Ils furent introduits dans le cabinet de M. Painlevé où étaient déjà MM. Steeg et Raoul Perret.

Quand tout le monde fut assis, le Président, en proie à une vive émotion, se mit à déployer l'*Action Française*, et, du doigt, désigna les quatre lignes fatales, quatre lignes — précisa M. Painlevé — qui risquent de révéler le Chiffre, et, par suite, un agent.

Voici ce que répondirent MM. Daudet et Maurras :

1° Ils firent remarquer que ces lignes n'avaient pas été remarquées ni visées par la censure;

2° Elles parlaient d'un fait déjà antérieurement indiqué dans l'*Action Française*;

3° Ils dirent que ce fait remontait au commencement de l'hiver ou au printemps dernier, que c'était de l'histoire ancienne qui ne pouvait révéler le Chiffre, les chiffres étant changés fréquemment.

Et M. Léon Daudet précisa :

— C'est à la suite d'un article du journal espagnol *El Liberal* et d'une démarche collective des commerçants et industriels français résidant en Espagne, que j'ai dénoncé Gaston Routier, dès le 20 avril. Il est absolument invraisemblable que les Allemands aient attendu d'avril à octobre pour changer leur chiffre.

D'autre part, jamais les Allemands n'ont voulu croire que leur Chiffre était connu de nous, tellement leur confiance et leur aveuglement dans le secret de leurs communications était extraordinaire.

Ce qui a varié, ce n'est pas leur chiffre, mais les combinaisons du chiffre.

Or, ces combinaisons étaient changées tous les six mois.

Je répète que jamais les Allemands n'ont cru que leur Chiffre était découvert. Ils ont simplement cru que quelques-unes de leurs dépêches avaient été volées dans un bureau.

Et la preuve qu'ils n'avaient pas changé leur Chiffre, c'est que nous avons continué à lire certains de leurs radios, notamment en 1918 ceux de l'attaché naval allemand.

Devant ce raisonnement — que M. Painlevé eut le tort de ne pas vérifier — le Président parut un instant déconcerté. Et il déclara :

— Puisque le renseignement contenu dans ces quatre lignes a été déjà donné par vous, je ne puis vous suspendre pour huit jours comme j'en avais le projet, mais je vous incite à la plus grande prudence : il faut vous censurer vous-même! »

## POURQUOI ALBERT BALLIN S'EST-IL SUICIDE ?

Chez un officier Français ayant appartenu au 2<sup>e</sup> Bureau, et chargé, pendant la guerre, d'une mission de contre-espionnage en Hollande, M. Joseph Crozier, j'ai vu un document qui m'a paru extraordinaire.

C'est une photographie d'Albert Ballin, le grand magnat de l'armement allemand, directeur de la puissante compagnie « *Hambourg America Linie* ».

M. Crozier me montre ce document en souriant, et, du doigt, m'indique, au verso, cette dédicace :

« *En souvenir reconnaissant, à mon ami M. Crozier.* »

— De quelle date? demandai-je.

— 1915.

— Quoi, 1915? En pleine guerre? Vous, officier Français? Vous aviez des relations avec le conseiller de l'Empereur, avec le Directeur général du ravitaillement de l'Allemagne? Et pourquoi vous témoigne-t-il sa reconnaissance? »



\*\*

Le 9 novembre 1918, deux jours avant l'armistice, Albert Ballin disparaissait mystérieusement. Son historiographe allemand, M. Bernard Huldermann, qui fut, pendant dix ans, sous ses ordres, son secrétaire général, à la tête de la Hamburg America, écrit :

« Le 9 novembre, ce cœur, qui avait battu si ardemment pour l'Empire et l'Empereur, brisé sous le poids des soucis et de la douleur, avait cessé de battre. »

Les journaux allemands déclarèrent qu'il s'était volontairement donné la mort.

Le prince de Bulow, qui fait grand éloge de son esprit fin, réaliste, ne croit pas qu'il se soit suicidé. Pourtant, il déclare que, quelques jours avant sa mort, il avait reçu d'Albert Ballin une « lettre désespérée », où il se rendait nettement compte que la défaite de l'Allemagne, c'était l'écroulement de la marine marchande allemande, et, en particulier, de la *Harpag!*

Pendant la guerre, Albert Ballin passait en Allemagne pour anglophile. Constamment il tendit à une paix de conciliation. Mais la censure allemande interdisait ou maquillait toutes ses déclarations.

Il avait, avant la guerre, et il conserva, pendant la guerre, de puissantes relations internationales. C'est par lui que passa la tentative de paix la plus riche d'espoirs. Il la transmit au Kaiser et au chancelier. Elle allait aboutir à une prise de contact lorsque, malgré lui, malgré ses conseils répétés, éclata l'ordre de la guerre sous-marine à outrance qui, en provoquant l'intervention américaine, décida de la défaite allemande.

Du côté français, Albert Ballin était vu d'un œil favorable.

Après la mort de François-Joseph, lorsque l'arrivée sur le trône du jeune empereur Charles 1<sup>er</sup> suscita des espoirs de paix séparée, une mystérieuse entrevue eut lieu entre le prince Sixte de Bourbon-Parme et M. Jules Cambon, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères.

« Eh bien! voilà de grands événements! — s'écria M. Jules Cambon. Personne plus que vous ne pourra plus agir sur votre beau-frère. » Et, pendant tout le déjeuner, M. Cambon développa cette idée que l'empereur Guillaume était personnellement responsable de la guerre, mais qu'il y avait été poussé par tout le parti militaire, par la noblesse prussienne, et par la grande industrie allemande « *sauf Albert Ballin* ».

*Sauf Albert Ballin!* Si ce « grand Allemand » était considéré avec quelque sympathie, de notre côté sa compagnie jouissait de certains privilèges.

J'en ai eu, tout récemment, la révélation par un Français dont le nom comporte le sien : M. Grunebaum Ballin, président du Conseil de Préfecture, collaborateur fidèle d'Aristide Briand, chargé de mission à Salonique pendant la guerre, puis, en 1919, chef de cabinet de M. Fernand Bouisson, alors Haut-Commissaire aux transports maritimes.

Lorsque vint le moment de désigner les délégués techniques à la Conférence de la Paix, M. Grunebaum Ballin fut nommé membre de la Commission de la marine marchande en raison de sa compétence en matière de Code maritime.

— Un scandale inouï! — proclama un journal hostile. Un Boche délégué de la France au Congrès de la Paix! Oui, un Boche, M. Grune-

baum-Ballin, est né à Francfort et il est parent du fameux Albert Ballin!

— C'est faux! — m'a déclaré M. Grunebaum-Ballin. Ni de près, ni de loin, je ne suis son parent. Mon nom est Grunebaum et, plus tard, j'y ai ajouté ce nom — bien français — de Ballin qui est celui d'une branche de ma famille n'ayant aucun lien avec l'ancien directeur de la Hamburg America.

Le plus curieux, c'est que si j'ai été attaqué, c'est parce que j'ai, alors que je collaborais avec Fernand Bouisson, mis fin à un « scandale inouï »... la présence, pendant la guerre, sur nos bateaux de commerce, de nombreux marins allemands que nos armateurs jugeaient meilleurs que les marins français. Et c'est surtout parce que, à mon arrivée au Cabinet de Bouisson, j'ai découvert un dossier. Un dossier, en sommeil, qui me révéla que, depuis quatre ans de guerre, en plein Paris, fonctionnait une agence d'émigration allemande sous l'égide... de la Hamburg America!

★★

— Je connaissais beaucoup Albert Ballin avant la guerre — me raconta M. Joseph Crozier. J'avais avec lui d'excellentes relations d'affaires. Lorsque je fus chargé, d'abord à Rotterdam, puis à La Haye, d'une mission d'espionnage, dont j'ai raconté les péripéties dans « *En mission chez l'ennemi* », j'ai pensé tout naturellement à utiliser, pour le plus grand bien de la France, mes relations allemandes.

C'est ainsi que je repris contact avec Albert Ballin, en même temps, d'ailleurs, qu'avec M. Von Bary, directeur d'une grosse maison d'alimentation de l'Amérique du Sud, contrôlée par la Disconto Gessellschaft et qui avait des succursales à

Anvers, à Amsterdam, et à Berlin, et avec M. Petersen, frère de ce Petersen qui vient d'être « dégommé » par Hitler.

Albert Ballin était le directeur de la Zentral Einkaufs Gessellschaft — Société de ravitaillement de l'Allemagne à responsabilité limitée dépendant du Comité d'achat d'Empire pour le compte duquel la *Hamburg America* faisait des achats aux neutres.

Je fis l'acquisition à Rotterdam — le *Hambourg de la guerre* — d'une fabrique de savon : la N. V. Stoomzeep Fabrik Venus, et j'installai à Dusseldorf une succursale de cette fabrique. Pour plus de précautions et pour maquiller mon jeu, je fis inscrire ma fabrique Venus sur la « liste noire » des Anglais et je m'arrangeai pour le faire savoir aux Allemands qui entrèrent, ainsi, en confiance.

Ma fabrique de savon me permit de fournir, à la connaissance et sur l'ordre de mes chefs, l'Allemagne d'huile et de graisse. Elle en avait un besoin impérieux pour ses explosifs. »

A ce mot, je ne pus m'empêcher de sursauter :

— Comment? Ses explosifs? Le 2<sup>e</sup> Bureau ravitaillait l'Allemagne de matières explosives dont mouraient nos soldats?

— Oui, dit M. Joseph Crozier qui, par entraînement professionnel, trouve toutes naturelles ces combinaisons de nature à choquer le Français moyen. C'est la guerre! C'est la guerre secrète!

— Mais, en contre-partie, que receviez-vous?

— D'abord de l'argent, beaucoup d'argent. Les Allemands me payaient très cher mes huiles et mes graisses. Et cela alimentait la caisse de ma mission. Je n'ai pas coûté cher au 2<sup>e</sup> Bureau!

— Soit! Mais vous ne m'empêchez pas de dire que cet argent se payait avec le sang de nos soldats!



— J'en recevais autre chose : des renseignements, des renseignements de toute nature. Ma présence en territoire neutre — et aussi en territoire ennemi, car j'allai à plusieurs reprises à Berlin — me permettait de savoir ce qui se passait. Je connaissais les cargaisons des bateaux. Je savais qui ravitaillait l'Allemagne. Je dénonçais les neutres, les mauvais neutres et aussi les mauvais Français. Je communiquais au 2<sup>e</sup> Bureau des renseignements sur la guerre sous-marine, sur la Bertha.

— Vos chefs étaient-ils au courant ?

— Oui, le commandant Ladoux, M. Tannery. Mais ils ne me demandaient pas de détails. J'avais une entière autonomie jusqu'au moment où je passai sous les ordres du général Bouca-beille, notre attaché militaire en Hollande.

— Pour en revenir à Albert Ballin, quelle opinion avait-il de vous ?

— Il n'eut jamais de méfiance. Je le rencontrais à peu près tous les mois. Nous déjeunions ensemble à Rotterdam à la poissonnerie Sauer et nous bavardions librement. Combien de fois me déclara-t-il son hostilité à la guerre ? Mais il était surtout préoccupé par le problème des responsabilités de la guerre. Il voulait absolument me convaincre de l'innocence de l'Allemagne.

— Vous parla-t-il de cette fameuse tentative de paix dont il fut l'animateur ?

— Non, car j'évitais ces conversations de peur de révéler, malgré moi, à Albert Ballin, des faits qu'il ignorait ou de montrer mes tendances.

— L'avez-vous rencontré en Allemagne ?

— Non : c'était toujours en Hollande. Il venait visiter mon magasin, auquel était annexée une agence de renseignements militaires. C'était un charmeur. Il n'avait rien de l'Allemand traditionnel. Il détestait les Prussiens. Il était Juif et



Hambourgeois : deux raisons pour ne pas aimer la Prusse!

— Mais enfin, pour qui vous prenait-il, vous? Il savait que vous étiez Français? Il ne trouvait pas extraordinaire votre présence en Hollande?

M. Crozier sourit :

— Il me prenait... il faut dire le mot — pour un traître à mon pays, pour un mercanti qui préférerait rester à l'abri, chez les neutres et gagner de l'argent plutôt que d'aller se faire tuer dans les tranchées.

— Et vous avez pu jouer votre rôle jusqu'au bout?

— Jusqu'au bout! Il ne s'est jamais méfié.

« On a dit en Allemagne qu'il avait trahi son pays. Qu'en pensez-vous?

— Il l'a trahi si vous voulez! mais sans le vouloir, sans le savoir. Au reste, tout cela n'est que des mots. Si je vous disais que, depuis la guerre, je retourne librement en Allemagne où l'on sait, maintenant, que je les ai roulés?

« Je suis même allé en Allemagne avec le général Boucabeille, mon ancien chef. Nous avons été reçus avec beaucoup de considération. Les Allemands sont très « fair play ». Et ils ont bien voulu nous dire leur admiration, au général Boucabeille et à moi pour notre cran :

— C'était de bonne guerre — disent-ils en riant. Quel dommage que vous ne soyez pas Allemands! » Ils ont même connu notre rôle, non seulement dans la guerre économique, mais dans la guerre politique. Car nous avons participé au mouvement révolutionnaire allemand. J'ai fait partie de leur comité révolutionnaire. Après la guerre, dans les procès qu'ils ont intenté aux communistes, ils ont trouvé des pièces où j'étais cité et, fort courtoisement, par l'intermédiaire du Ministère de la Guerre, ils m'ont demandé de venir témoigner contre les communistes et de

dire, si oui ou non, je les avais achetés avec de l'argent français.

« Mais le Ministère de la Guerre et le Ministère des Affaires étrangères m'ont refusé l'autorisation d'aller en Allemagne témoigner dans un procès où ma situation aurait tout de même été des plus délicates. »

Et M. Joseph Crozier, qui n'a cessé, pendant toute cette conversation, de regarder avec complaisance la photographie de son ami Albert Ballin, conclut en me déclarant qu'à son avis, s'il s'est suicidé, c'est parce qu'il avait le cœur lourd, non seulement de soucis et de déception patriotique, mais aussi, peut-être, de remords...

POURQUOI CLEMENCEAU, APRES AVOIR  
« FINANCE » LA REVOLUTION ALLEMANDE,  
L'A, FINALEMENT, ARRETEE...

Le 10 janvier 1918, Clemenceau recevait Hansi...

Hansi, le fameux caricaturiste Alsacien, fit partie, pendant la guerre, du 2<sup>e</sup> Bureau. Il était chargé, en même temps que M. Tonnelat, aujourd'hui professeur de langues et littératures germaniques à la Sorbonne, de la propagande contre le moral ennemi.

Et Hansi proposa, ce jour-là, au Tigre, un programme hardi de démoralisation, par diffusion, dans les tranchées allemandes et à l'arrière, de tracts, de journaux, de brochures, nettement antidynastiques, républicaines et même socialistes!

Clemenceau fut séduit par ce programme dont l'objectif immédiat était son vieil ennemi Guillaume II et l'objectif lointain... la Révolution allemande. Et il mit en rapport Hansi et le maréchal Pétain.

A partir de mars 1918, ce fut un bombardement intensif, par tous les moyens : ballonnets; obus lance-tracts; avions; de documents — vrais

ou faux — tendant à enfoncer dans le crâne des Feldgrau, que, s'ils se débarrassaient du Seigneur de la Guerre, ils auraient droit à une bonne petite paix honorable.

Le mois de mai 1918 fut le point culminant de cette activité, peu connue, du 2<sup>e</sup> Bureau et dont les effets furent tels que le maréchal Hindenburg jeta un cri d'alarme : « Au peuple allemand » contre cet empoisonnement dangereux de l'esprit allemand : « C'est un feu roulant de papiers imprimés destinés à miner notre moral. L'ennemi jette, non seulement des bombes qui tuent le corps, mais des tracts qui tuent l'esprit... Wilson, Lloyd George et Clemenceau se frottent les mains. »

\*\*

Vers la même date, Clemenceau recevait un autre officier du 2<sup>e</sup> Bureau, M. Joseph Crozier — alias le lieutenant Desgranges — qui opérait, lui, « sur le tas » en Hollande et en Allemagne.

C'est Clemenceau qui l'avait envoyé « en mission spéciale » dès février 1918. Et M. Crozier s'était insinué dans les milieux minoritaires allemands, par l'intermédiaire des minoritaires hollandais.

M. Joseph Crozier a fait, dans son livre « *En mission chez l'ennemi* » le récit de ses romanesques aventurés. Il me les a confirmées, à moi-même, m'assurant que les socialistes allemands dont il avait capté la confiance n'ignoraient pas sa qualité de Français et d'attaché du 2<sup>e</sup> Bureau.

— Et ils ne vous ont pas exécuté ?

M. Crozier sourit :

— Nous étions — et nous sommes restés — les meilleurs amis du monde. Ils avaient trop besoin de moi, vous comprenez !

Et, d'un geste familier du pouce frotté contre l'index, M. Crozier me fit comprendre qu'il les tenait... par l'argent.

☆☆

J'ai beau, par profession, être assez cuirassé... Toutes ces histoires d'espionnage m'ont l'air truquées. Elles sentent le chiqué.

Le récit de M. Joseph Crozier, je suis allé le soumettre à un homme qui, lui, ne se laisse pas emballer par la folle du logis et qui — soit dit sans offenser M. Crozier — présente une autre surface que lui.

Il le reconnaît, d'ailleurs, bien volontiers, puisqu'il s'agit de son chef. M. le général Boucabeille, pour lequel il professe une véritable vénération.

Le général Boucabeille fut, d'abord, chef de Cabinet du général Gallieni, sous les ordres duquel il fit d'héroïques campagnes coloniales. Pendant la guerre, il devint le collaborateur direct de Clemenceau et fut nommé attaché militaire en Hollande. Il eut, là-bas, un rôle considérable et inconnu. Il a écrit ses mémoires. Mais il attend, pour les publier, que la prescription trentenaire exigée par la loi sur l'espionnage soit révoquée...

M. le général Boucabeille a bien voulu, pourtant, m'évoquer ses souvenirs. Il évite, seulement, de prononcer des noms propres. Certains des six mille agents qu'il entretenait en Hollande ne sont-ils pas encore en service? D'autres n'ont-ils pas des parents en Allemagne? Et ne pourrait-on exercer, là-bas, contre eux, des représailles?

Dès que je lui parle de M. Grozier, le général Boucabeille me confirme l'exactitude — en gros — de « *En mission chez l'ennemi* » et du « *Pa-*



*villon noir* », tout en me mettant en garde contre certaines exagérations imaginatives.

— Joseph Crozier fut, effectivement, un de ceux qui m'aiderent à préparer la révolution allemande.

— Oui, mon général, j'ai vu, chez M. Crozier, des lettres, toutes récentes, de vous, regrettant l'ordre qui, de Paris, vint tout arrêter alors que tout était prêt!...

— C'est exact. J'avais l'habitude — continue, en souriant, le général Boucabeille. Je suis un spécialiste des révolutions! Avant la guerre j'avais opéré en Chine. J'étais parti là-bas en mission avec quatre officiers. Je pris contact avec le chef des révolutionnaires chinois.

— Ce que je veux connaître — lui dis-je — c'est l'étendue du mouvement que vous préparez, les effectifs que vous avez en mains, le nombre de vos affiliés.

Et alors, eut lieu un véritable miracle. Mes quatre officiers et moi, nous parcourûmes la Chine du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, sans une arme, sans un sou, et nous apprîmes tout.

Comment? Simplement parce que nous avions le précieux mot de passe de la révolution!

Quand nous arrivions dans un village, nous prenions contact avec un affilié et, immédiatement, grâce au mot de passe, il nous mettait en relations. Nous allions dans les réunions, et, avec une certaine habitude, nous faisons le décompte des révolutionnaires.

J'agis de la même façon pour la révolution allemande. Nous pouvions compter en Hollande sur trois éléments. D'abord, les Juifs hollandais, qui nous mirent en relation avec les Juifs allemands. Et puis avec les catholiques. Dans ce domaine, je puis vous donner ce simple détail : nous avons acheté, pour un million de marks, un grand journal catholique rhénan dont je ne

veux pas vous donner le nom, mais qui poursuivait, malgré la censure allemande, une campagne favorable à nos desseins.



Enfin, nous mobilisâmes, à notre service, les éléments avancés d'Allemagne : socialistes, socialistes, républicains. J'eus des entrevues avec les plus importants d'entre eux.

Nous avons fondé, avec eux, le journal *Der Kampf* où nous soutenions les idées républicaines et socialistes répandues sur le front et dans l'intérieur de l'Allemagne.

— Et le Gouvernement hollandais? Il ne voyait pas d'un mauvais œil ces intrigues?

— Il les ignorait. J'ajoute que le Gouvernement hollandais a été très correct avec nous. Et, cela, par nécessité et par besoin, puisque le ravitaillement de la Hollande était, en quelque sorte, entre nos mains.

Et aussi pour une autre raison. Figurez-vous que, un jour, je reçus personnellement la visite d'un Hollandais ou soi-disant tel qui m'apportait un document d'un intérêt capital. C'était le deuxième plan de mobilisation hollandaise — il faut vous dire que, pendant la guerre, la Hollande a été mobilisée au premier échelon, le deuxième représentant l'intervention.

Ce plan pouvait avoir un gros intérêt pour nous. Je fis bon accueil à cet homme mystérieux. Je pris mes précautions par des recoupements, des interrogatoires, des enquêtes, et je constatai que ces documents étaient authentiques. Je dis donc à mon interlocuteur de revenir le lendemain où je le recevrais en présence d'un de mes collaborateurs spécialisé. J'ai à peine besoin de vous dire que j'allai immédiatement trouver le

généralissime de l'armée en Hollande et je lui dis :

— Voilà! Un de vos agents m'a apporté ceci!  
Sursaut...

— Impossible!

— Tenez, voilà!

Il dut se rendre à l'évidence.

Alors, nous organisâmes un piège. Le lendemain, ce n'est pas un capitaine français, mais un général d'état-major hollandais qui vint. L'autre ne se méfia pas. On l'arrêta.

Eh bien! De ce fait si simple, le Gouvernement hollandais m'a gardé une reconnaissance profonde. Il eut confiance en moi.

Avec quelques petits incidents, notamment celui-ci.

Un jour, un de mes collaborateurs me désigna, de la fenêtre, deux hommes qui depuis le matin, faisaient semblant de dormir sur un banc.

— Ils me semblent suspects! Qu'est-ce qu'ils veulent?

Il alla s'allonger à côté de ces deux hommes, sur l'herbe. Au bout d'une heure, les deux hommes en eurent assez. Ils s'en allèrent. Mais mon bonhomme les suivit, et comme cela, toute la matinée. Si bien que, finalement, ils entrèrent dans un commissariat où ils se firent connaître. C'étaient deux policiers hollandais. Je fis des observations au Gouvernement qui les désapprouva et m'assura que j'avais toute liberté.

— Et vos collègues allemands?

— Nous les ignorions. Ils travaillaient de leur côté. Dans les cérémonies officielles, les uns d'un côté, les autres de l'autre! Et nous ne nous saluions pas.

Des Allemands étaient, d'ailleurs, employés à notre service, notamment une femme dont je ne peux pas révéler le nom. Elle vint me déclarer :

« Mes compatriotes m'ont chargée d'une mission en France. Je viens vous en informer. »

— Laquelle?

— Il s'agit d'aller porter ces douze mouchoirs. Et elle me les confia.

Evidemment, ils ne portaient aucune trace. Elle m'indiqua l'adresse de l'intermédiaire chargé de les faire parvenir à Paris à qui de droit.

— Combien vous donne-t-on?

— Tant!

Je doublai la somme et lui dis :

— Restez ici : je me charge de tout. » Aussitôt, je lui fis fabriquer des faux passeports, de faux billets de chemin de fer, de fausses notes d'hôtel. Elle présenta le tout aux Allemands qui crurent qu'elle avait effectivement fait son voyage.

Quant aux mouchoirs, il fallut quatre mois pour les traiter chimiquement. Ils révélèrent des secrets de communications.

\*\*\*

A ce moment je mets sous les yeux du général Boucabeille les télégrammes qu'il adressait à Joseph Crozier. Il m'en confirme l'authenticité. Celui-ci, par exemple :

« P.N. 210.

Vous avez signalé que les organes minoritaires P.M... de Berlin, L.V. de Stuttgart, A.P. de Brême, ne disposent que de ressources très limitées ne leur permettant pas d'assurer leur propagande dans des conditions aussi favorables que les socialistes gouvernementaux. Voudriez-vous vous assurer quelle serait la meilleure façon de les toucher en vue de leur faire accepter une intervention financière de notre part, leur permettant, ainsi, de continuer la lutte par une diffusion, non seulement plus grande de leurs

organes, mais couvrant aussi les frais d'organisation des réunions et les frais de campagne de leurs candidats aux différentes élections.

Quelles sommes seraient ainsi nécessaires?

Quel moyen de les faire passer?

Éventuellement, et si possible quel contrôle pourrions-nous exercer?

« BOUCABEILLE. »

Et cet autre : « En retour, le manifeste. Approuvé. Mais ne pensez-vous pas qu'il serait bon de conseiller aux intéressés un mot moins violent que « révolutionnaire »? S'ils mettaient « évolutionniste? » Ils effaroucheraient moins de gens et en bénéficieraient certainement quant au nombre des adhérents.

Je ne vois aucun inconvénient à adopter le mode de relations que vous préconisez.

« BOUCABEILLE. »

Et, enfin, je lui montre la lettre que, le 10 novembre 1918, veille de l'armistice, il recevait de son subordonné :

« Mon général,

Je n'ai pas encore vu le Président du Conseil, à cause des événements actuels qui absorbent tout son temps. Par contre, j'ai eu un long entretien, hier, avec le colonel Herscher.

*L'entourage du Président est devenu opposé à toute propagande révolutionnaire et à notre immixtion dans ces milieux.*

*Les événements qui se déroulent avec tant de rapidité en ce moment prouvent que nous avons raison. La Révolution allemande a bien éclaté au moment indiqué par nous, et on ne sait pas encore exactement si c'est elle qui a provoqué la débâcle militaire, ou bien si c'est le contraire. Cette révolution se fait avec les éléments que*



*nous connaissons, et, comme nous l'avons prédit, elle ira ainsi jusqu'aux plus extrêmes limites. >*

— Eh oui! Tout cela est exact — m'assure le général Boucabeille. Je ne m'explique toujours pas, aujourd'hui, pourquoi — sous l'effet de quelle pression politique — le Gouvernement a, soudain, arrêté, net, notre action révolutionnaire. Elle aurait, certainement, réussi. Mais, en haut lieu, on a pris peur! >



M. Tonnelat va, lui, nous donner l'explication de ce « dégonflage » du Tigre.

Il a eu peur du bolchevisme!

— Nos chefs — déclare M. Tonnelat — n'ont pas voulu continuer notre tâche. Le moment était, pourtant, particulièrement favorable. Le peuple allemand était prêt à demander des comptes à ses dirigeants... Les frontières étaient ouvertes. Il n'était plus besoin de ballonnets, de tracts ou d'avions! Mais nos chefs ont été littéralement hypnotisés par cette crainte du bolchevisme qui, dès le lendemain de l'armistice, leur a fait commettre tant de fautes! >

## Y AVAIT-IL, ENTRE LES-BELLIGERANTS, DES ENTENTES TACITES ?

### LA GUERRE EST UNE CONVENTION

*« Faire la guerre — quoi qu'on dise — est une affaire de convention : entre les belligérants, il existait des ententes tacites. Dans certains secteurs, les hommes pouvaient, à certaines heures, vaquer à leurs affaires, se nettoyer, aller chercher de l'eau, sans qu'on entende un coup de fusil. Il a même fallu réagir contre ce fait que des combattants évitaient soigneusement le coup de canon qui pouvait éveiller le secteur. »*

Cette appréciation — cette constatation — d'un fait que tous les combattants ont connu, émane d'un général qui, tout en gardant un anonymat nécessaire, affirme qu'il expose « le point de vue du commandement français ».

— Pourquoi n'a-t-on pas bombardé Briey? demande le « général X... » au nom du G.Q.G. Parce qu'il y avait des accords tacites... Dans ces conventions, il y avait un point de vue d'intérêt général qui montre bien que, dans les entreprises les plus déraisonnables, comme la guerre, la sagesse fait entendre sa voix.

« Eh oui! — continue le général X..., il y a

beaucoup de cette sagesse dans la question de Briey. À portée de nos avions, les Allemands exploitaient les usines de Briey. Mais nous, à portée de leur canon, nous en exploitions d'autres ! La sécurité des uns protégeait, dans la mesure du possible, la sécurité des autres. Comme tout est relatif, cela n'alla pas, à dire vrai, sans beaucoup de bombes de part et d'autre. Il a pu y avoir une consigne générale concernant Briey et cette consigne doit être traduite de cette manière : « Foutez-leur donc la paix, pour qu'ils nous laissent tranquilles ! »

#### LE NON BOMBARDEMENT DE BRIEY

Quelques jours après cet article sensationnel, M. Fernand Engerand, l'initiateur de l'affaire de Briey, exposa devant le Parlement sa thèse bien connue, et qu'on peut résumer ainsi :

« Avant la guerre, ce fut une faute « sans nom et sans pareille » que d'avoir laissé se concentrer sur la frontière — une frontière aussi menacée — presque toute notre production métallurgique et minière, c'est-à-dire l'un des éléments essentiels de la défense nationale. Comment les Gouvernements n'ont-ils pas songé à décongestionner ce point névralgique situé sous le canon de Metz et à favoriser la création d'autres centres métallurgiques sur des points moins exposés ?

De plus, dès le début de la guerre, le 6 août 1914, ce point de notre frontière où était l'âme de notre métallurgie fut ouvert, abandonné, sans défense et sans combat.

Et M. Poincaré constate, dans ses mémoires : « L'occupation du bassin de Briey ne serait rien

moins qu'un désastre puisqu'il mettrait, en leurs mains, d'innombrables richesses métallurgiques et minières dont l'utilité peut être immense pour celui des belligérants qui les détiendra. »

Or, l'abandon du bassin de Briey — le fait est, aujourd'hui, historiquement établi — ne résulta pas du fameux recul des dix kilomètres ordonné par M. Viviani, pour de hautes raisons diplomatiques. Le général chargé de la défense de cette région : le général Verreaux, révéla que sa consigne, contenue dans l'enveloppe à ouvrir en cas de mobilisation, lui prescrivait d'abandonner Briey sans combat.

L'Allemagne, elle, se rendit compte de l'importance de Briey puisque, un jour avant la déclaration de guerre, l'état-major allemand faisait occuper la partie du bassin de Briey enclose dans le Grand-Duché de Luxembourg. »



M. Ernest Flandin, député, vint confirmer les déclarations de M. Engerand. Mobilisé dans le secteur de Briey, il reçut, en décembre 1915, les articles — fortement échoppés par la censure — que M. Engerand publia dans le *Correspondant*.

— Mon attention fut attirée par l'extraordinaire avantage qu'avait, pour les Allemands, l'exploitation du minerai dans le bassin de Briey. Il me sembla, donc, que j'avais le devoir d'agir, et, le 23 décembre 1915, je me rendis au Quartier Général de Souilly, auprès du général Guillaumat qui était mon chef et qui commandait la 2<sup>e</sup> Armée. Je lui demandai s'il ne serait pas possible de faire intervenir l'aviation de la 2<sup>e</sup> Armée. Je lui remis une carte détaillée des bassins de Briey sur laquelle étaient indiqués les principaux établissements en pleine activité...

Quelques jours après, nous apprenions qu'une opération de bombardement sur Jœuf avait été faite de nuit, par une escadrille de la 2<sup>e</sup> Armée. Mes camarades et moi, nous nous réjouissions grandement à la pensée que le vœu que nous faisons depuis si longtemps de voir bombarder ces établissements dont les fumées insolentes nous énervaient, avait été réalisé, et nous étions heureux de pouvoir en féliciter le chef de la 2<sup>e</sup> Armée.

Mais, quelques jours après, nous constatâmes qu'aucun bombardement n'avait suivi le premier. Je me rendis donc à l'état-major de Souilly pour m'informer des raisons de l'arrêt subit des opérations. Le chef d'état-major me fit connaître que, après le bombardement de Jœuf, le général Guillaumat avait reçu l'ordre de cesser les opérations.

Dès lors, je décidai d'en saisir, directement, le ministre de la Guerre. Je demandai audience au général Lyautey qui approuva ma démarche et me dit qu'il allait immédiatement rechercher d'où émanait l'ordre reçu par le général Guillaumat. »

Cette enquête du général Lyautey n'eut pas de résultat. Et M. Ernest Flandin conclut :

— Pendant vingt-sept mois, les Allemands ont pu, sans être gênés, extraire des millions de tonnes de minerai de fer pour leurs usines de guerre. Il y avait donc un moyen d'abrégier la guerre, et ce moyen a été négligé pendant plus de deux ans! »

« Les Allemands l'ont d'ailleurs, reconnu — ajouta M. Barthe — puisque, dans une circulaire confidentielle, présentée au chancelier de l'Empire par les métallurgistes allemands, ils expliquent : « Heureusement pour nous, les Français n'ont pas réussi à détruire la distribution sidé-



rurgique des deux côtés de la frontière franco-allemande. Etant donné l'approvisionnement insuffisant de notre artillerie et de nos munitions, la guerre eût été décidée en peu de mois, à notre désavantage. »

### TIREZ ! MAIS TIREZ DONC !

Au Comité Secret du 28 novembre 1916, M. Engerand chercha à savoir du Gouvernement d'où venaient les obstacles apportés depuis le début de la guerre, à l'« exploitation des mines de fer et à la production de la fonte en France ».

« C'est la question essentielle qui domine la conduite de la guerre. L'âme de la guerre, c'est le minerai de fer. Or, l'Allemagne le tire presque entièrement de notre bassin lorrain. Les Allemands avouent, que si l'extraction du minerai lorrain était doublée, la guerre, pour eux, serait perdue. Je demande au Gouvernement s'il ne serait pas possible, précisément, en apportant le trouble que redoutent les métallurgistes allemands, de contrarier l'effort métallurgique qu'ils portent actuellement à leur maximum. Si, au début de la guerre, nous avions pu conserver, inviolée notre frontière de Longwy à Briey, nous tenions sous le canon toute la production de minerai de fer de l'Allemagne et la guerre ne pourrait pas se prolonger. C'est une question angoissante et qu'il faudra élucider après la guerre ! Je pense à ces industriels de chez nous qui ont laissé, là-bas, leurs mines, sur ce coin de Longwy, ce champ de bataille éternel ! Quelles doivent être leurs angoisses à la pensée que le fruit de leur travail est exploité contre leur patrie ! C'est une situation atroce à laquelle nous

compatissons de tout cœur. Mais, au-dessus des amitiés, il y a le sort du pays. Et, véritablement, s'il est prouvé que c'est de ce coin que les Allemands tirent, actuellement, une notable partie du fer qu'ils déversent sur nous, s'il est prouvé qu'en agissant sur ce point essentiel, on peut frapper la guerre dans son âme, je suis sûr qu'ils seraient les premiers à nous crier, comme le zouave héroïque : « *Tirez! Mais tirez donc!* »

C'est à ce moment que M. Albert Lebrun distingua, entre les parties du bassin de Briey exploitées par les Allemands deux secteurs.

Il affirma que les Allemands exploitaient, non pas le bassin français, mais la région de la Lorraine allemande.

#### LA THÈSE DU COMITÉ DES FORGES

Cette explication donnée par M. Lebrun fut développée dans un mémoire confidentiel remis par le Comité des Forges au Gouvernement le 30 avril 1917 :

« Prenant la partie pour le tout, on a donné le nom de bassin de Briey, fragment de la partie française du gisement lorrain-luxembourgeois — exposèrent MM. Théodore Laurent, Villain, Sépulchre, et Fould, au nom du « *Comité des Forges et mines de fer de Meurthe-et-Moselle* » — au gisement tout entier. On a, ainsi, laissé ignorer au public que la partie de ce gisement constituée en Luxembourg et en Lorraine annexée, défendue par les canons des camps retranchés de Metz et de Thionville, produit, à elle seule, plus de 28 millions de tonnes de minerai de fer par an (exactement 28.469.000 tonnes en 1913) alors que la partie française

occupée par l'ennemi ne produit, en temps normal, que 18 millions de tonnes. Ainsi inexactement documenté, le public ne s'est pas rendu compte que c'est cette partie lorraine-luxembourgeoise qui alimentait, en temps de paix, la sidérurgie allemande, et non point, comme on l'a tant de fois prétendu, le bassin de Briey qui ne fournissait que 4 % du minerai consommé par les usines d'outre-Rhin (1.560.000 tonnes sur une consommation de 38 millions de tonnes). C'est encore cette partie lorraine-luxembourgeoise qui assure, à l'heure actuelle, pour la plus grande part, le plein rendement des usines métallurgiques allemandes. »

Le Comité des Forges ne croit pas devoir discuter la question de savoir pourquoi nos malheureuses richesses sont restées, avant la guerre, sans défense militaire : nous nous contentons de déclarer que, dès le début des hostilités, nous avons toujours fourni aux Etats-Majors de nos armées tous les renseignements que nous possédions sur nos usines. Il nous suffira de dire que les seules cartes qui existent aujourd'hui, donnant, au point de vue métallurgique et minier, les détails les plus précis sur ces régions, ont été dressées, depuis le début de la guerre, par les soins du Comité des Forges de France sur les indications et les documents que nous lui avons fournis.

Les premiers exemplaires de ces cartes ont été immédiatement envoyés au général en chef et au commandant des armées de l'Est et nous ont valu de leur part des remerciements pour l'envoi de documents « du plus grand intérêt et qui seront, le moment venu, d'une haute utilité ».

Enfin, répondant à l'appel pathétique, bien que secret, de M. Engerand, le Comité des Forges, le 30 avril 1917, déclarait : « *Nos canons et nos*

*avions peuvent détruire nos usines et nos mines : nous serons les premiers à nous incliner devant cette nécessité si le sacrifice de nos biens peut amener une heure plus tôt la victoire et l'écrasement de l'ennemi héréditaire* qui, depuis près d'un demi-siècle, tient captive la moitié de notre patrie lorraine. Nos confrères et les populations restées entre les mains de l'ennemi ont l'âme assez française pour envisager de pareilles éventualités, quelles qu'en soient les conséquences. Nous autres, gens des Marches lorraines, nous sommes habitués, de longue date, à voir notre pays foulé aux pieds par l'ennemi. Ce n'est pas la première fois qu'il sera sacrifié pour protéger, dans la grande patrie française, les heureuses provinces qui, depuis des siècles, n'ont jamais connu les horreurs de l'invasion.

Mais ce que nous ne saurions supporter plus longtemps, c'est que des compatriotes appartenant à des régions plus heureuses mettent en suspicion notre patriotisme : nous ne doutons pas du leur, nous entendons que le nôtre soit respecté.

Il ne faudrait pas qu'en présentant le bassin de Briey comme le principal réservoir dont l'Allemagne tire toute sa force militaire, alors que les usines métallurgiques françaises, non seulement sont arrêtées, mais encore complètement démantelées, on assurât, sans le vouloir, la préservation de cette autre partie du bassin lorrain, de ces mines et de ces usines, de capitaux et de personnel allemands, situés en territoire annexé, et qui, à l'heure actuelle, travaillent à plein rendement pour l'armée allemande. »



L'ÉTAT-MAJOR PRÉPARE LE BOMBARDEMENT EN 1917

Après cette intervention, le Ministère de la Guerre édita, en 1917, par les soins du Service géographique de l'Armée, un volume de plus de deux cents pages sous le titre : « *Régions comprises entre la Meuse et le Rhin.* »

C'est une monographie fort documentée de toutes les exploitations minières d'Alsace-Lorraine, avec des indications détaillées sur leur origine, leur fonctionnement, leur valeur.

Le chapitre premier s'intitule : « *La région du fer* », et, à la page 29, on trouve un sous-chapitre VIII : *Considérations militaires*. Le paragraphe A fait connaître ce que sont devenues les exploitations métallurgiques de Lorraine pendant la guerre, l'utilisation qu'en ont faite les Allemands, et le paragraphe B celui qui importe, en l'occasion, traite des *Objectifs de bombardement*.

Les auteurs — en fait, le Ministère de la Guerre et l'état-major général — y ont accumulé tous les renseignements permettant une efficace attaque aérienne de la région. Voici quelques extraits pris au hasard :

« Dans le bassin de Briey, les puits et chevalements des usines présentent des objectifs très restreints... »

« Si on s'attaquait au transport des minerais ou aux points de communication, on entraverait, peut-être encore plus sûrement, les opérations... »

Viennent, ensuite, les indications d'ordre matériel extrêmement circonstanciées : la liste des usines avec l'origine de leurs capitaux, la liste des points intéressants à atteindre sur les voies de communication. Ainsi : « A Thionville, les aiguilles sud et le pont métallique portent les voies de Fontoy. »



Enfin, l'action militaire offensive contre la région y est prévue. Un paragraphe C. traite de « *l'utilisation défensive du bassin ferrifère* ». Il débute ainsi : « Dans le cas où, pour reprendre la région minière métallurgique, il serait nécessaire de procéder à *une attaque directe*. »

Et, comme si on avait voulu ne rien laisser à l'imprévu, un dernier paragraphe traite de « *l'occupation des mines et usines* ». On escomptait, donc, le succès et les instructions données à nos troupes en vue de son éventualité contrastent singulièrement avec celles que reçurent et exécutèrent les Allemands. On y lit, en effet : « *La première mesure à prendre sera d'obtenir le respect absolu des troupes pour toutes ces installations, qu'elles soient allemandes ou françaises.* »

Le Ministère de la Guerre et l'Etat-Major ne se sont pas bornés à ces considérations générales, insuffisantes peut-être pour guider les aviateurs, les artilleurs ou les commandants d'unités dans les actions qu'ils auraient pu entreprendre. Ils y ont ajouté toute une série de cartes et de plans, représentant un travail remarquable et considérable; cartes détaillées et schématiques des régions intéressées, cartes des réseaux de distributions électriques et des voies de communications, cartes des chemins de fer, et surtout plans minutieux et complets de toutes les usines importantes d'un côté et de l'autre de l'ancienne frontière, sans distinction, pouvant être utilement bombardées, avec indication des parties vitales de ces usines; hauts fourneaux, centrales vapeur ou électriques, machines soufflantes, qu'il était particulièrement intéressant d'atteindre.

Pour être juste, il faut dire que, dans cette série, les installations de MM. de Wendel, celles, sises en France comme celles sises en Lorraine annexée, figurent à leur place.

Il est donc incontestable que ceux qui avaient la charge et la responsabilité des opérations militaires ont pensé au bombardement et à l'attaque de la région minière et métallurgique de Briey-Thionville, qu'ils ont organisé et préparé l'un et l'autre.

Les Allemands s'attendaient-ils, eux, à un bombardement de leurs mines et de leurs usines? Ce n'est pas douteux. Les quelques tentatives isolées qui ont eu lieu les avaient, malgré le peu de dégâts occasionnés, mis en éveil. Partout des mesures de protection avaient été prises. Les pièces principales des machines avaient été recouvertes par des revêtements bétonnés, les silos des hauts fournaux, mis sous abri, de longues et solides galeries pour le personnel ont été creusées partout. L'attaque était donc prévue par nous, escomptée par nos ennemis.

Voilà un point nettement réglé. Reste l'autre : *pourquoi n'a-t-on pas passé à l'exécution intensive?* »

### ON NE BOMBARDE PAS : POURQUOI?

Le général X... — porte-parole du haut état-major français — va nous l'expliquer : il estime que l'affaire de Briey est « beaucoup plus simple qu'on ne croit ».

1° Pour défendre le bassin de Briey, il fallait construire des forts : le traité de Francfort nous le permettait-il? L'Allemagne n'aurait-elle pas élevé des protestations véhémentes?

2° Le bassin de Briey offrait-il aux militaires des avantages stratégiques ou tactiques?

Le général X... répond carrément : non!

« Tous les ans, les professeurs de l'Ecole Mi-

litaire Supérieure de guerre y conduisaient leurs élèves. C'est le sol et ses accidents qui les intéressaient, et non le sous-sol. Le bassin de Briey ne figurait pas sur le Badeker du stratège. Nos officiers n'ont pas subi, comme en Allemagne, les suggestions des industriels. C'était un petit coin de terre pareil aux autres à leurs yeux.

— Mais alors, pourquoi n'avoir pas détruit les usines lorsqu'elles furent en marche? Avoir arrêté le travail?

— Voilà la question sous son vrai jour — répond le général X... Et il répète sa formule : La guerre est une affaire de conventions. Pendant des siècles, la guerre fut un jeu magnifique et terrible entre professionnels. On se battait suivant les règles de l'art. Telle manœuvre avait-elle réussi? L'adversaire s'avouait vaincu. Et puis, la convention a été foulée aux pieds du jour où on s'est battu — pendant trois ans — de tranchée à tranchée, sans se soucier d'être tourné ou non! Mais, malgré cela, les conventions tacites n'en existaient pas moins. »

#### LE G.Q.G. EST TABOU

De ces conventions, le général X... cite un nouvel exemple : « C'est ainsi qu'on s'est, le plus souvent, abstenu de bombarder les grands états-majors lorsqu'ils n'étaient pas sur un lieu de passage ou sur un point de concentration ferrée des troupes. Lorsque Compiègne — à partir du 21 mars — reçut, toutes les nuits, la visite des gothas, le Palais — où était installé le G.Q.G. — ne reçut pas une seule torpille. Les Allemands bombardaient la gare, les ponts sur l'Oise, les carrefours de routes : visiblement ils épargnaient le Grand Quartier Général. »

Cette affirmation du général X... lui valut une énergique protestation de M. le commandant de Grandmaison, député :

— Vous accusez, en somme, de pusillanimité, les officiers d'état-major? Or, j'estime, que si la place de certains d'entre eux, qui étaient chargés de liaison avec l'avant, était d'être, le plus souvent possible, en contact immédiat avec les combattants sur la ligne de feu, par contre, les officiers préposés à la mise en mouvement des rouages si compliqués d'une armée et même d'un corps d'armée, devaient être placés dans une sécurité relative leur permettant de faire œuvre utile. »

Le général X..., dont les déclarations furent l'objet au Parlement d'une interpellation de M. Renaudel, riposta :

— Je n'ai pas dit — comme M. Renaudel me l'a fait dire — *qu'on s'était abstenu, de part et d'autre, de bombarder les états-majors, mais qu'on s'était abstenu, le plus souvent, de les bombarder lorsqu'ils n'étaient pas sur un lieu de passage ou sur un point de concentration ferrée des troupes.* Il va sans dire que, de ce fait, les états-majors de *brigade* et de *division* qui se trouvaient isolément dans la zone de mouvement des troupes subissaient le sort de ces dernières. Et aussi certains états-majors de *corps d'armée*. Il est même arrivé qu'en pleine bataille, un quartier général *d'armée*, par exemple, celui de Souilly pendant la bataille de Verdun, se soit trouvé au cœur de la circulation des convois, ou encore qu'il ait été, malencontreusement, placé près d'un camp d'aviation, ce qui n'était pas fait pour lui servir de garantie.

« On a même vu — conclut M. le général X... — le G.Q.G., lors du 21 mars, se trouver, tout à coup, à vingt kilomètres de l'ennemi alors que



Compiègne était traversé par les troupes et l'artillerie. Et alors, les Allemands — qui n'avaient pas bombardé, ni Chantilly, ni Beauvais et qui, par la suite, ne bombardèrent pas Provins — multiplièrent, à ce moment-là, les expéditions sur Compiègne. *Mais comme le Palais, siège du G.Q.G. était, par sa masse, extrêmement visible et suffisamment éloigné des ponts de l'Oise et de la gare, il ne reçut pas de projectiles.*

— Alors, les états-majors s'entendaient entre eux?

— Non — répond le général X..., mais il tombe sous le sens que le fait de bombarder un état-major placé en arrière du front — pour la résultat illusoire de gêner le travail des bureaux et de semer la panique — n'est pas un but militaire qui vaille la peine d'exposer des appareils et des pilotes, plus utiles ailleurs. Sans compter que ce jeu attire, toujours, des représailles fort gênantes et qui n'ont rien à voir avec les opérations. La reconnaissance spontanée de cette vérité d'expérience par les deux adversaires qui ont le souci d'utiliser les moyens dont ils disposent pour le maximum de rendement, constitue, proprement, ce qu'on appelle des accords tacites. »

#### POURQUOI N'A-T-ON PAS DÉMOBILISÉ L'ARMÉE ALLEMANDE?

« De cet esprit conventionnel qui régna toujours dans la guerre — tant qu'elle sera faite par des soldats de carrière — continue le général X..., voici un autre exemple : c'est l'armistice qui va nous le fournir. On se demandait de toutes parts : *Pourquoi n'a-t-on pas démobilisé l'armée allemande?* Mais tout simplement parce que, se-



lon une règle de dignité militaire immémoriale, tout adversaire qui a fait preuve de bravoure et de ténacité a droit à ce qu'on appelle les honneurs de la guerre. Le maréchal Foch a jugé que l'armée allemande avait mérité cette concession, alors que les Autrichiens, en mauvais soldats qu'ils étaient, ne le méritaient pas. Et je vous affirme que pas un militaire n'a trouvé que le maréchal Foch avait tort. »

Cette noble attitude du vainqueur de la guerre à l'égard des vaincus se manifesta d'une autre manière : le maréchal Foch donna des ordres formels pour que l'arrivée à Retondes des plénipotentiaires allemands, le 11 novembre 1918, soit entourée d'une absolue discrétion. C'est ainsi qu'aucun photographe ne fut présent à cet événement historique, à la demande énergique du maréchal Foch qui fit prendre toutes les précautions pour qu'aucune photographie ne fut prise, qu'elle soit officielle ou privée.

Cette concession à l'armée allemande, le maréchal Foch la prolongea au-delà de l'armistice.

— Il est de l'intérêt de tous — écrit-il par l'intermédiaire de Recouly dans le *Mémorial* — que l'armée allemande rentre en ordre en Allemagne. »

Et, au moment de la préparation de la conférence de la paix, c'est le maréchal Foch qui sauva l'armée allemande.

Le général Bliss, représentant militaire des Etats-Unis au Conseil Supérieur de la Guerre, se faisant l'interprète fidèle de la pensée du Président Wilson, demanda le « désarmement total et la démobilisation complète des forces actives allemandes. »

« Qui prit la responsabilité — demande M. Monteilhet, dans sa savante étude : « La paix par le désarmement » — de repousser la propo-

sition du général Bliss sans, même, la soumettre aux chefs des gouvernements alliés? C'est le maréchal Foch. Obéissant à l'instinct du militaire professionnel, solidaire de ses « camarades », sans distinction de drapeau, il procède au sauvetage de l'armée allemande menacée d'une destruction qui entraînerait bientôt la disparition de l'armée française. Il se refuse énergiquement à imposer à l'ennemi des « humiliations nouvelles ». Il met, également, sous sa protection la flotte allemande. Mais les Anglais passent outre à ses objections, et les bateaux allemands sont immédiatement livrés ou séquestrés.

Les arguments du maréchal Foch sont très nets. Il déclare « inopérante, parce que incontrôlable » la clause de démobilisation qui, cependant, a figuré dans les armistices turc, bulgare, autrichien. Le contrôle sera bien autrement difficile sur le territoire allemand. Prétextes que tout cela! reconnaît M. Tardieu. Le maréchal veut conserver entre les mains « de gros effectifs mobilisés » pour dominer la situation : la démobilisation allemande devait être accompagnée de la démobilisation française. Mais, dans sa volonté de rehausser son commandement « jusqu'au bout », il joue vraiment la difficulté; de l'autre côté du Rhin, jusqu'à la ratification du traité de Versailles, les Allemands disposeront, encore, d'une armée d'un million d'hommes sur laquelle s'appuiera le comte de Brockdorff-Rantzau pour tenir tête à Clemenceau durant les mois de mai et de juin 1919.

A ces égards, inspirés par la solidarité internationale, il y a une autre raison : c'est dans l'existence des militaires par-delà la frontière que les militaires d'en-deca trouvent leurs propres raisons de vivre. Les militaires n'ont pas le goût du suicide. « J'ai la conviction — déclara

M. Margaine à la Chambre lors de la discussion du Traité de Versailles — que les états-majors alliés s'en sont rapportés à l'état-major français, principal intéressé. Si, comme j'ai le droit de le supposer, c'est l'état-major français qui a rédigé la partie militaire du traité, je puis dire qu'il a organisé l'Allemagne militaire. »

M. Claussat : « C'est évident ! Il lui fallait justifier sa propre existence ! »

La même idée est reprise par Marcel Sembat : « Comment il se fait que le Gouvernement n'ait pas dit à l'Allemagne de désarmer ? On ne le lui a pas dit parce qu'il aurait fallu ajouter : « Nous désarmons, nous-mêmes. Tout est là. »

Le désarmement de l'Allemagne devait être, en effet, le prélude du désarmement général. Voici l'opinion de M. Marcel Cachin, non pas d'un Cachin devenu depuis un des chefs du Parti communiste, mais d'un Cachin chargé alors de la rubrique de la politique étrangère dans une importante revue bourgeoise : « Au terme de la guerre, le peuple français n'attendait pas seulement le désarmement de l'Allemagne. Sans doute, notre peuple voulait-il qu'on brisât le militarisme prussien, de tous le plus odieux et le plus agressif, mais ce qu'il voulait, ce n'était pas la fin du militarisme allemand seulement : c'était la fin de tous les militarismes !... Il fallait dire à l'Allemagne : Nous allons vous désarmer d'abord, parce que, hier, vous avez pêché devant l'univers ; mais, demain, vous pouvez être assurés, vous que nous obligeons au désarmement complet, que le désarmement sera universel. »

## L'INTERNATIONALE DES TÊTES COURONNÉES

Cette solidarité militaire, plus forte même que la haine, se complète d'une sorte de solidarité dynastique.

Par-dessus les tranchées, les armées et les peuples en guerre, subsista, pendant les hostilités, une forte et puissante Internationale des Têtes Couronnées.

Si les Grands Quartiers Généraux ne se bombardaient pas entre eux, il en est de même des palais royaux! Aucun roi, aucun chef d'Etat, aucun général en chef, n'est mort à la guerre, ni de la guerre, sauf ce maladroit de Kitchener. que d'aucuns croient victime de l'Intelligence Service et de qui l'impératrice Alexandra Feodorovna fait cette oraison funèbre : *« Raspoutine dit que c'est bon pour nous que Kitchener ait péri, car, plus tard, il aurait fait beaucoup de mal à la Russie. Et aussi qu'il ne faut pas regretter qu'avec lui aient disparu des documents. »*

Avec quelle indignation, par contre, la même Tzarine écrit à son « cher petit garçon bleu », le Tzar : *« C'est honteux, de jeter des bombes d'aéroplane sur la villa habitée par le roi Albert! Grâce à Dieu, il n'y a pas eu de victimes, mais je n'ai jamais su qu'on ait essayé de tuer un souverain parce qu'il est l'ennemi pendant la guerre! »*

Avec quelle âpreté elle intervient auprès du Tzar pour ce pauvre Tino! « Nos diplomates agissent d'une manière honteuse et injuste. Si l'on jette Tino dehors, ce sera de notre faute. Si tu pouvais obliger le Gouvernement français à révoquer Sarrail, tout se calmerait là-bas. C'est une abominable intrigue de la franc-maçonnerie — à laquelle appartiennent le général français,



Venizelos et de nombreux grecs d'Égypte — qui a jeté les ponts et payé les journaux pour imprimer de mauvais articles et ne pas publier le bon concernant Tino et la Grèce. »

Et, quelques jours plus tard, en septembre 1916, au moment où l'Entente se débat au milieu des pires difficultés, elle écrit encore à son mari :

« Ne veux-tu pas prier le Président Poincaré de rappeler Sarraïl et demander à la France et à l'Angleterre de défendre Tino le roi au lieu de prendre parti pour Venizelos? Nous agissons très mal et je comprends que ce pauvre ait failli devenir fou. »

Elle intervient, enfin, à maintes reprises pour que les prisonniers allemands en Russie puissent fêter l'anniversaire de Guillaume II « de la même façon que les nôtres, en Allemagne, ont fêté ton jour de naissance ».

#### INADVERTANCE D'AVIATEUR

Poussé par un égal sentiment de solidarité dynastique, le prince Sixte de Bourbon supplie, à maintes reprises, au cours de ses entrevues avec M. Poincaré, le Président de la République, de « sauver le Tzar ». Et le Prince insiste auprès de M. Jules Cambon sur la nécessité et la convenance de faire des efforts pour sauver l'Empereur de Russie.

M. Poincaré le promet. Et quand M. Milioukoff négocia avec Sir Buchanam, ambassadeur d'Angleterre en Russie, le départ du Tzar (projet abandonné sur le veto de Lloyd George) il fut entendu, par l'intermédiaire d'un pays neutre, que l'Allemagne n'attaquerait pas le croiseur transportant la famille impériale.

L'impératrice Zita raconte elle-même que, lors



de la fameuse entrevue de Homburg, elle se trouvait au salon après le déjeuner et regardait cette assemblée où il y avait deux Empereurs, deux Impératrices, les états-majors au complet et les principaux ministres des deux pays. « Je pensais à part moi — dit-elle — que, si par aventure, une bombe tombait au milieu de nous, elle ferait un fameux travail. L'impératrice Augusta, la bonne épouse de Guillaume II, me voyant songeuse, me demanda : « A quoi penses-tu? Je lui dis la vérité : « Ach! c'est vrai — répondit-elle sur un ton très effrayé. Si les Français savaient qui est ici, ils seraient bien capables de venir nous bombarder.

— Quant à cela — lui dis-je — je n'en crois rien. Les Français ne voudraient sûrement pas jeter des bombes sur deux femmes. Naturellement, des bévues peuvent être commises par des jeunes gens désireux de se signaler. Ainsi, quand, à l'anniversaire du Roi des Belges, des aviateurs allemands bombardèrent sa villa et risquèrent de tuer sa femme, ce fut certainement *par inadvertance*. »

#### REGARDS POUR GUILLAUME II ET SON ÉPOUSE

M. Poincaré cite, également, un cas curieux de ce qu'il appelle la « courtoisie internationale ». « Le Gouvernement français a jugé préférable, lors de l'occupation de Corfou par les troupes françaises, de ne pas installer le Quartier Général à l'Achilleion « cette belle propriété de Guillaume II que ma femme et moi, nous avons, autrefois, admirée, du dehors, pendant un inoubliable séjour dans l'île. »

En vertu de cette même courtoisie internationale, la censure française interdit formelle-

ment des photographies représentant plusieurs officiers français qui, ayant pénétré dans l'Achilleion, se sont assis sur un lit jadis occupé par la femme de Guillaume II.

Pas de crimes de lèse-majesté pendant la guerre!

...Ni après la guerre, si l'on en juge par les traitements de faveur dont bénéficièrent, malgré les promesses les plus solennelles au peuple, Ferdinand de Bulgarie, le roi félon et le seigneur de la guerre lui-même.

FIN



VERIFICAT  
2007

VERIFICAT  
1987

VERIFICAT  
2017

:: :: Imprimé pour les ::  
ÉDITIONS des PORTIQUES  
sur les presses de l'imprimerie  
:: HENRY MAILLET ::  
3 et 3<sup>bis</sup>, rue de Chatillon, Paris

7379

2-34